

Les Juifs de Pologne

au point de vue professionnel et social

Evolution historique Etat actuel. Perspectives d'avenir

Thèse pour le Doctorat en Droit
(Sciences Politiques et Economiques).

Présentée et soutenue le 31 Mai 1929, à 14 heures.

PAR

GEORGES GLIKSMAN

Président : M. OUALID, Professeur,
Suffragants : MM. AFTALION, Professeur,
ROGER PICARD, Professeur.

LES EDITIONS RIEDER
7, Place St-Sulpice, PARIS (v^e).

—
1929

Les Juifs de Pologne

au point de vue professionnel et social



Digitized by the Internet Archive
in 2026

Les Juifs de Pologne

au point de vue professionnel et social

Evolution historique Etat actuel. Perspectives d'avenir

Thèse pour le Doctorat en Droit

(Sciences Politiques et Economiques).

Présentée et soutenue le 31 Mai 1929, à 14 heures.

PAR

GEORGES GLIKSMAN

Président : M. OUALID, Professeur,

Suffragants : MM. AFTALION, Professeur,

ROGER PICARD, Professeur.

LES EDITIONS RIEDER

7, Place St-Sulpice, PARIS (v°).

1929

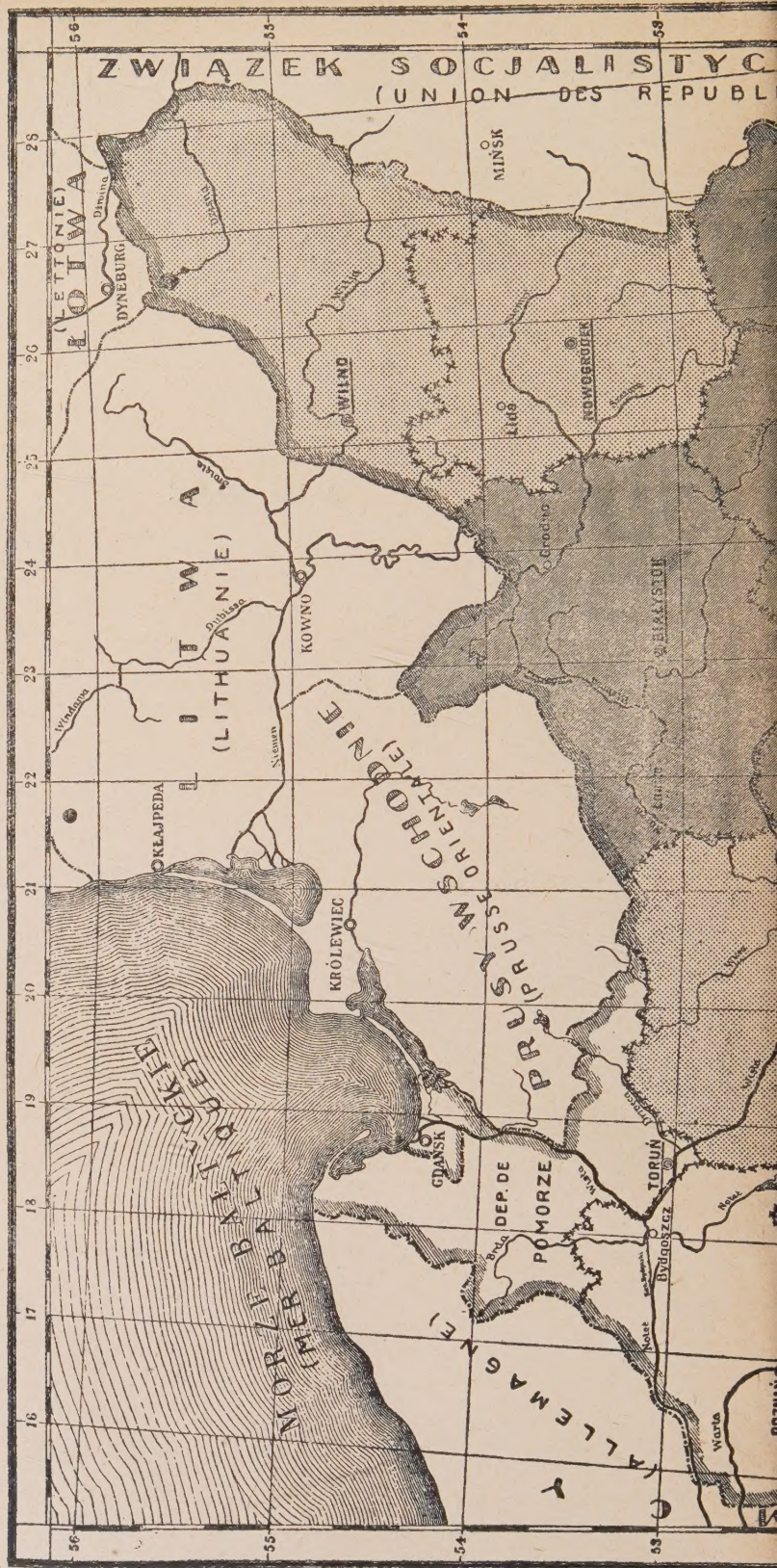


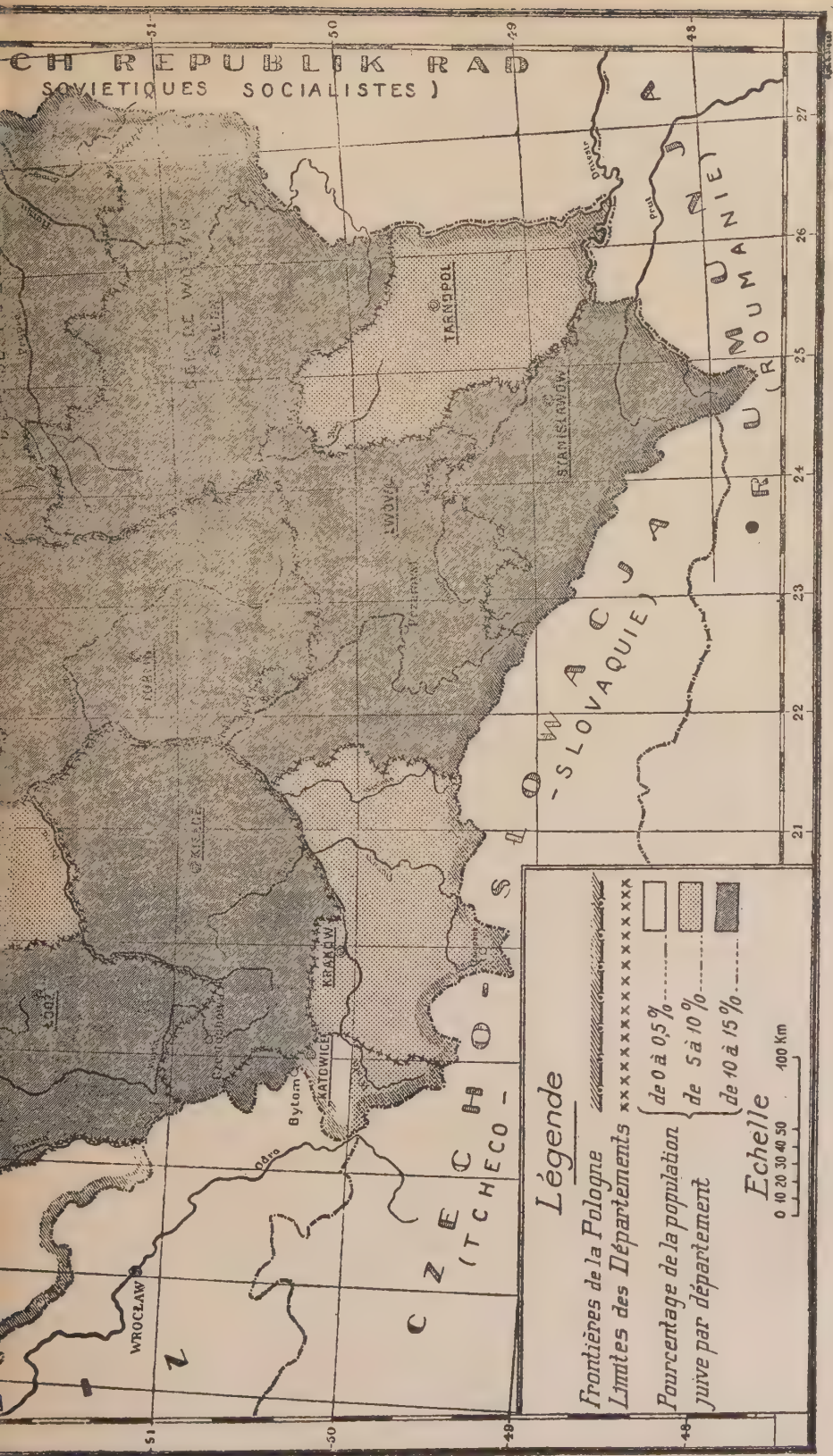
A MA MERE

DENSITÉ DE JUIFS EN POLOGNE

dans chaque département

(d'après le recensement de 1921).





NOTA. — La ville de Varsovie, qui est considérée comme un département spécial, compte 33,1 % de juifs.

INTRODUCTION

Le nombre total des Juifs dans le monde entier a été évalué (1) (pour l'année 1925) à environ 15.000.000 à peine 0,8 % de la population du Globe (2). Plus des trois cinquièmes de ce chiffre, soit environ 9.295.000, vivent en Europe. L'Asie (3), l'Afrique et l'Australie réunies en comptent environ 1.135.000 (7,7 % de tous les Juifs du monde). Le nombre des Israélites d'Amérique s'élève à environ 4.370.000, dont plus de 4 millions (27 % de tous les Juifs) vivent aux Etats-Unis (4).

Les pays d'Europe Orientale (Pologne, U. R. S. S., Lithuanie, Lettonie et Esthonie) comptent ensemble environ 5.820.000 Juifs. En ajoutant à ce chiffre les Juifs de Roumanie et de Hongrie, nous obtiendrons un total de 7.180.000 Juifs dans les pays du Centre-Est de l'Europe (48,5 % de Juifs du monde). Les populations israélites de ces pays sont ethnographiquement très différentes des peuples qui l'entourent.

(1) *M. J. Leschtschinsky* donne le chiffre de 14.800.500 que nous prenons comme base de nos calculs. Voir : « Di antwyklung foun yidyshn folk far di letzte 100 yior » (Le développement du peuple juif au cours de 100 dernières années), publié dans la revue en langue yiddish : « Shriften far ekonomik un statistik ». (Mémoire économique et statistique.), tome I, Berlin 1928.

(2) Ce chiffre est évalué à 1879,6 millions. (*Handwörterbuch der Staatswissenschaften*, tome supplémentaire, Iena 1928, p. 100).

(3) La Palestine compte actuellement environ 150.000 Israélites, soit à peine 1,0 % de tous les Juifs.

(4) D'après la statistique de *American-Jewish Comittee*, il y avait en 1928 aux Etats-Unis 4.228.029 Israélites de religion.

Elles forment un groupe distinct des autres peuples et diffèrent aussi des Israélites des autres pays européens avec lesquels elles n'ont qu'une communauté de race et de religion. Elles possèdent à l'encontre des Israélites de l'Europe Occidentale (1), outre une religion commune — une langue maternelle commune (le « yiddish »), des traditions historiques assez semblables et, ce qui nous intéresse ici tout particulièrement, une structure professionnelle et sociale nettement uniforme et très différente de celle des peuples parmi lesquels elles vivent (2).

Tandis que les peuples de l'Europe orientale tournent surtout vers l'agriculture leurs forces productives, les Juifs qui habitent ces pays se consacrent très peu aux travaux de la terre et ce sont les occupations commerciales qui tiennent chez eux la première place. Dans l'industrie également il y a de grandes différences entre les Juifs, concentrés dans quelques branches seulement et travaillant surtout dans la petite industrie, et les non-Juifs répartis en proportion plus ou moins régulière dans toutes les branches et tous les genres d'entreprises. D'autres différences encore distinguent économiquement les Juifs de la population environnante.

Nous nous proposons dans ce travail d'exposer et d'analyser comparativement la répartition des différentes professions et classes sociales parmi les Juifs en Pologne, pays qui possède la population juive la plus nombreuse et la plus dense de l'Europe.

La structure professionnelle et sociale d'une nation ou d'un peuple constitue l'un des principaux

(1) Sans compter les Israélites récemment immigrés de l'Est de l'Europe.

(2) Comparez : *L. Hersch* : « Le Juif errant d'aujourd'hui », Paris 1913. L'édition yiddish de ce livre a paru en 1914 à Wilno.

facteurs de sa vie économique. Il est impossible de concevoir une politique économique qui ne compterait pas avec elle, il est impossible de concevoir aucun mouvement social, qui n'en serait pas fonction. Là réside toute la substance de la *question économique juive*.

Aussi bien les problèmes de structure économique chez les Juifs, à cause de leurs liens étroits avec les fondements de toute activité politique, sont passionnément discutés. Cependant nous sommes obligés de constater l'insuffisance de la statistique et de la littérature concernant les Juifs. Ce n'est pourtant qu'en se basant sur la connaissance complète et précise de la situation passée et présente des masses juives que l'on peut proposer et préconiser des mesures pratiques pour l'avenir.

Si parmi les Juifs la connaissance des problèmes économiques de leur propre vie n'est pas suffisamment approfondie, il faut reconnaître aussi que nous rencontrons sur ce point chez les non-Juifs une ignorance souvent complète. D'où l'opinion largement accréditée, surtout dans les pays d'Occident, d'après laquelle presque la totalité de la population juive constituerait un seul groupe social, une seule classe : la classe bourgeoise qui serait la personnification de la race; d'où une ignorance de l'existence d'une importante classe d'artisans et d'ouvriers juifs.

Nous nous proposons de combler cette lacune, au moins partiellement. Nous laisserons de côté toutes les considérations purement politiques ainsi que celles qui touchent l'avenir de la race et le développement possible d'une civilisation proprement juive. Présenter les principaux facteurs de la vie économique juive en Pologne, tel est le souci qui guide notre travail.

Nous commencerons dans notre étude par un exposé historique du développement économique des

Juifs sur le territoire polonais, au cours des siècles et sous les différents régimes politiques qu'ils ont subis. Nous chercherons ensuite si la répartition des professions extrêmement inégale que l'on constate chez les Juifs n'est pas un héritage historique et si parallèlement au développement du progrès social une évolution ne s'opère pas dans la structure économique des Juifs polonais. C'est ce qui fera l'objet de notre première partie. La seconde partie sera consacrée à l'analyse de la structure professionnelle et sociale des Juifs en Pologne ressuscitée. Notre principale source ici sera le recensement polonais de 1921, et pour une part l'enquête privée du Joint Distribution Committee de la même année. Une troisième partie de considérations générales et de conclusions, intitulée « De l'histoire à l'action », terminera notre étude en éclairant la situation économique des Juifs en regard des conditions économiques générales de notre pays et en dégagant des perspectives pour l'avenir.

Nous voyons toute l'ampleur et toute la complexité du problème et nous nous rendons parfaitement compte que cette étude est loin d'être complète. Plusieurs questions sont seulement effleurées plutôt qu'analysées à fond, l'insuffisance sans égale de matériaux qu'on a à regretter pour toute question touchant la situation économique des Juifs ainsi que le cadre de cet ouvrage nous y contraignent inévitablement.

*

* *

Avant d'entrer au cœur de la question, nous croyons cependant utile d'élucider un point important. Dans la littérature qui traite de la structure économique des Juifs, on rencontre souvent des affirmations à priori, fondées sur le seul fait de la

prédominance de l'élément commercial parmi les Juifs et donnant leurs occupations comme « *improductives* ». L'usage de ce qualificatif exige quelques éclaircissements préalables.

Nous savons que d'après les physiocrates l'agriculture était la seule branche productive de l'activité humaine, tandis que l'industrie qui ne fait que modifier, mélanger et additionner des matières premières, le transport et le commerce qui déplacent seulement ou échangent des produits déjà créés n'étaient que des occupations « stériles ». (« Le travail porté partout ailleurs que sur la terre est stérile absolument »... Le Trosne : « Intérêt social ») Adam Smith après avoir critiqué cette distinction des physiocrates accorde cependant que le travail des artisans et des commerçants est moins productif que celui des fermiers et des ouvriers agricoles. Mais c'est J. B. Say qui a expliqué définitivement que produire c'est simplement créer des utilités, accroître la capacité qu'ont les choses de répondre à nos besoins et de satisfaire nos désirs, approprier à notre usage la matière et les forces de la nature. Sont donc productifs tous les travaux qui concourent à ce résultat, l'industrie, le transport et le commerce autant que l'agriculture (1).

Le Dr H. Mayer (2), professeur à l'Université de Vienne, distingue entre la notion de « production » et le sens du mot « productif ». La production est une création de l'utilité par transformation ou déplacement des matières ou des énergies. (« Produktion ist : Schaffung von Nutzen durch Disponieren mit Wirtschaftsmitteln in Wege der Umwandlung oder Lageveränderung von Stoffen und Kräften »). L'industrie et le transport constituent par consé-

(1) Ch. Gide et Ch. Rist : Histoire des doctrines économiques, Paris 1925.

(2) « Handwörterbuch der Staatswissenschaften », tome VI, article « Produktion », p. 1108 sq. Iena, 1925.

quent une production. Le commerce qui n'apporte que des changements dans le droit de disposition des biens, donc des changements de caractère juridique, n'est pas production, quoiqu'il soit « productif », parce qu'utile.

Quoiqu'il en soit, il faut reconnaître que *dans le régime économique actuel*, les principales occupations des Juifs, les petits métiers et les différentes formes de l'activité commerciale sont en eux-mêmes productifs.

Cela dit, nous ne nierons pas que certaines fonctions puissent dégénérer dans des conditions déterminées et, par l'encombrement des gens qui les remplissent, dans une certaine mesure devenir superflues et par conséquent inutiles. C'est alors seulement qu'on peut parler d'une improductivité relative. Mais cet état de choses peut se produire dans toutes les professions, dans l'agriculture et dans l'industrie aussi bien que dans le commerce.

Il est hors de doute qu'une importante partie de la population juive en Europe orientale, et notamment en Pologne, se trouve dans la situation que nous venons de caractériser. Mais c'est tout un complexe de facteurs qui agit ici. La structure professionnelle *en elle-même* n'est pas une caractéristique suffisante de la situation économique. Elle n'acquiert une signification qu'à condition d'être considérée dans l'ensemble de la vie économique où s'exerce l'activité de cette agglomération juive. Aux Etats-Unis aussi les Juifs exercent beaucoup (quoique un peu moins qu'en Europe Orientale) le commerce et les petits métiers. Mais grâce à l'absorption du puissant organisme économique de ce pays, leur situation matérielle est satisfaisante et ils remplissent là-bas des fonctions sans conteste productives.

C'est avec ces réserves que nous emploierons dans notre travail les termes « productif », « improductif ».

PREMIERE PARTIE

Aperçu historique

Pour bien comprendre le rôle spécial des Israélites dans la vie économique, il est utile de passer très brièvement en revue les principales étapes de l'histoire économique des Juifs. Cet aperçu historique nous permettra de réfuter une opinion très répandue et pourtant fausse, sur les prétendues aptitudes ethniques des Juifs aux occupations commerciales et au lieu d'un tableau statique, mettra en lumière la structure économique et sociale des Israélites dans son développement et nous aidera à dégager les tendances de cette évolution.

Dans la *Palestine antique* les occupations principales des Juifs contrairement à celles de certains autres peuples asiatiques, étaient l'agriculture, la viticulture et l'élevage et à l'époque greco-romaine, les métiers également. Ce sont les commerçants phéniciens et autres qui en échange des produits de leur terre leur fournissaient d'autres marchandises. Mais déjà en Terre Sainte les Juifs avaient eu l'occasion d'acquérir certaines capacités commerciales. Non pas, grâce à une sorte de prédestination ethnique, mais simplement à cause de la situation géographique du pays. La Palestine était alors un pays de tran-

sit entre les plus anciens foyers de la civilisation antique, entre la vallée du Nil (Egypte) et les vallées du Tigre et Euphrate (Mésopotamie, Assyrie, Babylonie). Limitée d'un côté par la Méditerranée et de l'autre côté par le grand désert d'Arabie, la Palestine était favorisée par des conditions propres à faire d'elle un centre de trafic. D'autres raisons encore (l'exil à Babylone, l'exode d'une partie des Juifs de la Palestine et la création des colonies juives dans les pays limitrophes) ont contribué à favoriser le développement du commerce parmi les Juifs. Mais malgré ces circonstances, les Juifs restèrent un peuple essentiellement agricole jusqu'à leur dispersion.

Comment donc le commerce et le prêt à intérêts sont-ils devenus par la suite et pour plusieurs siècles leurs occupations presque exclusives ? Vaincus et dispersés par Rome, les Juifs furent d'abord soumis au droit romain. Mais après la chute de l'Empire, après l'avènement du droit germanique basé sur la propriété du sol, les Juifs n'ont pas trouvé place dans le nouvel ordre juridique, dans le « Mark ». C'est la dispersion et la transplantation des Juifs qui furent donc les véritables causes de leur éloignement de l'agriculture.

Au Moyen-âge leur situation fut vraiment lamentable. *Servi camerae*, ils vivaient dans un isolement complet du monde chrétien (« les ghettos »). Il leur était défendu de s'occuper de métiers, les corporations d'artisans y veillaient, la propriété et la tenue des terres leur étaient aussi absolument interdites. Ils étaient même obligés de quitter la terre qu'ils auraient pu posséder depuis longtemps. Rien d'étonnant donc, à ce que, pour ne pas mourir de faim, ils durent se livrer au négoce, au commerce de marchandises, au trafic d'objets de luxe et d'esclaves. On sait, en outre que les opérations de crédit étaient interdites par l'Eglise aux Chrétiens, les Juifs se

trouvèrent de ce fait les seuls prêteurs de la chrétienté, investis d'une sorte de monopole légal.

M. Anatole Leroy-Baulieu formule excellemment les mêmes constatations :

... « Si les Juifs depuis des siècles semblent exceller de préférence la profession d'intermédiaires, ce n'est point par libre choix, ce n'est pas par une sorte de vocation innée, due à leur origine sémitique; c'est que, pendant des générations on leur a fermé, systématiquement toute autre profession, les emprisonnant à dessein, dans ces vils métiers où on leur reproche aujourd'hui de se complaire ». (Anatole Leroy-Beaulieu : « L'antisémitisme », Paris 1897).

Et encore :

....« Pourquoi le Juif a-t-il depuis des siècles abandonné la charrue ? Toute son histoire l'explique. Voilà bientôt deux mille ans qu'il a été déraciné du sol. Les lois même l'ont, durant tout le Moyen-âge, emprisonné dans les ghettos des villes. Or, l'on sait que les populations urbaines ne retournent jamais aux travaux des champs. Nulle part le citadin ne s'est refait paysan. C'est là une loi historique... Le dur labeur de la glèbe est de ceux auxquels l'homme ne se remet plus une fois qu'il l'a quitté. Le Juif n'en aurait même pas toujours la force physique. L'énergie musculaire a été affaiblie chez lui; la vie urbaine, la claustration du ghetto, la pauvreté héréditaire l'ont débilité depuis des générations ». (A. Leroy-Beaulieu : « L'empire des Tsars et les Russes » t. III, Paris 1899).

Mais pour s'être livré d'une manière si exclusive et si générale au commerce, Israël ne s'était pas enrichi. Hormis quelques grandes fortunes qui s'imposaient à l'attention et faussaient les apparences, la majorité des Juifs vivaient pourtant dans la misère. Les occupations commerciales ne pouvaient dans ces temps-là, alors que l'économie naturelle était encore

dominante, nourrir tout un peuple. Des confiscations fréquentes, les interdictions répétées de faire du commerce, des expulsions en masse, des restrictions de séjour, — rendaient la situation des Juifs encore plus précaire.

Mais bientôt, outre les restrictions économiques, avec la consolidation du catholicisme d'une part et la naissance d'une classe bourgeoise chez les Chrétiens d'autre part, de cruelles persécutions religieuses qui servaient de dérivatif aux mécontentements populaires vinrent accabler les Juifs. Ils furent les boucs émissaires de cette société, on les chargeait de tous les méfaits et de tous les crimes pour la seule raison qu'ils étaient Juifs, et c'est contre eux qu'on détournait en toute occasion les colères du peuple. Ce régime de persécutions trouva son couronnement pendant la Sainte Inquisition, lorsque 300.000 Juifs furent chassés en 1492 d'Espagne et en 1496 du Portugal et se répandirent surtout en Afrique du Nord, en Turquie, en Hollande, en Angleterre. Des persécutions sanglantes et des massacres furent aussi leur partage en Europe Centrale. Ce n'est qu'à partir de la *Révolution Française*, avec l'avènement du capitalisme et de l'Etat moderne que les Juifs ont acquis dans l'Ouest de l'Europe l'égalité devant la loi, la liberté individuelle et le libre choix d'un lieu d'habitation. L'essor du grand commerce et de la grande industrie ont ouvert aux Juifs, qui pendant de longues années avaient spécialement développé leurs facultés dans la direction du négoce, de vastes perspectives.

Le professeur Werner Sombart a étudié le rôle de la classe commerçante juive dans la formation du système capitaliste; il a peut-être exagéré. On ne peut toutefois nier que les Juifs aient puissamment contribué à l'avènement du capitalisme moderne.

CHAPITRE PREMIER

Les Juifs en Pologne jusqu'à la fin du XVIII^e Siècle.

Les Juifs sont arrivés *en Pologne* par l'Est (pays de Chazares) et par l'Ouest.

Les Juifs venus de l'Est ont créé en Pologne quelques colonies agricoles, mais leur rôle sur la formation des destinées juives en Pologne fut insignifiant.

Ce sont les Juifs venus de l'Europe Occidentale (de Bohême, d'Allemagne, de Silésie, de Hongrie, et aussi des pays plus éloignés, comme l'Italie et l'Espagne, etc.) qui ont déterminé les caractères de la société juive en Pologne médiévale. Attirés par les invitations des princes polonais, poussés par les persécutions de l'époque des croisades et des siècles suivants, les Juifs abandonnèrent les pays industriels et avancés de l'Europe Occidentale pour venir se fixer en Pologne, pays agricole, économiquement attardé, d'une culture de beaucoup inférieure.

Il est établi que dès le IX^e siècle un certain nombre de Juifs habitait le territoire polonais. Au XIII^e siècle ils forment une partie notable de la population, et à Kalisz en 1264, un prince de la Grande Pologne, Boleslas le Pieux octroyait à tous les Juifs de son territoire une charte qui fixait leurs droits et privilèges. Cette charte fut confirmée au XIV^e siècle, par Casimir le Grand, aux Juifs de toutes les provinces polonaises à qui elle permettait de circuler et de trafiquer librement. Elle a pendant longtemps servi de base à la législation polonaise concernant

les Juifs. Et pendant des siècles la Pologne resta le seul pays d'Europe où les Juifs purent vivre en paix.

Comme nous l'avons vu plus haut, les principales occupations des Juifs au moyen-âge en Europe Occidentale, étaient les trafics de toute nature et des opérations de crédit. C'est justement pour vivifier ces branches économiques en Pologne que les Juifs furent invités et dotés de « privilèges » par les rois de Pologne. Ils y remplirent, en effet, ce rôle. Une partie s'installa à la campagne et s'entremît en qualité d'intermédiaire entre la noblesse guerrière (*szlachta*), classe de grands propriétaires, et les paysans encore asservis. Mais pour la plupart ils s'établirent dans les villes et s'occupèrent de négoce et du prêt à intérêt et aussi dans une faible mesure de petits métiers. Comme la vie urbaine était peu intense, et la bourgeoisie polonaise des villes presque inexistante, ils jouèrent grâce à leurs aptitudes commerciales acquises au cours de plusieurs siècles un rôle considérable dans la vie économique de ce temps. Au XV^e et XVI^e siècle, malgré les restrictions et les vexations, leur situation matérielle était assez prospère, comme le constatent les témoignages contemporains et ils tiraient de leurs occupations d'assez grands bénéfices.

Mais dans la seconde moitié du XVI^e siècle la situation commence à changer. Le bien-être des Israélites disparaît peu à peu; un nouvel ordre social et économique s'est établi alors en Pologne et subsistera dans ses traits principaux presque jusqu'à la fin du XVIII^e siècle.

La politique économique du pays fut alors dictée par l'intérêt des seigneurs, de la classe noble, propriétaire de grands domaines et dirigée contre les intérêts de la bourgeoisie des villes, (en grande partie de souche allemande) sur laquelle cette politique pesa lourdement. Elle engendra en conséquence un

déclin systématique des villes polonaises. A la fin du XVIII^e siècle il n'y avait que 4 villes (Varsovie, Wilno, Gdansk et Cracovie) peuplées chacune de quelques dizaines de milliers d'habitants. Des villes comme Lublin ou Kalisz n'en avaient que quelques milliers. La plupart des villes différaient peu de gros villages. Quant au marché interne il était très restreint et troublé par les douanes intérieures. Le pouvoir d'achat des paysans vivant sous le régime de l'économie naturelle était très faible et les nobles exemptés des droits de douane étrangère achetaient beaucoup en dehors du pays. Dans ces conditions le commerce et les métiers ne pouvaient nourrir qu'un nombre très limité d'individus.

Les commerçants et les artisans juifs, eurent à supporter encore, outre cet état de crise générale, un fardeau spécial. A mesure qu'une classe bourgeoise chrétienne s'organise, elle voit dans les Juifs des concurrents dangereux et s'efforce à tout prix de les désarmer. C'est ce qui se vérifie dans l'ancienne Pologne. Les villes possédant le privilège « *de non tolerandis judaeis* » les expulsent purement et simplement (entre autres le séjour permanent à Varsovie leur était défendu). Les autres villes tâchent, autant que possible, de circonscrire leur activité. Des mesures légales d'un caractère général dirigées contre les bourgeois juifs ne manquaient pas. Ainsi d'après la loi de 1643 un commerçant polonais pouvait gagner sur sa marchandise 7 %, un étranger 5 %, et un Juif seulement 3 %. La constitution de 1678 limitait l'acquisition des biens immobiliers par les Juifs. Divers règlements et statuts défendaient aux Juifs d'affermir les douanes et autres revenus de l'Etat. La loi de 1768, sanctionnant d'ailleurs un état de fait régnant depuis longtemps, décréta que les Juifs ne pouvaient s'occuper de commerce ou de métiers que dans des lieux expressément fixés par

des accords avec les villes. « Sans privilège spécial », dit la loi, « il est défendu aux Juifs de s'occuper de commerce, de métiers »... C'était les municipalités mêmes dont les Juifs étaient exclus, qui avaient à décider de leur sort. Elles étaient composées, comme nous le savons, des concurrents des artisans et des marchands Juifs. Les Juifs donc ou bien payaient très cher aux villes les permissions d'exercer leur profession ou bien, totalement privés de leur gagne-pain, étaient obligés de quitter les villes. Environ 1/5 de toutes les villes en Pologne expulsèrent les Juifs de cette manière.

Quant aux artisans juifs, ils étaient tolérés tout le temps qu'ils ne fabriquaient que pour les besoins de leurs corréligionnaires, surtout les aliments et les habits, qui devaient être « Kasher » (rituels). Mais quand ils commencèrent à fabriquer d'autres produits et à les vendre également aux Chrétiens, les corporations de métiers, très puissantes alors, et fermées aux Juifs, entreprirent une lutte acharnée contre eux. Les artisans polonais encouraient des peines sévères pour l'enseignement de leur métier aux Juifs. Les Juifs devaient payer de grandes sommes aux corporations pour le droit, d'ailleurs presque toujours très limité, d'exercer leur métier. Leur situation restait alors même incertaine et précaire. La loi de 1768, citée plus haut, en les mettant en outre sous la dépendance des villes, aggrava encore leur sort.

Le député du Grand Sejm Butrymowicz, auteur d'un projet de réforme de la législation juive, dont il sera question plus loin, écrivait alors à ce sujet : « Les Juifs voudraient beaucoup s'occuper de commerce et d'industrie. Mais les villes, ou bien ne le leur permettent pas du tout, ou bien leur permettent seulement de devenir détaillants, brocanteurs, fripiers, etc. On a défendu aux Juifs de se perfection-

ner dans les arts et métiers, on leur a fermé les corporations et les municipalités. La lutte continuelle entre les Juifs et les villes a exténué les deux adversaires. Le commerce dépérissait et avec lui nos villes ».

Outre les réglementations générales, les Juifs étaient soumis aux différentes décisions des « Sejm » qui, suivant les circonstances, multipliaient ou réduisaient les restrictions. Les Israélites étaient également lésés dans la politique fiscale; outre les impôts de droit commun, ils payaient un impôt spécial ou capitation.

Toutes ces restrictions ainsi que la crise générale des villes, firent obstacle à l'activité économique des Israélites et déterminèrent chez eux un courant d'émigration intérieure — des villes vers les campagnes où se concentra à la fin du XVIII^e siècle un tiers de tous les Juifs polonais.

En s'établissant à la campagne, ce n'est pas vers l'agriculture que les Juifs purent se tourner. Ils n'avaient pas le droit d'acquérir la terre en propriété, apanage exclusif des nobles. En 1764, le Sejm décida de défendre, même aux Juifs convertis (neophytes), l'acquisition des biens-fonds. Les Juifs pouvaient donc devenir agriculteurs uniquement en qualité de paysans corvéables. Butrymowicz cité plus haut, le confirme : « Le Juif n'a pas voulu s'occuper d'agriculture parce qu'il ne voulait pas changer une misère contre une autre misère. Il était pauvre mais il n'était pas esclave. La loi lui interdisait de posséder la terre en propriété, lui il ne voulait pas devenir paysan et travailler pour un autre » (c'est-à-dire pour le seigneur).

Les Juifs qui s'établissaient à la campagne étaient donc obligés de chercher d'autres occupations. Depuis longtemps un certain nombre de Juifs s'était immiscé, comme nous l'avons déjà mentionné plus haut

en qualité d'intermédiaires entre les seigneurs et les paysans. Le nouveau courant Juif vers les campagnes prit la même direction. Les seigneurs occupés par la politique et les guerres, ne pouvant d'ailleurs se livrer à aucun négoce (à cause du droit usuel qui le défendait) laissaient aux Juifs les soins d'administrer les revenus de leurs domaines, et leur affermaient pour un temps déterminé les bois, les vergers, les lacs, les moulins, les laiteries, le droit de percevoir plusieurs taxes (péages, etc.) et surtout le droit de *propination*, c'est-à-dire le privilège exclusif du seigneur de fabriquer et de débiter sur son territoire les boissons alcooliques (1). « Fermiers », usuriers, ou tenanciers des cabarets vicinaux, disséminés par groupes d'une ou de deux familles dans chaque localité, les Israélites vivaient en pleine dépendance des seigneurs qui possédaient une souveraineté absolue sur leurs domaines. Les exigences des grands propriétaires envers les fermiers juifs étant démesurées, ces derniers exploitaient à leur tour sans pitié les paysans pauvres et ignorants pour leur arracher l'argent nécessaire à satisfaire les seigneurs et les faire vivre en outre, eux et leurs familles. C'est le seigneur qui recueillait de grands profits, le Juif restait souvent dans la misère, mais c'est lui, en tant qu'exploiteur direct, qui s'attirait la plus grande part de la haine paysanne. La majorité des intellectuels et des écrivains de ce temps accusait les Juifs sans expliquer les véritables causes qui les avaient poussés à ces fonctions odieuses où ils perdaient eux-mêmes toute dignité morale. Mais des voix s'élevèrent aussi pour présenter la chose sous son vrai jour, celles de certains écrivains polonais qui comprenaient que les Juifs n'étaient que des instruments d'exploitation en-

(1) Le seigneur *obligeait* même souvent « ses » paysans d'acheter chez le tenancier du cabaret vicinal une quantité déterminée d'eau-de-vie.

tre les mains des seigneurs. Nous avons cité plus haut la voix de Butrymowicz. Aussi « Le Journal du commerce » (« Dziennik handlowy », 1788, p. 378) a écrit : « C'est nous-mêmes qui avons dépouillé les paysans, mais avec des griffes juives ». L'écrivain Surowiecki, auteur d'un opuscule : « De la décadence de l'industrie et des villes polonaises » (« O upadku przemyslu i miast w Polsce ») écrivait : « Après les ravages du pays par les guerres de tous genres, après la décadence des villes et la ruine de leurs habitants, lorsque les capitaux eurent disparu, les manufactures et le commerce étaient restés en Pologne dénués de tout élément de prospérité. L'ouvrier chrétien, abandonné à lui-même, sans protection et sans ressources, devait quitter son établissement; le marchand sans fonds et sans crédit, ne pouvait obtenir de marchandises et était forcé de chercher d'autres moyens d'existence; dans tout le pays l'industrie périclitait, excepté dans quelques villes considérables où les seigneurs semaient de temps en temps leurs revenus. Les Israélites seuls contribuèrent à sauver le commerce en Pologne, et ce furent eux qui maintinrent les manufactures. Par leur activité, l'agriculture se voit assurer la vente de ses produits; ce sont eux qui, en toute occasion lui rendent des services et lui avancent des fonds; parcourant continuellement le pays tout entier, ils en achètent les produits, même ceux qui, en apparence ont peu de valeur. On peut donc dire hardiment que sans eux, sans cette activité qui les caractérise notre pays aurait encore perdu davantage de son industrie et de ses richesses ».

*

* *

Nous ne possédons pas malheureusement de documents statistiques précis sur la répartition profession-

nelle des Juifs à cette époque. Nous n'avons que des données partielles et fragmentaires nous permettant tout au plus de nous former là-dessus une opinion plus ou moins approchée. Nous en citerons quelques-unes à titre d'exemple.

Ainsi à *Zytomierz*, qu'on peut considérer comme ville moyenne type, les Juifs en 1789, formant 23,7 % de la population de cette ville, se divisaient en : (1).

	%
Commerçants et cabaretiers	64
Artisans	21
Service domestique	7
Indigents	8
Total	100

A *Cracovie* (2) vers 1790 une situation analogue. Les Juifs actifs se répartissaient :

	%
Commerce, crédit et entremise	56,4
Cabaretiers et fermiers	3,9
Industrie	0,4
Artisans	23,0
Service domestique	5,2
Culte, enseignement religieux etc.	11,1
Total	100,0

En Galicie Orientale nous trouvons un pourcentage moins important de commerçants, mais par con-

(1) Korobkoff : « *Ekonomitscheskaya rol yevreyev w Polsche w kontze XVIII^e wieka* ». (Le rôle économique des Juifs en Pologne à la fin du XVIII^e siècle; en russe) dans « *Yewrejskaya starina* » (Antiquités juives), revue trimestrielle, N^o 3, St-Petersbourg, 1910.

(2) I. Schipper : *Razsielenye yevreyev w Polsche i Litvie* (L'établissement des Juifs en Pologne et en Lituanie; en russe) dans « *Istorja yevrejskavo naroda* ». (L'histoire du peuple juif; en russe), Tome XI; travail collectif, Moscou 1914, édition « Mir ».

tre environ 40 % de tous les adultes de sexe masculin sont sans profession déterminée (« Luftmenschen » — ceux qui vivent d'air) (1).

A la campagne nous aurons un tableau différent. Ainsi, dans les villages de l'arrondissement *Zydaczow*, p. ex., 73,5 % de tous les Juifs actifs étaient en 1765 cabaretiers ou « fermiers ». Dans les villages de la province de *Lwow*, les Juifs se répartissaient vers la même époque comme il suit :

	%
Commerce, crédit et entremise	1,3
Cabaretiers et « fermiers »	73,8
Industrie	0,4
Artisans	2,8
Service domestique	18,4
Culte, enseignement religieux etc.	3,7

Total 100,0

Le pourcentage des personnes sans profession déterminée s'élevait à la campagne jusqu'à 31-33 % de tous les adultes actifs.

Ces chiffres qui peuvent être étendus, non dans leur valeur stricte, mais comme une approximation du caractère général du phénomène, au territoire tout entier de la Pologne de ce temps (2) (les villages de la « Grande Pologne » exceptés) expriment une décadence économique caractérisée, et illustrent bien nos considérations antérieures. Nous voyons que dans

(1) *I. Schipper* : Die Galizische Judenschaft in den Jahren 1778-1848 in wirtschaftlicher Beleuchtung. (Les Juifs galiciens au point de vue de statistique économique; en allemand). « Neue Jüdische Monatshefte », 1918, N° 9/10.

(2) D'après l'étude de *Wischnitzer* et *Schipper* : « *Ekonomitscheski byt* » (La vie économique) dans « L'histoire du peuple juif » cité plus haut, les « fermiers » et les cabaretiers formaient parmi les Juifs de la campagne : 86-100 % en Podolie, 89,7 % en Petite Pologne, 72,7-73,5 % en Ruthénie Rouge.

les villes, où habitaient les $\frac{2}{3}$ de la population juive, le commerce (c'est-à-dire les boutiquiers, les colporteurs, les commissionnaires, les courtiers, etc.) venait parmi eux en première ligne. Dans les villages ce sont les « fermiers » et les cabaretiers qui étaient les plus nombreux. Environ un cinquième des Juifs s'occupait de métiers dans les villes; le pourcentage des artisans juifs était à la campagne tout à fait insignifiant. Puisque dans les petits bourgs le pourcentage des artisans chez les Juifs ne dépassait pas 10-12 %, on peut dire qu'en somme, dans tout le pays à peine 12 à 13 % de tous les Juifs étaient artisans. Plus de 80 % étaient « fermiers », cabaretiers, petits boutiquiers, colporteurs, usuriers, intermédiaires et sans profession (1).

Il est intéressant enfin de citer les données suivantes du rapport de l'historien Czacki sur la situation des Israélites en Pologne, rédigé immédiatement après le premier partage de la Pologne, pour une commission financière qui s'occupait alors de la question juive.

« La moitié de tous les artisans de la Pologne sont Juifs. Les Juifs sont nombreux surtout parmi les tailleurs, les cordonniers, les coiffeurs, les bijoutiers, les selliers, les charpentiers et les maçons. Un commerçant juif dépense pour son entretien la moitié de ce que dépense un commerçant chrétien d'où la facilité avec laquelle les Juifs concurrencent les Chrétiens. Les $\frac{3}{4}$ de l'exportation et le $\frac{1}{10}$ de l'importation (2) se trouve entre les mains des Israélites. $\frac{1}{12}$ de tous les Juifs n'a pas d'occupation déterminée, $\frac{1}{60}$ comprend des mendiants professionnels. 14 familles juives seulement s'occupent d'agriculture ».

(1) Comparez : *J. Leschtschinsky*, o. c.

(2) Nous avons déjà mentionné que les nobles exemptés des droits de douanes importaient eux-mêmes les objets nécessaires à leurs besoins.

La structure toute particulière de la population juive avait des conséquences fâcheuses aussi bien pour le pays que pour les Juifs eux-mêmes. La situation matérielle des Juifs dans les limites de l'économie féodale, était depuis longtemps mauvaise. La décadence de la Pologne au XVIII^e siècle et la crise économique de ce temps rendait cette situation insupportable.

*

* *

Dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, à la veille de la perte de l'indépendance, les meilleurs esprits de la Pologne cherchaient les moyens de reformer radicalement le pays et de le sauver d'une décadence économique, politique et morale. Ce mouvement n'évita pas la question juive en général et en particulier la question du regroupement professionnel des Israélites qui nous intéresse spécialement ici, et qui agissait depuis longtemps déjà l'opinion publique.

On trouvait aussi dans la riche littérature de polémique de cette époque plusieurs projets de réforme des Juifs. Nous laissons de côté les projets de tendance répressive et d'un caractère purement policier (p. ex. le projet de l'ex-chancelier Zamojski). Parmi les projets d'une tendance plus libérale, mentionnons celui du roi Stanislas Auguste qui proposait d'ouvrir de nouvelles possibilités au commerce juif et de favoriser par des privilèges les agriculteurs juifs. Mais les principaux projets libéraux furent élaborés par l'historien T. Czacki et par Butrymowicz, député au Grand Sejm. Sous l'influence des théories de Locke, d'après lesquelles l'âme de l'homme est une « tabula rasa » qui se façonne par l'éducation et l'influence du milieu, les réformateurs déjà nommés voulaient rééduquer les Juifs et les assimiler au

reste de la population. Ils étaient, quant à leurs moyens d'action, sous l'influence des théories du despotisme éclairé appliquées par Joseph II en Autriche. Le projet de Butrymowicz est exposé dans une brochure publiée en 1789 et intitulée : « Moyens de transformer les Juifs polonais en citoyens utiles au pays ». C'est une réédition d'un opuscule anonyme paru en 1782, révisé et complété par Butrymowicz. Cet auteur déclare la nécessité de donner aux Juifs des droits civiques. Il fallait les diriger vers les métiers, un commerce honnête et l'agriculture. Le projet de Czacki était assez analogue. Non seulement il voulait permettre aux Juifs d'acheter de la terre (à condition pourtant de leur faire subir un examen sur des matières déterminées), mais il proposait encore de les encourager activement à l'agriculture en leur offrant différentes facilités et une exemption d'impôts pour 10 ans. Les Juifs devaient avoir libre accès dans les corporations d'artisans et toutes les professions. L'unique exception devait être, suivant Czacki, la « propination » (le commerce de l'alcool) dont il proposait d'éloigner les Juifs pour 50 ans. Comme moyen de pousser les Juifs vers les occupations productives, il proposait également certaines restrictions dans le mariage... Parmi les Juifs aussi on entendait des voix plaidant la nécessité d'un mouvement vers la culture de la terre, la branche économique la plus importante d'après les théories physiocrates, très en vogue alors. Ainsi l'agent d'affaires du roi, Hirszowicz, proposait d'organiser des colonies juives dans les steppes de l'Ukraine (1).

En 1790, le Sejm de 4 ans (1788-1792) ou le Grand Sejm désigna une commission spéciale pour étudier la question juive sous la présidence du « castellan »

(1) Ce projet est — paradoxe historique — dans une certaine mesure réalisé de nos jours par le gouvernement de l'URSS.

Jeziarski, adepte de la théorie mercantiliste, qui considérait l'assainissement du commerce et de l'industrie comme plus important pour la prospérité du pays que les réformes politiques. Aussi bien Jeziarski était-il favorable aux Juifs qui formaient une partie si importante de la classe bourgeoise en Pologne. Cette commission élaborait un projet très semblable au projet de Czacki. Mais le Sejm craignant les sentiments antisémites d'une certaine partie de la société polonaise et pour d'autres raisons encore ajournait sans cesse cette question difficile. Il parait aussi que la proposition tendant à défendre aux Juifs de s'occuper de « propination » n'était pas du goût des nobles, dont était composé le Sejm et qui tiraient de gros bénéfices de cette source. En fin de compte, le Sejm proclama la fameuse Constitution du 3 mai 1791 qui apporta des changements favorables dans la situation juridique du tiers état et resta muette sur la question juive. En attendant, une contre-révolution des magnats et le démembrement supprima la Pologne en tant qu'état indépendant. Tous les projets de réforme, y compris la réforme juive, demeurèrent inexécutés.

Beaucoup de Juifs de l'ancien territoire de la République Polonaise cherchèrent alors une issue à leur misère en quittant le pays. C'est ainsi qu'à la fin du XVIII^e siècle et au commencement du XIX^e, les Juifs de Podolie, de Volynie, de la Russie Blanche et de la Lithuanie émigraient vers les provinces de la Nouvelle Russie; les Juifs de Posnanie — vers les villes allemandes (surtout vers Berlin), vers les Etats-Unis, et l'Angleterre, frayant la voie dans ces deux derniers pays à l'installation ultérieure des autres Juifs qui les y ont suivis.

*

* *

Les partages de la Pologne ainsi que différents évènements politiques subséquents, soumirent successivement les Juifs du territoire polonais à des régimes différents. Nous négligerons les changements éphémères et les dominations passagères. En définitive, pendant plus d'un siècle et jusqu'à la dernière guerre le territoire polonais et les Israélites qui l'habitaient se divisaient *grosso modo* comme il suit : 1) le territoire formant les départements actuels de l'Ouest appartenait à la Prusse; 2) la Galicie ou les départements actuels du Sud à l'Autriche; 3) les départements actuels du centre et de l'Est à l'Empire Russe.

CHAPITRE II.

Les Juifs dans les parties de la Pologne annexées à la Prusse et à l'Autriche

A) LA POSNANIE

La Prusse qui en définitive après le Congrès de Vienne (1815) n'a gardé du territoire polonais que les provinces correspondant à peu près aux actuels départements de l'Ouest de la Pologne, posséda un certain temps après le troisième partage de la Pologne les provinces qui portaient alors les noms suivants : 1) Prusse de l'Ouest; 2) Prusse du Sud; 3) Nouvelle Prusse de l'Est; 4) Nouvelle Silésie.

Nous avons quelques données sur la répartition professionnelle des Juifs dans la « Prusse du Sud » (1), qui comprenait 3 départements : Posnanie, Kalisch et Varsovie. Le nombre total des Juifs dans ce pays vers 1800 atteignait 83.924 âmes ou plus de 5 % de la population totale. Environ 1/5 de tous les Juifs habitait la campagne. Il y avait dans les villes de ces trois départements 29.118 artisans dont 4.164, ou seulement 14,3 % étaient Juifs. Parmi les grands commerçants, les Juifs s'élevaient à 40 % (1159 sur 2898). Dans le petit commerce les Juifs étaient en majorité. Parmi les artisans juifs de Posnanie plus des 4/5 était concentré dans l'habillement (69,5 %)

(1) *Holsche* : *Geographie und Statistik von West-Süd und Neuost Preussen*, Berlin 1804; *Beiträge zur Beschreibung von Süd und Neuost Preussen*, Berlin 1803. — Cités chez *J. Leschtschinsky* o. c.

et l'alimentation (15,3 %), tandis que chez les artisans non-Juifs à peine 2/5 (24,5 et 15,3 %). Sauf ces deux grandes branches et quelques espèces moins importantes (coiffeurs, musiciens, relieurs) la fraction juive parmi les artisans est très petite. On est surtout frappé de la faible participation des Juifs dans les branches qui se sont transformés par la suite en grande industrie (forgerons, serruriers, tisserands, menuisiers).

D'après une investigation dans les documents des archives faite par M. J. Leschtschinsky (1) les Juifs de Posnanie, province polonaise sous la domination allemande, se divisaient vers 1816 au point de vue professionnel, comme il suit :

	%
Commerçants, crédit, rentiers, fabricants	63,3
Artisans	34,0
Professions libérales	2,5
Agriculture	0,2
Total	100,0

Comme la catégorie des « sans profession », fort nombreuse chez les Juifs de Posnanie, fait défaut dans le tableau ci-dessus, M. Leschtschinsky estime que le pourcentage des artisans ne dépassait pas chez les Juifs 25 %. C'est pourtant une proportion déjà assez élevée en comparaison de la situation de la fin du XVIII^e siècle.

Nous ne nous arrêterons pas sur le destin des Juifs du duché de Posnanie et du reste du territoire polonais, sous la domination de « l'état policier » de Frédéric II. Le prodigieux développement du capitalisme, du commerce et de l'industrie, dans les grandes villes de l'Allemagne exerça un attrait invincible sur les Juifs de ces territoires qui sans

(1) O. c.

hésiter les quittaient pour les villes de l'Allemagne Centrale où ils s'installèrent et furent absorbés par l'organisme économique de ce pays. Le territoire des départements actuels de l'Ouest compta successivement le nombre des Juifs suivant :

1825		65.000	1900		35.000
1850		75.000	1921		13.324
1880		57.000			

Vers 1831 les Juifs formaient les 6,7 % de la population, en 1905 — 1,5 % (1), en 1921 — seulement 0,4 %

La question juive ne se pose donc pas dans les départements de l'Ouest de la Pologne actuelle.

B) LA GALICIE.

Les Juifs qui habitaient *la Galicie* devinrent sujets autrichiens, après le démembrement de la Pologne. Ainsi que pour les deux autres gouvernements qui prirent part aux partages de la Pologne (Russie et Prusse) se posa pour le gouvernement autrichien la nécessité de considérer la question économique juive. La politique de Joseph II et de Marie-Thérèse démontra à cet égard l'impuissance de l'absolutisme éclairé. En 1782 le « Toleranzpatent » fut édicté pour les Juifs et depuis lors on se mit à entreprendre différentes expériences de réforme, à l'aide de mesures surtout policières. On introduisit différentes restrictions quant à l'habitation des Juifs dans certaines villes, aux mariages des Israélites, etc. En voulant débarrasser le pays de gens sans profession productive on décrétait contre eux des mesures sé-

(1) B. Wasiutynski : « Ludnosc zydzowska w Krolestwie Polskiem ». (La population juive dans le Royaume de Pologne; en polonais) dans le tome II, de la revue « Ekonomista », Varsovie, 1911.

vères qui devaient les obliger à émigrer. Il est vrai que pour pousser les Juifs vers l'agriculture et vers les travaux manuels, on accorda plusieurs privilèges aux Juifs agriculteurs, mais sans oublier des mesures policières; un décret défendit aux Juifs de débiter des boissons alcooliques et « d'affermir » aucune sorte d'entreprises ayant rapport à l'agriculture (moulins, brasseries, etc.) — occupations qui nourrissaient presque tous les Juifs habitant la campagne, c'est-à-dire 1/3 de tous les Juifs galiciens. On voulait ainsi abattre d'un seul coup l'ancien régime économique et social enraciné depuis des générations. Naturellement cette tentative a échoué. Il était impossible de transformer les Juifs d'un trait de plume, en une nation de paysans. D'ailleurs le gouvernement n'avait pas une superficie suffisante de terre disponible et était d'ailleurs occupé à organiser des colonies d'Allemands. Aussi l'ignorance et la psychologie rétrograde de Juifs et de leurs chefs spirituels, les rabbins, s'opposaient beaucoup au succès des plans de réforme. C'est pourquoi au lieu d'améliorer la situation des Israélites, les « réformes » avaient pour eux des résultats funestes. Un petit nombre seulement de familles juives se livra à l'agriculture (en 1826 il y en avait 724) (1), tandis qu'on ruinait et réduisait à la misère plusieurs milliers d'individus.

Les « réformes » ainsi que de lourds impôts dont on accablait les Juifs provoquèrent une panique : Les Juifs quittaient en masse la Galicie se retirant principalement dans le territoire appelé depuis 1815

(1) *M. Stöger* : Darstellung der gesetzlichen Verfassung der galizischen Judenschaft, 1833, 2 tomes, cité chez dr. I. Schipper : « Die galizische Judenschaft in den Jahren 1772-1848 », dans la revue « Neue Jüdische Monatshefte », N° 9/10 du février 1918 et chez J. Leschtschinsky, o. c. Toutes les données statistiques ultérieures sur la Galicie de cette époque sont puisée de ces sources.

Royaume de Pologne et en Hongrie. En 1773 il y avait en Galicie 224.981 Juifs ou 6,5 % du total de la population, en 1789, seize ans après, seulement 178.072 ou 5,6 % du total des habitants; en 1847 environ 225.000 le même nombre presque qu'en 1773; l'accroissement naturel de la population pendant ces 74 années qui se serait élevé probablement à 300.000 âmes environ a disparu du fait de l'émigration (1). La population chrétienne s'est développée en même temps d'une manière normale.

La dépossession des Juifs dans les campagnes provoqua également une migration intérieure, une désertion des villages et une exode vers les bourgs et les villes où les nouveaux venus ont été grossir la classe commerciale juive, déjà fort encombrée. Mais le gouvernement continuait toujours sa politique de restrictions variées dans les professions libérales, dans le commerce, l'industrie et les métiers, par exemple exclusion des Juifs de l'industrie minière, défense aux artisans juifs d'exécuter des commandes pour des clients chrétiens (2), etc. Quant aux emplois publics, les Juifs en étaient entièrement exclus.

D'après Stöger on peut composer le tableau suivant qui nous présente de manière plus ou moins approximative la répartition professionnelle des Juifs galiciens (hommes) actifs vers 1820/7.

	%
Agriculture	1,4
Commerce et communications	33,2
Industrie et métiers	22,0
Professions libérales, clergé et autres profes. ..	2,4
Sans profession déterminée	41,0
Total	100,0

(1) Tous ces chiffres qui ne peuvent pas prétendre à une rigoureuse exactitude sont néanmoins suffisants pour prouver cet exode.

(2) « Theresianische Judenordnung ».

Tandis que 90 % de la population environnante étaient des agriculteurs, chez les Juifs, le pourcentage des paysans était insignifiant. C'est le commerce où travaillaient 2-3 % des non-Juifs qui tenait la première place parmi les Juifs actifs exerçant une profession déterminée (56,4 % de tous les Juifs ayant une profession déterminée s'occupaient du commerce et de transports); les Israélites formaient plus de 75 % de tous les actifs du commerce. Quant à l'industrie et les métiers environ 1/5 de tous les Juifs actifs y étaient occupé — (chez les non-Juifs 2-3 %) et ils formaient 40-45 % de tous les actifs dans cette branche. C'était pour la plupart de petits artisans; il y avait parmi eux 65,5 % de patrons et 34,5 % d'ouvriers et d'apprentis, donc en moyenne un ouvrier sur deux patrons. Environ 90 % de tous les artisans juifs étaient concentrés surtout dans deux branches : l'alimentation et le vêtement. Remarquons enfin que malgré les mesures sévères tendant à expulser du pays les Juifs sans profession déterminée, prêts à toutes les besognes, pauvres, mendiants etc, une partie énorme, 41 % de tous les Juifs actifs en Galicie appartenaient à cette catégorie. La période de restrictions légales qui pesaient lourdement sur la population juive de Galicie continuait (sans compter la brève période révolutionnaire de 1848-1849) jusque vers 1860 quand parurent les premiers décrets libéraux. Mais ce n'est que la constitution de 1867 et les décisions de la diète galicienne de 1868 qui accordèrent aux Juifs l'égalité devant la loi; les restrictions de fait et différentes vexations de la part de l'administration continuaient d'ailleurs sans cesse.

L'avènement de cette époque relativement libérale, ainsi que l'affranchissement des paysans, améliora dans une certaine mesure la situation matérielle des Juifs. Mais cette amélioration n'était que passagère et dans les années 1880 la situation des Israélites ga-

liciens devient de nouveau très difficile. L'économie générale très rétrograde du pays, ainsi que la politique des autorités autonomes polonaises empêchaient l'accession à un niveau supérieur de vie et s'opposaient à un progrès de quelque importance dans la structure économique des Juifs. Il n'y avait là rien de comparable à l'essor qu'avait pris à cette époque la partie de la Pologne placée sous la domination russe. La politique du gouvernement autrichien avait aussi une influence néfaste sur le développement industriel du pays. Le gouvernement central de Vienne traitait la Galicie comme un champ de débouchés pour l'industrie autrichienne et limitait par conséquent le plus possible le développement de l'industrie galicienne. Le développement des chemins de fer qui dans presque tous les pays était un puissant stimulant du développement économique avait aggravé la situation de la Galicie en facilitant l'inondation du pays par les produits des fabriques autrichiennes.

La Galicie est un pays très surpeuplé. Il y avait en Galicie dans la décade 1880-90 (1) 80 habitants par km², tandis qu'à la même époque dans un pays riche et industrialisé comme l'Allemagne — 87 et en France 71. De plus si on tient compte seulement de la population agricole les rapports deviennent encore plus anormaux. La Galicie compte 60 habitants agricoles par km²., l'Allemagne 37 et la France seulement 32.

Ce surpeuplement provoquait une grande pénurie de terres. Tandis que dans le Royaume de Pologne, pays d'ailleurs également surpeuplé, il y avait pour 1.000 campagnards en moyenne 2.700 ha. de terres, en Galicie il n'y en avait que 1.600 ha. (en Angleterre

(1) *S. Szczepanowski* : « Nedza Galicji w cyfrach ». (Ce que les chiffres nous disent de la misère de la Galicie; en polonais), Lwow, 1888. Tous les chiffres cités ici sont des moyennes pour les dernières années qui précèdent la publication du livre de *Szczepanowski*.

3.700 ha.). Dans cette situation, ainsi que par suite de son ignorance le paysan galicien produisait en moyenne 3 fois moins qu'un paysan en Angleterre ou en Belgique, 2 ½ fois moins qu'en France ou en Allemagne (sans même compter les cultures spéciales). Quant à la production totale par individu elle était 2 fois plus petite que dans le Royaume de Pologne à la même époque. Le revenu national par individu était en Galicie 9 fois moindre qu'en Angleterre. Aussi la consommation était-elle très basse. Dans ce pays par excellence agricole on consommait moins de produits de la campagne que dans les pays qui importent des denrées alimentaires de l'étranger. Ainsi la consommation annuelle par personne en kilogrammes s'élevait :

	blé (kg.)	viande (kg.)
En France	284	34
En Angleterre	217	50
En Galicie	114	10

Si l'on considère le total des produits alimentaires de première nécessité on compte qu'un habitant de la Galicie consommait en moyenne moitié moins qu'un citoyen des pays d'Europe Occidentale. Cette nourriture insuffisante a beaucoup contribué à la grande mortalité en Galicie. La longévité était en moyenne :

En Galicie de 27 ans pour les hommes, 28 ½ pour les femmes.

En France de 39 ans pour les hommes, 41 pour les femmes.

En Angleterre de 40 pour les hommes, 42 pour les femmes.

Si la situation générale était mauvaise, celle des Juifs était encore pire. M. Szczepanowski, cité plus haut, calcule que le revenu moyen d'un Chrétien de la classe moyenne était avec le revenu d'un Juif de

la même classe, dans le rapport de 1,6 : 1. « Le revenu du Juif » conclue l'auteur, « était donc un revenu d'indigent ». L'avènement du capitalisme en Galicie, quoique très lent, a aggravé la précarité de la situation des Juifs. Les artisans juifs concurrençaient difficilement l'usine. Les petits commerçants juifs perdaient souvent du terrain à cause de la concentration du commerce et du développement des coopératives, surtout parmi les paysans (« Kolka rolnicze »).

La situation lamentable de la population galicienne avait provoqué un large courant d'émigration juive et chrétienne. Entre 1900 et 1910 environ un demi million de personnes quittèrent le pays.

L'émigration juive, qui était surtout importante dans la Galicie Orientale se présente à nous avec les chiffres suivants.

En 1890 les Juifs formaient 11,6 % de la population galicienne, en 1900-11,1 % et en 1910 seulement 10,9 % (871 906 âmes). Il faut attribuer uniquement à l'émigration cette diminution du nombre relatif des Juifs, car l'accroissement naturel est même un peu plus fort chez les Juifs galiciens (grâce à une plus faible mortalité) que parmi les chrétiens. Entre 1900 et 1910 le nombre des Juifs en Galicie aurait dû grandir par l'accroissement naturel d'une population de 150.000 âmes. En réalité ce nombre s'est accru de 60.000 seulement, environ 90.000 personnes ont donc émigré. Entre 1881 et 1910 236.504 Juifs ont quitté la Galicie.

Malgré toutes ces conditions défavorables un lent progrès vers une structure économique supérieure se développa. Vers 1910 la Galicie possédait plus de 4.000 entreprises minières et industrielles occupant plus de 100.000 ouvriers avec une production d'une valeur d'environ 635 millions de couronnes. Le progrès général avait également une influence sur la situation des Israélites. Le pourcentage de travailleurs manuels et intellectuels (agriculture, petits métiers,

industrie, professions libérales, etc.) s'est élevé chez eux assez considérablement, par contre leur rôle dans le commerce a relativement déchu. Le dernier recensement autrichien officiel d'avant-guerre (1910) nous fournit la preuve de cette évolution.

Le recensement de 1910 classait les Juifs de Galicie selon leurs professions comme suit :

TABLEAU I.

Répartition professionnelle de la population juive de GALICIE d'après le recensement de 1910.

Classes	Actifs et passifs		Actifs	
	N. abs.	%	N. abs.	%
Agriculture	93.471	10,7	46.066	13,4
Industrie	214.184	24,6	78.691	23,0
Commerce et communications	462.006	53,0	174.711	51,0
Emplois publics, professions libérales ..	48.080	5,5	15.823	4,6
Armée	3.742	0,4	3.019	0,9
Personnes vivant aux frais des institutions, rentiers et sans profession	50.323	5,8	24.432	7,1
Total	871.804	100,0	342.742	100,0

Nous remarquons qu'un pourcentage relativement élevé de Juifs actifs se livre à l'agriculture (13,4 %), mais dans l'ensemble de la population ce pourcentage atteint 78,7 %. Par contre, plus de la moitié de Juifs s'occupe de commerce et de transport, chez les non-Juifs à peine 6,4 %. Aussi l'industrie est 3,5 fois plus importante parmi les Juifs que dans l'ensemble de la population où elle n'occupe que 6,8 %, donnant

ainsi la preuve du faible développement industriel de la Galicie, ce qui est une des causes de l'encombrement juif dans le commerce. Les Juifs forment 1,3 % de la population agricole active mais plus du 1/4 de la population industrielle et plus des 3/5 de tous les négociants, commerçants, transporteurs, etc.

Quant à la structure sociale de la population en Galicie, on peut s'en rendre compte par le tableau suivant :

TABLEAU II.

Répartition sociale des Juifs et de l'ensemble de la population de Galicie d'après le recensement de 1910.

Sur 100 actifs il y avait :

	Parmi les Juifs	Dans l'ensemble de la population
Personnes indépen- dantes	50,1	31,8
Ouvriers, apprentis, jour- naliers	21,1	17,1
Employés	5,4	2,0
Membres de famille coactifs	23,4	49,1
TOTAL	100,0	100,0

Le pourcentage de salariés est chez les Juifs plus élevé que chez les non-Juifs. C'est le résultat du caractère par excellence agricole de la population chrétienne en Galicie. L'agriculture marque un haut pourcentage d'indépendants et de membres de famille co-actifs.

CHAPITRE III.

Les Juifs dans la partie de la Pologne annexée à l'Empire russe

A) EPOQUE ANTÉRIEURE AU RECENSEMENT DE 1897.

Passons maintenant aux Juifs polonais habitant le territoire soumis à la domination russe. Nous nous occuperons surtout du territoire qui fait partie de la Pologne contemporaine.

Bien qu'on trouve des Juifs parmi les plus anciens habitants de *la Russie* (1) ils ne parurent en grand nombre dans ce pays qu'après le premier partage de la Pologne (1772), lorsque fut annexée la Russie Blanche. C'est alors que les occupants russes se sont heurtés à la « question juive ». Les Juifs furent d'abord reçus avec bienveillance par Catherine II. Comme tout le monde en Russie, ils durent s'inscrire dans un « ordre ». La grande majorité de Juifs fut inscrite dans les « ordres » de bourgeois de villes et de commerçants ce qui comportait une grave conséquence. D'après les lois russes d'alors, il était défendu aux bourgeois de villes de changer de domicile et de passer d'un gouvernement à un autre. Cette prescription s'appliquait donc également aux Juifs. En leur assignant (par l'ukaz sénatorial de 1791) comme lieu de résidence, outre la Russie Blanche,

(1) C'est à une émigration remontant au III^e siècle avant notre ère qu'appartiennent les plus anciens éléments israélites dans la Russie méridionale et en Crimée.

les provinces de la Nouvelle Russie (gouvernements Ekaterinoslaw et Tauride), avec permission d'y circuler librement, on instituait donc alors pour eux plutôt un privilège qu'une restriction. Mais les restrictions concernant la liberté de circulation de tous les bourgeois furent supprimées par la suite, tandis que pour les Juifs les mesures fixant la fameuse « zone de résidence » (1) (dont l'Ukaz de 1791 fut la base) restèrent en vigueur jusqu'à la fin du tsarisme.

Avec l'annexion des autres provinces polonaises, les limites de la « zone de résidence » s'élargirent. Le Congrès de Vienne a intégré dans l'Empire russe le Royaume autonome de Pologne (correspondant à peu près aux départements centraux de la Pologne contemporaine) habité par un grand nombre de Juifs. Pendant le règne du tsar « libéral », Alexandre I^{er} (1801-1825) marqué par le réveil du mysticisme religieux dans la haute société russe, on interdit aux Juifs un séjour même temporaire dans les gouvernements intérieurs de la Russie. Il leur était aussi interdit d'expédier des marchandises des douanes des villes frontières dans les villes de la Grande Russie. Le territoire sur lequel les Juifs avaient le droit de résider fut encore réduit par la défense qui leur fut faite de se fixer à moins de 50 verstes de la frontière. Le tsar Nicolas I^{er} restreignit encore les limites de la « zone », mais d'un autre côté en 1827 on avait atténué, dans une certaine mesure, l'interdiction de séjour pour les Juifs hors de la « zone ». Certaines catégories de Juifs furent autorisées pour des affaires déterminées à séjourner hors des limites de la « zone ». Le « Règlement sur les Juifs » (1835) fixa définitivement les limites de

(1) « *Zone de résidence* », (« tscherta osiedlosti » en russe) ou « territoire juif » ensemble de provinces où il était permis aux Juifs de résider d'une manière permanente.

la « zone », telles qu'elles sont demeurées jusqu'à la fin de l'Empire.

Indépendamment de l'exclusion des Juifs de la plus grande partie de l'Empire, pendant longtemps on leur interdit formellement, en vertu de vieux privilèges, plusieurs villes des provinces polonaises, non seulement comme résidence, mais encore comme lieu de visite. Dans la plupart des autres villes ils furent relégués dans certains quartiers (ghettos) et ils ne pouvaient en habiter d'autres. Aussi le droit d'habitation dans les villages ne leur était accordé à cette époque qu'exceptionnellement et dans des conditions bien vexatoires. Les conséquences de ce choix restreint de domicile étaient très fâcheuses pour les Juifs aussi bien sous le rapport social que sous le rapport industriel.

Mais les restrictions concernant le choix du lieu d'habitation furent aggravées par de sérieuses limitations quant au choix des professions et des emplois lucratifs (1).

Il n'était permis à un Juif d'acheter des biens-fonds qu'après avoir établi comme agriculteurs à ses propres frais vingt-cinq autres familles juives. L'Etat n'abandonnait à l'exploitation des agriculteurs Israélites que des terrains stériles et qu'ils devaient défricher eux-mêmes. Sans expérience dans la culture on les rendait incapables d'en acquérir une en leur interdisant de prendre à leur service des travailleurs chrétiens ou de faire eux-mêmes un apprentissage chez les fermiers de cette religion. L'achat de terrains incultes en vue de la colonisation n'était permis aux Juifs qu'à des conditions et moyennant des formalités tellement onéreuses que les Juifs peu aisés étaient rarement en état de profiter de cette possibilité. Les restrictions quant à l'a-

(1) Comp. : Mémoire sur la situation des Israélites en Pologne. Paris, 1858.

chat de biens-fonds par les Juifs leur rendait impossible l'accès dans certaines branches dépendant de l'agriculture, par exemple l'industrie sucrière qui demande des terres pour la culture de la betterave, etc. Quant aux artisans israélites, ils étaient exclus des corporations et de leurs privilèges; il leur était interdit de prendre des ouvriers chrétiens à leur service, ainsi que d'entrer comme ouvriers dans les ateliers des patrons chrétiens. L'accès à certaines professions était entièrement interdit aux Juifs : la pharmacie et la vente d'articles pharmaceutiques, les professions d'architecte, d'avocat, d'instituteur (excepté bien entendu dans les « chedarim », écoles confessionnelles juives). Ils étaient exclus de l'avancement dans les grades militaires; tout emploi civil et municipal leur était inaccessible. Les Juifs n'avaient pas le droit d'acheter des maisons en pierre. En 1836 on les chassa de l'industrie minière.

Ecrasés sous le poids d'impôts énormes, les Juifs ne jouissaient d'aucun droit politique. Différents réglemens administratifs multipliaient le nombre des vexations (par exemple l'arrêté de 1853 défendait qu'aucune nourrice chrétienne allaitât un enfant juif, etc.).

Dans ces conditions, grâce aux restrictions dans le libre choix de professions ainsi que par la force d'une tradition antérieure, le développement de la structure économique des Juifs se produisait très lentement et la grande masse de la population juive continuait à s'occuper de commerce ou à servir d'intermédiaires.

Voilà comment, M. André Slowaczynski, un contemporain, membre de la « Société de Statistique Universelle », décrit (1) la situation des Israélites :

(1) Statistique du Royaume de Pologne, Paris, 1837.

...« Il n'y a pas de bourgeois proprement dits en Pologne, le Juif en occupe la place ».

...« Le Juif est le vrai bourgeois, l'industriel de la Pologne ».

...« Le Juif est le trafiquant, le factotum du Polonais. Il prête de l'argent à grosse usure, achète et revend le blé, le bétail, les toiles, le drap, la bière et l'eau-de-vie; ce dernier article lui est particulier; presque tous les cabarets, surtout ceux des villages, sont affermés par les Juifs, parce qu'ils paient plus qu'un chrétien polonais, allemand ou russe ».

...« Les Juifs n'ont point la garde de places fortes, mais ils administrent le pays. On leur a affermé les revenus des loteries, du tabac, de la viande, des boissons, des douanes; on leur a octroyé des franchises pour le débit des boissons ».

Mais pourtant une évolution dans la répartition professionnelle des Juifs se dessinait.

M. Slowaczynski, en affirmant que « les Polonais sont peu propres au travail des ateliers », dit par contre que le Juif « serait bon ouvrier de fabrique et de manufacture; de nos jours il est passementier, ferblantier et tailleur ».

La participation grandissante des Juifs dans les métiers manuels peut être illustrée par les données sur la répartition professionnelle des Juifs du Royaume de Pologne vers 1843 (1). Le nombre total des Juifs se serait élevé à cette époque dans le Royaume de Pologne à 523.396 âmes dont 85,8 % habitaient les villes. Celui des non-Juifs, s'élevait à 4.170.107 dont 84,7 % habitaient la campagne. Sur 106.514 Juifs

(1) *E. Frenk* : « Di tzol yiden oun zajere bescheftigungen in di shtet oun derfer foun kenigrajch Pohlen in 1843 yor ». (Le nombre de Juifs et leurs occupations dans les villes et villages du Royaume de Pologne en 1843; en yiddish). Dans la revue « *Bleter far idische demografie, statistik oun ekonomik* ». (Pages de démographie, statistique et économie juive), N° 3, Berlin 1923.

dont la profession nous est connue il y avait 29.809 ouvriers et artisans, 26.456 journaliers, 14.187 dans le service domestique et seulement 18.835 commerçants, boutiquiers, intermédiaires, fournisseurs, cabaretiers et restaurateurs. Ce dernier chiffre est invraisemblablement bas et paraît par conséquent douteux. Par contre, le nombre des journaliers semble exagéré. M. Frenk qui apporte ces chiffres, fait également des réserves quant à leur exactitude. Comme ces chiffres sont tirés d'une statistique officielle, il est probable qu'un nombre considérable de petits commerçants, pour éviter les lourds impôts s'étaient déclarés « journaliers » de profession. La catégorie des journaliers comprend probablement aussi un grand nombre de mendiants, de petits commerçants déclassés, etc. Mais même avec ces correctifs nous pouvons observer un grand progrès en comparaison de la situation à la fin du XVIII^e siècle.

La situation matérielle des Juifs était pourtant très mauvaise. M. Slowaczynsky, cité plus haut, écrit :

...« Le Juif se nourrit de peu et il ne boit ordinairement que de l'eau ».

...« Sa nourriture ordinaire c'est la ciboule, (l'oignon) avec du sel, l'ail et le pain sec avec de l'eau pour rafraîchissement ».

Dans le « Mémoire sur la situation des Israélites en Pologne » cité plus haut, nous trouvons des données sur les professions des Juifs vers 1857 qui nous paraissent plus exactes que les précédentes.

Le chiffre de la population totale des Israélites en Pologne se serait élevé à 563.093 âmes (environ le 1/8 de la population entière). Nous possédons des renseignements sur la répartition professionnelle de tous les Juifs du Royaume de Pologne excepté la ville de Varsovie où la proportion était en toute pro-

tabilité la même. Les chiffres comprennent les actifs et leurs familles :

Artisans	119.178
Médecins	2.519
Laboureurs	28.931
Petits propriétaires dans les villes secondaires, vivant à la fois de commerce et d'agricul.	103.242
Commerçants	100.219
Eleveurs de bestiaux et « fermiers-laitiers »	9.241
Domestiques	10.395
Journaliers	37.106
Ecclésiastiques et précepteurs	10.099
Mendiants, etc.	3.004
Sans profession	51.418
Ensemble	475.352

Les artisans formaient donc plus d'un cinquième de la totalité des Juifs, le nombre de commerçants n'atteignait pas cette fraction. Le « Mémoire » affirme que dans bien des contrées (par exemple : dans la province d'Augustow) les Juifs étaient les seuls artisans en toutes les spécialités. Ce nombre, de 28.391 Juifs qui se livraient aux travaux d'agriculture, résulte en partie des essais de colonisation de Juifs dont il sera question plus loin. Il faut souligner le grand nombre d'Israélites sans profession.

Il est enfin intéressant de considérer la répartition des artisans juifs par branches, donnée par le « Mémoire » cité plus haut :

Paveurs	407	Relieurs	1.117
Charpentiers ...	481	Ramoneurs	156
Ferblantiers	1.252	Meuniers	1.936
Tanneurs	4.626	Forgerons	1.986
Potiers	270	Maçons	1.973
Maréchaux-ferrants	258	Boulangers	11.214

Tailleurs	32.957	Charbonniers ..	222
Pelletiers	6.855	Cordonniers ...	14.182
Tisserands	2.145		

Notons que cette répartition des artisans juifs est assez semblable à la répartition actuelle des travailleurs juifs en Pologne.

*
* *

La misère régnant parmi les Juifs, entassés dans la « zone » légale et qui se faisaient mutuellement une concurrence meurtrière, attirait depuis longtemps l'attention des sphères gouvernementales. On se rendait compte de la situation anormale dans laquelle se trouvaient les masses juives. Déjà en 1802 le gouvernement impérial russe recommandait à une commission comptant parmi ses membres le poète Dzierzawinow, le comte Seweryn Potocki, Adam Czartoryski, d'examiner la situation de la population juive et de proposer des mesures capables de l'améliorer. Dzierzawinow exposa dans son rapport l'affreuse misère de la population juive des petites villes et proposa d'installer une partie des Juifs comme agriculteurs. Il est intéressant d'examiner un peu plus longuement ces tentatives de colonisation agricole juive.

« Le projet d'installation des Juifs comme agriculteurs — dit un rapport officiel présenté à l'empereur Nicolas I^{er} — a pour but de diminuer le nombre de ceux qui exercent un petit commerce, non seulement sans grand profit pour eux-mêmes, mais encore au préjudice du public et du commerce même, d'augmenter la classe des producteurs, d'habituer les Juifs à une vie d'ordre et de travail régulier pour faire d'eux des sujets utiles à l'Empire ».

On décida alors d'établir quelques dizaines de mil-

liers de familles juives à la campagne et on créa dans ce but un « Comité pour l'établissement agricole des Juifs ». Il y avait dans le Sud de la Russie de grandes steppes désertes qu'on venait de conquérir sur les Turcs; on eut l'idée de les coloniser par les Juifs. Une loi de 1804 conféra aux Juifs le droit d'acquérir et d'affermir ces terrains pour s'occuper d'agriculture. On leur promit plusieurs facilités et pour ceux qui n'avaient pas de ressources pour s'installer des concessions de l'état et une avance du Trésor. Quelques colonies israélites ont été alors (vers 1807) fondées dans le rayon de Cherson. C'est là que se trouve actuellement le plus grand centre agricole juif du monde entier.

Faute d'argent la colonisation fut plusieurs fois interrompue. Elle prit un nouvel essor après le « Règlement » de 1835 très favorable à l'agriculture juive et c'est entre 1840 et 1850 qu'on a fondé le plus grand nombre de colonies juives. Peu à peu une population agricole juive d'environ 100.000 âmes s'est massée dans quelques arrondissements du Sud et du Nord-Ouest de la Russie.

Ce mouvement tendant à former des colons juifs toucha aussi dans une certaine mesure les Israélites du Royaume de Pologne (1).

Dès le règne de Stanislas Poniatowski une colonie agricole juive (Przykalety) avait été fondée en Pologne dans le gouvernement d'Augustowo. La Constitution du Sejm de 1775 avait autorisé les Juifs à s'établir sur les domaines de la Couronne et du Clergé en Pologne et en Lithuanie. On accordait aux colons l'usufruit perpétuel des terres et l'exemption fiscale d'une durée de 3 à 6 ans. Mais les résultats ne furent que médiocres.

(1) Voir : « Recueil de matériaux sur la situation économique des Israélites de Russie », d'après l'enquête de la Jewish Colonization Association (J. C. A.), Paris, 1906.

Après la création du Royaume de Pologne, quelques riches Juifs firent des tentatives pour attirer leurs correligionnaires vers le travail agricole. Il fallait pour cela, dans chaque cas, une permission expresse du lieutenant (*namiestnik*) du Royaume, ce qui n'était pas facile à obtenir. M. Leb Szper ayant vaincu toutes les difficultés prit en location dans les majorats du comte Zamojski trois domaines : Mokre, Wieprzec, et Zdanow, qu'il cultivait à l'aide de journaliers juifs. Ces journaliers après avoir travaillé chez M. Szper louèrent ensuite des terres qu'ils cultivèrent eux-mêmes. M. S. Posner qui déjà en 1828 avait créé, pour venir en aide à ses coreligionnaires, une usine textile employant plus de 1000 ouvriers juifs (6000 âmes) avait installé vers 1840 dans sa propriété de Kuchary (gouvernement de Plock) 31 familles, leur avait accordé gratuitement l'usufruit des terres avec des animaux de labour et des instruments aratoires, à condition de se livrer à la culture de ces terres.

Mais ce fut surtout l'« Ukaz » de 1843 qui contribua au développement de la colonisation agricole juive en Pologne. Cet « Ukaz » permit aux Juifs de s'établir sur les terres de la « Couronne » et les colons furent exemptés du service militaire.

La concession des terres était pourtant accompagnée de restrictions importantes. Les colons ne devaient employer que des correligionnaires, ce qui les empêchait d'apprendre pratiquement l'agriculture chez les paysans voisins. L'exemption du service militaire ne comprenait que ceux qui s'établissaient en groupes. Ceux qui s'installaient en qualité de fermiers isolés n'étaient pas exemptés du service militaire. Les terres assignées aux colons juifs ne se distinguaient pas par leur fertilité, car toutes les bonnes terres étaient déjà occupées.

Le résultat final de l'essai de colonisation entrepris

dans la première moitié du siècle dernier attacha à la terre dans le Royaume de Pologne 2.509 familles juives (12.545 âmes) exploitant 13.334 desiatines. Les agriculteurs juifs de Pologne étaient pour la plupart dispersés dans des fermes isolées. On rencontrait rarement des hameaux juifs de quelque importance.

La colonisation qui devait écarter les Juifs des autres métiers, n'a donc pas justifié les espérances excessives qu'on fondait sur elle; une petite partie seulement de la population israélite passa à la culture. Le « Recueil de matériaux sur la situation économique des Israélites de Russie » rédigé d'après l'enquête de la J. C. A. l'explique en outre, comme il suit : « La manière même dont on posa le problème compliqué de la colonisation laissait, en raison des défauts du système bureaucratique d'alors, beaucoup à désirer. D'autre part, le travail du paysan russe (et l'on peut dire la même chose du paysan polonais) était très peu productif. Le bénéfice qu'il retirait de l'agriculture lui suffisait à peine pour satisfaire aux besoins de son existence. Les agriculteurs juifs n'ont pu adopter d'autres procédés de culture que ceux en usage chez les paysans ».

D'ailleurs un revirement réactionnaire se produisit dans la politique du gouvernement russe. Si dans la première moitié du XIX^e siècle le gouvernement avait cherché par des moyens artificiels à encourager les Juifs à cultiver la terre dans la seconde moitié du siècle il passa à l'autre extrémité en décrétant des mesures restrictives.

En 1864 il fut interdit aux Juifs d'acheter des terres dans les neuf gouvernements relevant des gouverneurs généraux de Wilno et de Kief. Les « règlements provisoires » de 1882 (en vigueur jusqu'à la chute du tsarisme) interdirent de légaliser tout contrat d'acquisition ou de location conclu par des Juifs pour des propriétés situées hors des villes et

des bourgs. Ces « règlements » enlevaient ainsi aux colonies juives déjà existantes la possibilité d'étendre leurs possessions ou d'affermir de nouvelles terres. Sous Nicolas II, on commença même à liquider graduellement l'avoir des Juifs agriculteurs. Dans la région du Sud-Ouest on reprit aux Juifs 1600 déciatines de terre arable, et en Podolie presque tous les Juifs furent dépossédés de leurs terres.

Les restrictions légales mentionnées plus haut ne s'étendaient pas aux 10 gouvernements du Royaume de Pologne. Mais en 1891 les Juifs perdirent là aussi le droit d'acheter et de louer des terres aux paysans et de s'établir sur les terrains de ces derniers.

La législation restrictive ne réussit pas cependant à empêcher une certaine partie de la population juive, poussée par des raisons d'ordre économique, de s'occuper d'agriculture, quand la moindre occasion s'en présentait.

Quant au caractère de l'agriculture juive, le rôle des Juifs était insignifiant dans la production des céréales. Mais un grand nombre d'Israélites se livraient en Pologne à des cultures spéciales (culture maraîchère et fruitière, industrie laitière, etc.). L'état économique des colonies juives avant la guerre était satisfaisant. Les Juifs établis comme agriculteurs ne montraient pas en général de tendance à quitter la campagne pour la ville. Ils introduisaient plutôt dans cette profession nouvelle pour eux les caractéristiques qui leur sont propres. Ils installaient diverses entreprises industrielles se rattachant à la production agricole, comme des moulins, huileries et tanneries.

*

* *

Dans la seconde moitié du XIX^e siècle, époque des « grandes réformes » d'Alexandre II, des change-

ments profonds sont survenus dans la vie économique de la Russie.

C'est alors qu'au lieu de l'économie naturelle s'est développé en Russie l'économie d'échange. L'abolition du servage et l'émancipation des paysans (1864), la construction des chemins de fers et divers autres facteurs ont provoqué toute une révolution dans la vie économique du pays : l'industrie et le commerce et surtout le commerce avec l'étranger ont pris un essor tout à fait inconnu jusqu'alors. Parallèlement un développement de la vie intellectuelle se poursuivait et une demande croissante des services des intellectuels se faisait sentir.

Les Juifs ont joué un rôle important dans ces événements et les capitalistes juifs ont contribué fortement à organiser l'industrie et le commerce naissants du pays.

La Pologne aussi se transformait en état capitaliste. Les villes croissaient rapidement. L'industrie et le commerce faisaient des progrès jusque là inégalés. Vers 1850 la valeur de la production industrielle du Royaume de Pologne s'élevait à 11 millions de roubles à peine, en 1870 elle atteignait déjà 64 millions. Entre 1871 et 1894 le nombre des artisans du Royaume de Pologne augmenta de 5 fois environ et la valeur de leur production de plus de 12 fois (1). Entre les années 80 et 90 du siècle dernier, après la guerre avec la Turquie, le gouvernement russe augmenta considérablement les droits d'entrée pour les produits étrangers. Cette circonstance a contribué au développement de l'industrie polonaise, qui trouvait des débouchés sur le vaste marché de la Russie.

Les Juifs étaient les agents actifs du progrès industriel et commercial du Royaume de Pologne.

(1) *S. Koszutski* : *Rozwoj ekonomiczny Krolestwa Polskiego*. (Le développement économique du Royaume de Pologne; en polonais), Varsovie, 1905.

Ajoutons qu'à mesure que l'élément chrétien s'organisait, les services rendus étaient vite oubliés. On vit dans les Juifs un obstacle à la prospérité de la classe bourgeoise polonaise. On les considéra comme de dangereux concurrents à combattre par tous les moyens. C'est là la source principale de l'antisémitisme moderne, antisémitisme de concurrence.

Nous ne trouvons pas à cette époque de transformations radicales dans la situation juridique des Israélites. La privation du droit de choisir librement le lieu d'habitation et les restrictions apportées au libre choix des professions continuaient à exercer leur rôle néfaste. Les professions agricoles étaient presque fermées aux Juifs, faute de terres disponibles et la défense (loi de 1891) d'acquérir ou de louer des terres appartenant à la classe paysanne. Parmi les professions urbaines bon nombre étaient interdites aux Israélites par la loi et de plus par des mesures et ordonnances administratives. En 1886 et 1887 le Ministère d'Instruction Publique créait le fameux « *numerus clausus* » dans les lycées, écoles techniques, commerciales et universités qui limitaient à 10 % dans la « *zone de résidence* » le nombre des élèves israélites. Bien des écoles spéciales étaient entièrement fermées aux élèves juifs.

« Toutes les fonctions qui dépendaient de l'Etat et des corps publics étaient interdites aux Juifs, du haut en bas de l'échelle hiérarchique. Cette mesure d'exception concernait non seulement les institutions administratives proprement dites, mais même les établissements industriels, commerciaux ou autres appartenant à l'Etat et à ses organes. Les Juifs n'étaient pas admis dans les P. T. T., les chemins de fers, etc., même comme simples facteurs ou comme manœuvres. Les Juifs ne pouvaient pas non plus être professeurs dans une université ou dans les lycées d'Etat. Plusieurs autres restrictions rendaient très

difficile l'entrée des Juifs dans la carrière d'avocat et même dans celle de concierge » (1). Toutes ces restrictions réduisaient sérieusement pour eux le choix d'une profession et limitaient leur champ d'action.

Mais malgré ces conditions juridiques défavorables, le lent mais systématique processus de transformation professionnelle et sociale des Juifs polonais commencé dès la fin du XVIII^e siècle avec la décadence de l'économie féodale de la noblesse (*szlachta*) polonaise, prit un nouvel essor parallèlement au développement économique général du pays. Dans ce développement de la structure *professionnelle* juive on peut distinguer un triple courant : 1) l'élévation du pourcentage des Juifs travaillant physiquement : la croissance rapide du nombre d'artisans et la naissance d'un prolétariat salarié juif; 2) la lente transformation des cabaretiers juifs, petits boutiquiers, usuriers et intermédiaires — en une classe de commerçants modernes; 3) l'élévation des nombres absolu et relatif des intellectuels.

Des changements profonds se sont également fait jour dans les relations *sociales*. Jusqu'à vers le milieu du XIX^e siècle la population juive semblait être homogène et malgré l'éternel antagonisme du riche et du pauvre, empreint d'un caractère patriarcal. L'essor considérable du capitalisme, de l'industrie, le développement du grand commerce, la transformation de l'économie, l'accroissement rapide de la population des villes, en changeant radicalement la composition professionnelle des Juifs, apportèrent également une différenciation au sein de la population juive où les antagonismes de classes jusque là

(1) Voir : L. Hersch, o. c. Malheureusement, comme nous le verrons, cette situation quant à l'éviction des Juifs des emplois publics n'a que très peu changé dans la Pologne ressuscitée.

insensibles, s'accroissent de plus en plus. Depuis la création en 1897 du « Bund », grand parti socialiste du prolétariat juif, de ce prolétariat souvent méconnu, on peut parler d'un mouvement ouvrier juif moderne, d'une envergure européenne.

B) LES DONNÉES DU RECENSEMENT DE 1897.

L'évolution de la structure économique des Juifs du Royaume de Pologne trouve une illustration dans les résultats du premier recensement général russe du 28 janvier 1897 (1). D'après ce recensement il y avait dans les 10 gouvernements constituant le Royaume de Pologne (2) 1.321.100 Juifs de religion, ce qui revient à 14,1 % du total de la population qui était de 9.402.253 âmes. Les Juifs formaient 37,7 % du total de la population urbaine, 45,3 % dans les bourgs et 2,7 % seulement à la campagne; 61,6 % de tous les Juifs de ce territoire habitaient les villes, 25,1 % — les bourgs et 13,3 % — les villages.

Quant à la répartition professionnelle des Juifs le tableau correspondant dans les résultats officiels du recensement nous donne une combinaison des groupes professionnels avec la nationalité (ethnique) et non avec la religion, au surplus la nationalité est désignée d'après la langue maternelle c'est-à-dire qu'on a compté comme Juifs de nationalité ceux

(1) La précision des données de ce recensement officiel est sujet à caution. Il a été organisé d'une façon bureaucratique, les formulaires étaient rédigés uniquement en russe — langue peu intelligible à beaucoup d'habitants de la Pologne.

(2) En Russie Européenne (la « zone de résidence » exceptée) les Juifs faisaient à peine 0,33 % de la population totale. Dans la « zone » (25 gouvernements) habitaient 94,9 % des Juifs de tout l'Empire Russe.

d'entre les Israélites de religion qui ont déclaré le « yiddish » comme langue maternelle. Mais ces deux chiffres (Juifs de religion et Juifs de nationalité) ne sont pas très différents. Sur 1.321.100 Juifs de religion 1.267.213 (ou 95,9 %) ont déclaré le « yiddish ». Nous pouvons dire que les données qui sont en notre possession suffisent à caractériser la structure professionnelle de la population juive à cette époque.

M. Broutzkous (1) classe les branches professionnelles considérées par le recensement en 8 groupes compris dans le tableau suivant :

TABLEAU III.

Répartition professionnelle de la population juive du Royaume de Pologne d'après le recensement de 1897.

Classes	Nombre des Juifs sur 100 Juifs actifs et passifs	Nombre de Juifs sur 100 actifs
Agriculture. Economie rurale	2,3	0,5
Industrie	34,9	23,3
Communications et transports	3,5	22,4
Commerce	39,0	73,0
Services privés, journaliers, domestiques	8,3	12,4
Emplois publics et professions libérales	4,4	17,5
Professions indéterminées et improductives	6,6	18,8
Armée	1,0	5,1
TOTAL	100,0	12,5

(1) Profesjonalny sostaw yewreyskawo naselenya Rossii. (La répartition professionnelle de la population juive en Russie; en russe), St-Petersburg, 1908. L'industrie forestière est comptée comme chez M. Broutzkous, dans le groupe industrie et non agriculture.

Nous voyons que, les Juifs étant éloignés de la terre par des vicissitudes historiques et par la politique des gouvernants, *l'agriculture* joue un rôle insignifiant dans leurs sources de revenus. Parmi tous les actifs en agriculture, les Juifs ne formaient que 0,5 %.

Par contre, 34,9 % de tous les Juifs actifs et passifs vivent de *l'industrie*; sur 100 personnes actives en industrie il y avait 23,3 Juifs. Quant aux branches industrielles on peut constater que les Juifs sont faiblement représentés dans celles qui sont intimement liées aux opérations d'extraction et le premier stade de la transformation ainsi que dans la grande industrie. Notamment 0,01 % des Juifs du Royaume de Pologne tirait leur subsistance de la métallurgie, 0,05 % de l'extraction des minerais et de la houille, 0,24 % des industries chimiques, 1,91 % des industries des métaux etc. Dans les autres branches, qui répondent aux besoins directs du consommateur et portent le plus souvent le caractère de petits métiers, les Juifs sont beaucoup plus nombreux. Il faut surtout souligner le fait que près de la moitié des Juifs de l'industrie, vit de l'industrie des vêtements; les Juifs forment près de la moitié de tous les actifs dans cette branche.

Le commerce présentant pour les Juifs du Royaume de Pologne une source de revenus de bien peu supérieure à l'industrie. C'est par ce fait que s'explique le processus d'évolution, dont il a été question plus haut. Néanmoins presque les 3/4 de tous les actifs du commerce étaient des Juifs. Dans une publication officielle, de la Commission Impériale de Russie à l'Exposition Universelle de Paris (1) nous trouvons les remarques suivantes : « Ce qui caractérise le commerce russe, c'est l'abondance des inter-

(1) La Russie à la fin du XIX^e siècle. Paris, 1900.

médiataires placés entre le producteur et le consommateur... Sur la frontière terrestre occidentale de l'Empire, (Pologne) parmi les petits acheteurs et les commis ce sont les Israélites qui ont le premier rôle; beaucoup de branches du commerce intérieur russe sont passées entièrement entre les mains des Israélites, telles sont par exemple le commerce des soies de porc, des plumes, des cuirs de veau et d'autres ». Il est encore curieux de noter que la population juive est particulièrement nombreuse dans les branches commerciales qui se trouvent le plus étroitement en rapport avec la population rurale; les Juifs formaient plus de 90 % des actifs du commerce des grains, des cuirs, des fourrures; plus des 4/5 dans le commerce de bétail et près de 3/4 dans le commerce des autres produits de l'économie rurale.

Quand aux *communications et transports*, le pourcentage relativement élevé des Juifs qui en vivaient (3,5 %) et le fort pourcentage de Juifs actifs parmi tous les actifs de ce groupe (22,4 %) provient de la branche « *voiturage* » (voiture de louage, déménageurs, assainissement) où travaillent 2,9 % de tous les Juifs; les Juifs font dans cette branche 47,0 % de tous les actifs. Par contre, dans les autres branches des « *communications* », dépendant de l'Etat la situation est toute autre. Ainsi à peine 0,1 des Juifs appartient au groupe de chemins de fer où ils ne forment que 1,7 % de tous les actifs. Dans les P. T. T. les chiffres relatifs sont : 0,03 et 3,8.

Le groupe « *services privés, journaliers, domestiques* » ne constituent qu'une seule branche. Nous ne pouvons donc en faire le détail. Bornons nous à constater que la proportion des Juifs dans ce groupe (12,4 %) répond à peu près à leur participation parmi les actifs (12,5 %).

4,4 % de tous les Juifs vivent des « *emplois publics et professions libérales* » et sur 100 actifs dans ce

groupe il y a 17,5 Juifs. Ce dernier pourcentage relativement élevé est dû uniquement à la forte proportion (environ la moitié des actifs) des Juifs qui sont dans le clergé et qui sont attachés au service des églises, temples, cimetières, etc., l'enseignement et l'éducation. Le nombre des Juifs est relativement élevé aussi dans les branches : « sciences, lettres arts » (les Juifs forment environ 1/5 de tous les actifs) « hygiène publique » et « service de la bienfaisance » (environ 1/4 de tous les actifs). Par contre, parmi les avocats, à cause de restrictions diverses, les Juifs n'atteignent pas leur pourcentage parmi les actifs. Mais la politique antisémite du gouvernement (« Kromye yevreiev » — « les Juifs exceptés », terme devenu populaire à cause de son emploi fréquent dans les lois et décrets) se manifeste surtout dans les groupes « administration, justice, police » et « municipalité » où la participation des Juifs est presque nulle.

Dans le dernier groupe « *professions indéterminées et improductives* » 6,6 % de tous les Israélites y appartenaient et sur 100 actifs de ce groupe il y avait 18,8 Juifs. Les Juifs étaient dans les différentes branches de ce groupe : 28,0 % — parmi les rentiers, propriétaires d'immeubles, individus vivant à la charge de leurs parents, 11, 1 % — parmi les personnes entretenues aux frais de l'Etat, des institutions publiques et des particuliers, 29,8 %, — dans les professions indéterminées etc.

Il ressort de cette étude, que les Juifs participent très peu à la production des richesses, mais jouent un rôle important dans leur adaptation aux usages et un rôle dominant dans la circulation et surtout dans l'échange.

Malgré ces particularités il faut reconnaître que l'ensemble des résultats du Recensement de 1897 cons-

titue une preuve de l'évolution accomplie par les Juifs vers une meilleure structure professionnelle.

*
* *

Le recensement de 1897 ne nous fournit pas des données suffisantes pour nous permettre de nous rendre compte de la structure sociale de la population. Le propriétaire d'une grande usine, son directeur ou l'ingénieur qui assure la direction des travaux, le contre-maître, ainsi que l'ouvrier sans spécialité qui y est employé — tous sont réunis sans distinction dans la même catégorie des actifs d'une branche donnée. Une distinction entre le caractère des entreprises fait également défaut. Les ouvriers d'une fabrique occupant des milliers de salariés sont donc placés dans la même catégorie que l'ouvrier à domicile ou l'artisan indépendant. Dans une certaine mesure cette lacune est comblée par l'enquête J. C. A. (voir section C du présent chapitre). Dans le recensement de 1897 toutefois, nous trouvons une répartition en « ordres » (« *soslowja* »).

TABLEAU IV

Répartition de la population dans le Royaume de Pologne d'après les « ordres » (1897).

<i>Ordres</i>	<i>Juifs</i>	<i>Ensemble de la population</i>
Marchands	0,4	0,1
Bourgeois de villes	93,8	19,4
Paysans	5,7	60,2
Divers (noblesse, sujets étrangers, sans indication, etc.) ..	0,1	20,3
TOTAL	100,0	100,0

Le terme « ordre » (marchands, paysans, etc.) a ici une signification tout à fait précise. Il désigne une classification sociale et administrative où étaient distribués tous les habitants qui d'après la législation russe alors en vigueur avaient des obligations et des droits différents suivant les « ordres » auxquels ils appartenaient. Nous voyons que presque tous les Juifs sont « bourgeois de ville ». Une petite fraction (0,4 %) ayant atteint une situation économique plus privilégiée a passé dans l'ordre des « marchands ». Il est encore intéressant de constater que le pourcentage des « paysans » est 2,5 fois plus grand chez les Juifs que celui de ceux qui vivent d'agriculture.

C) LES DONNÉES DE « L'ENQUÊTE J. C. A. ».

Nous avons déjà indiqué que presque simultanément au recensement de 1897, en 1898 et 1899, la Jewish Colonization Association (J. C. A.) a entrepris officieusement une enquête (1) qui a fourni de riches matériaux sur l'activité économique d'une partie de la population israélite en Russie et notamment sur les Juifs occupés dans l'agriculture, sur les artisans, les manœuvres et les ouvriers de la grande industrie. Pour différentes raisons les chiffres sur le commerce juif n'ont pas été calculés. Les totaux de l'enquête coïncidant plus ou moins avec les résultats du recensement de 1897, on peut s'en rapporter avec assez de confiance à ces données, elles remplissent dans une certaine mesure les lacunes du recensement officiel quoique étant elles-mêmes

(1) Recueil des matériaux sur la situation économique des Israélites de Russie. 2 volumes, Paris, 1906. L'édition russe a paru à Saint-Petersburg en 1904. Nous appellerons ce travail par la suite : « *Enquête JCA* ».

bien loin d'être complètes à cause du caractère privé de l'enquête.

Nous exposerons brièvement les principaux résultats de cette enquête en ce qui concerne le Royaume de Pologne.

a) *Agriculture.*

On a relevé en tout, dans le Royaume de Pologne 2509 familles de Juifs agriculteurs. On a constaté que le nombre de Juifs devenus agriculteurs de leur propre initiative est trois fois plus grand que celui des Juifs devenus colons à la faveur des franchises attachées à cette qualité.

La surface occupée par ces 2.509 familles est d'environ 15.000 desiatines.

Les nombres indiqués par les correspondants de la J. C. A. sont sans aucun doute au-dessous de la réalité, mais ils prouvent néanmoins que les Juifs ne possèdent qu'une infime partie des propriétés rurales. D'après les données de la Société de Crédit agricole en Pologne, les Juifs à cette époque avaient entre leurs mains en propriété ou en location à peine 2,5 % de la superficie totale du Royaume de Pologne. Les Juifs sont presque tous propriétaires de leurs lots. Le nombre des métayers est 6 fois plus petit que celui des propriétaires.

La participation des Juifs aux cultures spéciales mérite une attention toute particulière. Malgré les conditions juridiques très défavorables, malgré les règlements restrictifs (dont il a été question dans l'Aperçu historique) le rôle des Juifs dans plusieurs branches de culture spéciale était encore assez important. Le succès obtenu par les Juifs dans les cultures spéciales s'expliquait par le fait que ce sont celles qui leur sont les plus accessibles. Pour s'en occuper, les Juifs ne sont pas forcés de changer leur

façon de vivre, comme il arriverait dans la grande culture. Elles n'exigent pas de grande superficie, dont les Juifs ne disposent pas. Elles nécessitent quelques connaissances que la population israélite est plus apte à acquérir que les paysans. Les Israélites saisissent également mieux les conditions du marché.

D'après les données incomplètes de l'enquête J. C. A. 4.198 cultivateurs juifs indépendants s'occupaient de culture spéciale. Il y a donc lieu de croire que ces industries faisaient vivre dans le Royaume de Pologne environ 15.000 âmes. Au premier rang parmi ces occupations vient l'industrie laitière qui occupe 2.191 personnes; le tabac, la viticulture, la culture maraîchère et l'horticulture occupaient ensemble 1.957 cultivateurs. L'apiculture occupait 50 personnes. Total : 4.198.

b) *Artisans.*

L'enquête J. C. A. n'a compris que 98 villes (sur 114 villes du Royaume de Pologne) et 198 bourgs et petites villes c'est-à-dire au total 296 localités. Même pour ce nombre restreint de localités les données ne sont pas complètes. On ne connaît par exemple que le chiffre des patrons juifs de Varsovie, mais non celui des ouvriers et des apprentis. Les auteurs de l'enquête avouent que plusieurs correspondants surtout dans les grandes villes, ont évalué le nombre des artisans d'une manière approximative, sans procéder à aucun dénombrement. Mais malgré tous ces défauts les renseignements recueillis nous donnent toutefois une notion de la répartition des artisans juifs et aussi du rôle qu'ils jouent dans la vie économique du pays. Le nombre total des artisans (c'est-à-dire des gens qui exercent un métier manuel dans la petite industrie) recensés dans le Royaume de Pologne par l'enquête s'élève à 119.371,

(près d'un dixième de tous les Israélites du Royaume de Pologne) qui se répartissent quant à leur situation sociale comme il suit : (1).

	%
Patrons	49,4
Ouvriers	27,7
Apprentis	22,9
Ensemble	100,0

c'est-à-dire qu'il y a en moyenne un auxiliaire par patron.

Les grands ateliers, bien outillés ayant un nombre relativement considérable d'ouvriers, sont très rares. La plupart des patrons sont pauvres, peu assurés des commandes ou de travail et ne peuvent pas se payer d'auxiliaires. Il faut aussi remarquer qu'à cause de la tension permanente entre Juifs et Polonais, à cause de l'isolement séculaire, dans lequel ont vécu les populations juive et chrétienne, ainsi que pour des raisons d'ordre religieux (repos du sabbath, prescriptions religieuses sur les aliments qui empêcheraient aux apprentis juifs de prendre les repas chez les patrons chrétiens, etc), les ouvriers et les apprentis israélites travaillent presque exclusivement chez des patrons juifs.

Le tableau ci-dessous nous donne la répartition des artisans enregistrés d'après les branches :

	%
Industrie alimentaire	12,8
— du vêtement et des objets de toilette	42,6
— des peaux et cuirs	18,3
— du bois	6,8
— des métaux bruts et façonnés	6,7
— chimique	0,5
— du bâtiment et de la céramique ..	4,5

(1) Calcul fait sans compter Varsovie, sur laquelle on ne possède de renseignements que sur le nombre de patrons.

Industrie textile	6,0
— graphique, production du papier et du carton	1,8
TOTAL	100,0

Nous voyons que 2/5 de tous les artisans juifs travaillent dans l'industrie du vêtement et des objets de toilette. Ajoutons que les tailleurs et les couturières a eux seuls forment 29,6 %. L'industrie alimentaire, (comprenant surtout des boulangers et des bouchers), celle du vêtement et des peaux et cuirs ensemble occupent seules presque les 3/4 de tous les artisans juifs. L'enquête J. C. A. a aussi effectué une répartition de tous les artisans en 52 métiers. En appliquant cette classification, nous arrivons à constater que deux métiers : confection de vêtements et cordonnerie forment ensemble 45,5 % de la totalité des artisans juifs. De la sorte 50 autres métiers occupent 54,5 % des artisans juifs. Ainsi, par exemple les forgerons ne forment que 1,1 % de tous les artisans juifs, les serruriers — 0,9 %, l'industrie chimique — 0,5 %, etc.

Les auteurs de l'enquête observent que les données recueillies refutent catégoriquement une idée très répandue, d'après laquelle les artisans juifs éviteraient les métiers qui exigent un grand effort musculaire. L'enquête J. C. A. remarque que la préparation professionnelle des artisans était en général médiocre. Puisque l'artisan est obligé de s'adapter aux possibilités pécuniaires et aux conditions d'existence des populations rurales et du prolétariat des villes il fournit en général un travail grossier et des matières de mauvaise qualité.

A cause de la concurrence acharnée que se faisaient les artisans juifs, à cause des conditions onéreuses de crédit et de vente — leur situation n'était

pas satisfaisante. Une longue journée de travail, 16 heures était de règle. Les locaux de travail servant en même temps d'habitation, sont étroits et humides. Le trop grand nombre d'artisans juifs entassés dans le Royaume de Pologne n'était qu'une conséquence directe et inévitable des restrictions légales qui entravaient pour un Israélite le libre choix d'une profession, ainsi que de la défense faite aux Juifs de pénétrer dans les gouvernements intérieurs de la Russie d'Europe.

c) *Les manœuvres.*

Il existe toute une catégorie d'ouvriers dont le labeur est le plus pénible et dont les salaires sont les plus réduits et les plus aléatoires. Ce sont ceux qu'on nomme les manœuvres, c'est-à-dire les ouvriers qui, pour accomplir leur besogne, n'ont besoin ni de connaissances techniques ni d'aucune préparation. Leur fonction économique est simple et ingrate. Ils ne produisent rien, mais grâce à leur effort les objets nécessaires à la production ou à la consommation deviennent plus faciles à manier et transportables d'un endroit à un autre.

D'après les données incomplètes des correspondants de l'J. C. A. il y avait dans le Royaume de Pologne au total 18.606 manœuvres juifs comprenant seulement 882 journaliers agricoles. L'enquête constate que les travaux agricoles ne donnent à présent qu'un gagne pain aléatoire à une petite fraction de la population juive. L'enquête prévoit qu'il en sera de même à l'avenir car l'excédent de la main-d'œuvre agricole chrétienne dans le Royaume de Pologne est un fait permanent et durable. Les portefaix, débardeurs, charretiers et journaliers (7.670 personnes) forment un groupe relativement très nombreux parmi les manœuvres juifs. Parmi les voitu-

riers juifs il faut distinguer les cochers (2.884 personnes) qui, pour la plupart ne transportent que des voyageurs et les charretiers (3.327 personnes) qui transportent les marchandises et les fardeaux. Le roulage est un métier depuis fort longtemps répandu parmi les Juifs : il fut jadis relativement assez rémunérateur. Il n'en était déjà plus ainsi à l'époque de l'enquête, les voituriers appartenaient alors aux classes les plus pauvres de la population juive. Parmi les autres groupes de manœuvres juifs, citons encore les porteurs d'eau (1.404 personnes), les chiffonniers (1.155 personnes) et les paveurs et terrassiers (681 personnes).

d) *La grande industrie.*

1.416 fabriques juives en tout, appartenant à des Juifs ont été visitées par les correspondants de l'J. C. A. Ces établissements emploient au total 43.011 ouvriers. Quand aux fabriques non-juives, les correspondants n'en ont visité que 451 où étaient occupés 45.925 ouvriers. D'après les données officielles le Royaume de Pologne comptait alors en tout 4.221 fabriques employant 247.041 ouvriers. Il s'ensuit que les renseignements fournis par les correspondants sont très insuffisants, surtout en ce qui concerne les entreprises non-juives. Certaines comparaisons faites par les auteurs de l'enquête entre les usines juives et non-juives sont donc d'une valeur douteuse.

Parmi les fabriques juives visitées par les correspondants de l'J. C. A. 27,3 % seulement étaient munies de moteurs mécaniques, parmi les fabriques non-juives, 69 %.

Le nombre des ouvriers juifs dans les fabriques non-juives est insignifiant. Dans les 451 usines visitées il n'y avait que 426 ouvriers juifs, pas même une moyenne d'un ouvrier juif par fabrique.

non-juive. Les ouvriers juifs trouvent à s'employer plus facilement dans les fabriques juives sans moteurs que dans les fabriques avec moteurs : dans les fabriques avec moteurs les Juifs formaient 18,9 % du nombre total des ouvriers, dans les fabriques juives sans moteurs — 43,7 %. Dans toutes les fabriques juives et non-juives le nombre des ouvriers juifs s'élevait à 12.380.

Nous expliquerons plus loin (v. p. 167 sq.) les causes de cette faible participation des travailleurs juifs dans la grande industrie.

SECONDE PARTIE

De la structure professionnelle et sociale des Juifs en Pologne restaurée

REMARQUES PRÉLIMINAIRES.

Notre principale source d'information sur la répartition professionnelle et sociale des Juifs en Pologne est fournie par *le premier recensement général de la République Polonaise du 30 septembre 1921*. Ce recensement englobait le territoire de l'Etat tout entier, tel qu'il était ce jour-là, excepté par conséquent la partie haute-silésienne du département de Silésie et une partie du territoire de Wilno (ville de Wilno et arrondissements : Wilno, Troki, Oszmiana et Swiecziany). Ces territoires, en effet, ne faisaient pas encore partie à cette date de la République Polonaise. En même temps qu'au recensement de la population on procéda au dénombrement des logements et des professions.

En général, les chiffres que nous citerons comprennent aussi les résultats du recensement effectué par les autorités militaires, conjointement avec le recensement général. Mais les données du recensement militaire (qui visaient les militaires dans les casernes, les prisonniers de guerre et les internés) ne furent calculées qu'en sommes globales pour l'Etat tout entier, c'est pourquoi elles ne seront pas comprises dans nos tables départementales.

Le recensement de 1921 avait eu lieu dans une période peu opportune. Les plaies de la guerre mondiale et de la guerre avec la Russie (1920), qui venait à peine de prendre fin au traité de Riga du 18 mars 1921, étaient loin d'être guéries. Le recensement s'effectuait donc dans un pays dévasté par la guerre et par conséquent dans des conditions déjà assez difficiles. Le bouleversement de la vie économique et sociale du pays, provoqué par les hostilités, le manque de stabilité politique, l'indétermination des frontières (1), constituaient autant de facteurs qui rendaient le moment défavorable pour un recensement. D'autre part, les rapports entre les différentes nationalités établies en Pologne étaient alors très tendus, surtout dans la Galicie Orientale où, dans certaines localités, les Ukrainiens menaient même une vigoureuse propagande contre le recensement. On se plaignait aussi de divers côtés de la pression des autorités administratives et même parfois des agents du recensement qui auraient dans certains cas obligé la population à fournir des données non conformes à la réalité, surtout au sujet de la nationalité (dans le sens ethnique) (2). Une grande difficulté résidait aussi dans l'analphabétisme (3), et l'ignorance d'une grande partie de la population, surtout dans la partie la plus considérable du pays, dans l'ancienne Pologne-russe. Cette population n'étant pas habituée aux recensements opposait aux agents du recensement la méfiance et la suspicion

(1) Les limites de la République Polonaise furent définitivement établies par la décision du Conseil des Ambassadeurs du 14 mars 1923.

(2) Pourtant une instruction spéciale recommandait aux recenseurs de remplir les rubriques de langue et de nationalité strictement d'après les déclarations individuelles.

(3) Le nombre des illétrés en Pologne est d'après le recensement de 1921 de 11.086.462, ce qui représente 43,1 % de la population (32,7 % de tous les individus âgés de 10 ans et plus).

les plus vives. On craignait des confiscations, des réquisitions, on prêtait à ce recensement un but fiscal ou militaire. Dans certaines petites localités une partie de la population, l'élément masculin surtout, disparaissait dans la forêt le jour du recensement, afin de se dérober à un enregistrement quelconque, même purement statistique. Enfin, comme c'était le premier recensement auquel le gouvernement polonais procédât, l'expérience ainsi que les fonctionnaires suffisamment instruits lui faisaient défaut.

Pour ces raisons, le Professeur L. Krzywicki (1) évalue l'écart entre les chiffres fournis par le recensement et le chiffre réel de la population à 3 %. Cette évaluation de l'erreur probable nous paraît plutôt au-dessous de la réalité.

Notons enfin que les résultats définitifs du recensement pour l'Etat entier n'ont paru qu'en 1928 seulement quand ces chiffres avaient déjà perdu un peu de leur actualité.

(1) *Ludwik Krzywicki* : *Rozbior krytyczny wyników spisu* (Analyse critique des résultats du recensement du 30 septembre 1921; en polonais), Varsovie 1923.

CHAPITRE PREMIER

La population juive en Pologne, son importance et sa répartition dans les départements, les villes et les campagnes.

La République Polonaise est un pays d'une superficie de 388.390 km²; elle est par son étendue la sixième des puissances européennes. La population de la Pologne, d'après le recensement du 30 septembre 1921, est de 25.694.700 *habitants*. Si on y ajoute la population des territoires appartenant à la République Polonaise, où ce recensement ne fut pas effectué, notamment celle de la Haute-Silésie et d'une partie du territoire de Wilno, dénombrée par les recensements antérieurs (1), ce chiffre s'élève à 27.176.177 (2).

Si l'on veut établir *le chiffre des Juifs* en Pologne on se heurte tout d'abord à de certaines difficultés. Dans les questionnaires du recensement de 1921 il y avait à côté d'une question concernant la nationalité (au sens ethnique), une question concernant la religion. 2.048.878 d'habitants se sont déclarés Juifs de nationalité (soit 8 % du total de la population recensée en 1921). Mais un nombre considérable d'Israélites se déclara, soit par conviction, soit par opportunisme, soit par l'effet d'une pression, de nationalité polonaise. Nous avons donc cru nécessaire

(1) Pour la Haute-Silésie — d'après le recensement du 8 octobre 1919, effectué par les autorités allemandes; pour la province de Wilno — d'après le recensement de 1919 effectué par le Gouvernement Civil des Territoires de l'Est.

(2) D'après les évaluations de l'Office Central de Statistique de Pologne, basées sur les résultats du recensement, ainsi que sur les données des fluctuations naturelles de la population, de l'émigration et du rapatriement, ce chiffre s'élèverait au 1^{er} janvier 1928 à environ 30.213.000.

de prendre comme base de notre étude toutes les personnes de religion mosaïque, et leur nombre s'élève à 2.771.949 soit 10,8 % de la population totale (1). Ce chiffre sera plus juste (2). Si on y ajoute les Juifs de la Haute-Silésie, de la ville de Wilno et des arrondissements Wilno-Troki, Oszmiana et Swieciany, du territoire de Wilno, d'après les données de 1919, nous obtiendrons le total de 2.845.364 israélites (10,5 % de la population totale de tout le territoire de la Pologne actuelle).

Dans nos considérations ultérieures nous ne nous occuperons en général que des résultats du recensement de 1921, c'est-à-dire de la masse de 25.694.700 habitants de la Pologne, dont 2.771.949 Israélites. Ce ne sont que ces données qui furent élaborées en détail.

Voyons comment les Juifs sont répartis sur le territoire de la République Polonaise.

TABLEAU V.

*La population totale et juive en Pologne,
d'après les départements (1921).*

Départements	Population totale au jour du recensement	Dont Juifs	% des Juifs par rapport à la population totale
<i>Départements cen- traux (3).</i>	9.926.012	1.428.860	14,4
Ville de Varsovie (4) .	936.713	310.334	33,1
Varsovie	2.112.798	203.425	9,6

(Voir suite page suivante).

(1) Parmi les personnes de religion mosaïque 73,8 % se sont déclarées Juifs de nationalité, 25,5 % Polonais, 0,7 % autres nationalités. Fait curieux : parmi les Juifs de nationalité, il y avait 1.954 chrétiens (catholiques, orthodoxes et protestants).

(2) Il ne comprendra pourtant pas les Juifs sans confession. Sur 5.972 personnes sans confession il y avait 2.287 Juifs de nationalité.

(3) Le territoire de ces départements et de quelques arrondissements de l'actuel département de Bialystok formaient l'ancien Royaume de Pologne.

(4) La ville de Varsovie est considérée comme un département spécial.

TABLEAU V (suite).

Départements	Population totale au jour du recensement	Dont Juifs	% des Juifs par rapport à la population totale
Lodz	2.252.769	326.973	14,5
Kielce	2.535.781	300.489	11,9
Lublin	2.087.951	287.639	13,8
<i>Départements de l'Est</i>	4.923.449	571.611	11,6
Bialystok (1)	1.305.284	193.963	14,9
District administratif de Wilno (2)	476.164	27.935	5,9
Nowogrodek	823.089	74.334	9,0
Polesie	881.005	110.639	12,6
Wolyn	1.437.907	164.740	11,5
<i>Départements de l'Ouest</i>	2.903.508	13.324	0,4
Poznan	1.967.865	10.397	0,5
Pomorze	935.643	2.927	0,3
<i>Départements du Sud</i> (3)	7.478.535	736.621	9,9
Cracovie	1.992.810	152.926	7,7
Lwow	2.718.014	313.206	11,5
Stanislawow	1.339.191	141.524	10,6
Tarnopol	1.428.520	128.965	9,0
Silésie de Cieszyn (4)	144.671	7.337	5,1
Population recensée p. les autorités militaires	318.525	14.196	4,5
POLOGNE	25.694.700	2.771.949	10,8

(1) Dans les statistiques officielles, le département de Bialystok portant un caractère intermédiaire est le plus souvent compté parmi les départements centraux.

(2) Ce district comprend les arrondissements Braslaw, Dzisna, Dunilowicze et Wilejka. Dans tout le département de Wilno, la ville de Wilno et les arrondissements de Wilno-Troki, Oszmiany et Swiecziany compris, les Juifs font 9,4 % (données de 1919).

(3) Ces départements forment la Petite-Pologne ou Galicie.

(4) Dans toute la Silésie, la Haute-Silésie comprise, les Juifs ne font que 1,5 % (données de 1919).

La Pologne, on le voit, ne se présente pas sous un aspect uniforme du point de vue de la densité de la population juive.

Les départements centraux sont les plus peuplés de Juifs (14,4 %) (1). Dans la capitale même ils forment presque un tiers de la population. Dans les départements de l'Ouest, qui avant la reconstitution de la République Polonaise par le traité de Versailles faisaient partie de la Prusse, leur nombre est tout à fait insignifiant (0,4 % de la population totale) (2).

Les Juifs sont une population éminemment urbaine. Le tableau suivant nous le montre d'une façon tout à fait nette :

TABLEAU VI.

Répartition de la population juive et non-juive en population urbaine et rurale (1921).

	Population totale		Juifs		Non-Juifs	
	Chiffres absol.	%	Chiffres absol.	%	Chiffres absol.	%
Population urbaine .	6.345.905	25,0	2.057.615	74,2	4.288.290	18,9
Population rurale ...	19.030.270	75,0	700.138	25,8	18.330.132	80,1
Total de la population recensée par les autorités civiles	25.376.175	100,0	2.757.753	100,0	22.618.422	100,0
Population recensée par les autorités militaires (3).	318.525	—	14.196	—	304.329	—
Total	25.694.700	—	2.771.949	—	22.922.751	—

(1) Plus de la moitié de tous les Juifs en Pologne (51,6 %) et seulement 38,6 % du total de la population habitent les départements centraux.

(2) Voir carte au début de l'ouvrage.

(3) Cette partie de la population ne fut pas répartie par villes et communes rurales.

Nous voyons que les Israélites, habitant pour les $\frac{3}{4}$ dans les villes, présentent à cet égard un contraste marqué avec les non-Juifs dont les $\frac{4}{5}$ sont des campagnards. Il faut, au surplus ajouter que le terme de ville dans les tableaux statistiques, pris au sens administratif, ne coïncide pas toujours en Pologne avec ce terme, comme on l'entend au point de vue économique. Une grande partie de la population juive, dite rurale n'habite pas de vrais villages, mais de petits bourgs (qu'on appelle en polonais « *osada wiejska* ») et qui offrent le plus souvent un caractère urbain.

Les Juifs quoiqu'ils ne soient que les 10,8 % de la population du pays, forment 32,4 % de la population urbaine. Si l'on excepte les habitants des départements de l'Ouest et de la Silésie de Cieszyn, où le nombre des Juifs est négligeable, ce chiffre s'élève jusqu'à 37,8 %.

Il est intéressant d'étudier les variations de l'élément israélite dans les villes d'un département à l'autre :

TABLEAU VII.

Le pourcentage des israélites dans la population globale et urbaine par départements (1921).

Départements	% des Juifs dans tout le département	% des Juifs dans les villes
Ville de Varsovie	33,1	33,1
Varsovie	9,6	35,0
Lodz	14,5	33,6
Kielce	11,9	34,3
Lublin	13,8	49,3
<i>Départements centraux</i>	14,4	35,5
Bialystok	14,9	46,5
District adm. de Wilno	5,9	51,5
Nowogrodek	9,0	48,3

TABLEAU VII (suite).

Polesie	12,6	53,2
Wolyn	11,5	58,9
Départements de l'Est	11,6	51,3
Poznan	0,5	1,4
Pomorze	0,3	1,0
Départements de l'Ouest	0,4	1,3
Cracovie	7,7	25,7
Lwow	11,5	36,7
Stanislawow	10,6	38,5
Tarnopol	9,0	40,0
Départements du Sud	9,9	34,0
Silésie de Cieszyn	5,1	13,5
POLOGNE	10,8	32,4

Nous voyons que le pourcentage des Juifs dans la population des villes d'un gouvernement donné n'est pas en rapport direct avec leur densité dans l'ensemble urbain et rural de ce gouvernement. Les Juifs forment une *majorité absolue* (51,3 %) dans les villes des départements agraires de l'Est. Ils ne sont plus que les 35,5 % dans les villes plus industrialisées des gouvernements centraux et 34 % en Galicie.

Il est difficile de déterminer la concentration des Juifs dans les villes polonaises suivant l'importance de l'agglomération urbaine. Dans les villes de plus de 20.000 habitants la proportion des Juifs est de 31,5 %, dans les villes de moins de 20.000 habitants elle est de 33,6 %. La différence n'est donc pas assez marquée pour nous permettre de conclure (1).

Nous avons classé les 621 villes en Pologne d'après l'importance de la population totale et le pourcentage des Juifs. (Voir tableau VIII).

(1) Quoiqu'il soit indiscutable, que dans le cours des temps la population juive des grandes villes s'accroisse au dépens de celle des petites villes et des bourgs.

TABLEAU VIII.

Répartition des villes polonaises d'après le nombre des habitants et le pourcentage des Israélites (1921).

O/O des Juifs	Départements centraux					Départements de l'Est					Départements du Sud					Départem. de l'Ouest					Silésie de Cieszyn			Pologne									
	Nombre de villes de					Nombre de villes de					Nombre de villes de					Nombre de villes de					Nombre de villes de					Villes de			Nombre de villes de				
	0-5.000 habitants	5-20.000 habit.	20-100.000 habit.	au-dessus de 100.000 habitants	Nombre total des villes	0-5.000 habitants	5-20.000 habitants	20-100.000 habit.	au-dessus de 100.000 habitants	Nombre total des villes	0-5.000 habitants	5-20.000 habitants	20-100.000 habit.	au-dessus de 100.000 habitants	Nombre total des villes	0-5.000 habitants	5-20.000 habit.	20-100.000 habit.	au-dessus de 100.000 habitants	Nombre total des villes	0-5.000 habitants	5-20.000 habit.	20-100.000 habit.	au-dessus de 100.000 habitants	Nombre total des villes								
0-5	—	2	—	—	1	3	1	—	—	4	108	30	5	1	144	2	—	—	—	2	114	33	5	1	153								
5-15	5	2	2	—	4	14	4	—	—	18	5	—	—	—	5	1	1	—	—	2	29	7	2	—	38								
15-25	7	5	5	—	8	17	15	—	1	33	—	—	—	—	—	—	1	—	—	1	30	23	5	1	59								
25-35	15	12	4	—	16	17	14	1	—	32	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	44	29	6	2	81								
35-45	19	19	5	—	19	24	16	6	1	47	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	56	40	12	1	109								
45-55	14	19	2	—	26	14	7	2	1	24	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	42	35	7	1	85								
55-65	9	6	1	—	21	8	2	—	—	10	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	35	10	2	—	47								
65-75	3	6	—	—	20	3	1	—	—	4	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	18	12	3	—	33								
75-85	—	2	—	—	8	2	—	—	—	2	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	10	2	—	—	12								
85-95	—	—	—	—	4	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	4	—	—	—	4								
95-100	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—								
Nombre total des villes	72	73	19	2	127	92	26	9	—	174	102	60	9	3	149	3	2	5	1	—	382	191	42	6	621								

Ce tableau ne nous offre pas non plus une vue très nette de la variation de la concentration israélite dans les villes en fonction de l'importance de ces villes. On peut dire seulement que ce sont les villes de 35 % à 45 % de Juifs qui sont les plus nombreuses en Pologne (Abstraction faite du territoire des départements de l'Ouest où le pourcentage des Juifs est en général insignifiant). Les villes de moins de 20.000 habitants et qui comptent plus de 45 % de Juifs sont relativement plus nombreuses que les villes de plus de 20.000 habitants. Par contre on ne trouve pas de grandes villes de plus de 100.000 habitants où le pourcentage des Juifs dépasse 55 %.

Dans les 9 villes suivantes de plus de 20.000 habitants les Juifs formaient plus de la moitié de la population :

% des Juifs	% des Juifs	% des Juifs
Pinsk ... 74,6	Bedzin .. 61,8	Brzesc .. 52,9
Rowne .. 72,3	Kowel ... 61,3	Chelm ... 52,0
Luck ... 70,0	Grodno .. 53,4	Bialystok 51,4

Dans certaines petites villes le pourcentage des Juifs est particulièrement élevé et atteint 85-90 %. (Luboml et Berezne, par exemple, dans le département de Wolyn, Dabrowica dans le département de Polésie, Pinczow, dans le département de Kielce).

CHAPITRE II.

De la répartition des Juifs en actifs et passifs

Selon quelle proportion les Israélites en Pologne se répartissent-ils en actifs et passifs ?

C'est là naturellement la première distinction à faire quand il s'agit d'analyser la répartition professionnelle.

Définissons tout d'abord nos termes : On a compté dans la population active toutes les personnes ayant une occupation lucrative quelconque, les membres de famille co-actifs avec le chef de famille et aussi les personnes sans profession, mais qui ont d'autres moyens d'existence en dehors de l'aide de leur famille (rentiers, retraités, pensionnaires d'hôpitaux, d'asiles, etc.). A la population passive appartiendront les membres de famille à la charge du chef de famille (père, mère, tuteur, etc.); ils sont considérés comme appartenant à la profession du chef de famille (1), ce qui nous permettra plus loin d'établir le total des personnes puisant leurs moyens de subsistance dans une branche donnée de l'activité économique.

La différence entre la population juive et non-juive est, quant au pourcentage des actifs très grande. On peut s'en faire une idée par les chiffres suivants :

(1) Les femmes occupées aux soins de leur propre ménage ne sont pas considérées comme ayant une profession spéciale et elles sont traitées comme membres de famille à la charge du chef de famille.

TABLEAU IX

*Répartition de la population juive et non-juive
en actifs et passifs (1921).*

	Population totale		Juifs		Non-Juifs	
	Chiffres absol.	%	Chiffres absol.	%	Chiffres absol.	%
Actifs	13.917.060	54,2	939.485	39,9	12.977.575	56,5
Passifs (membres de famille passifs)...	11.777.640	45,8	1.832.464	66,1	9.945.176	43,5
Total	25.694.700	100,0	2.771.949	100,0	22.922.751	100,0

Ce tableau fait ressortir avec netteté le très fort pourcentage des passifs parmi les Juifs. A peine un peu plus d'un tiers de tous les Juifs (33,9 %) gagnent leur vie, chez les non-Juifs plus des 5/9 (56,5 %) sont actifs.

Pour 100 personnes actives nous avons un nombre des membres de famille passifs réparti comme il suit :

Dans toute la population	84,6
Chez les Juifs	195,1
Chez les non-Juifs	76,6

On peut donc dire, grosso modo, que chez les Juifs, tout actif est obligé d'entretenir en moyenne 2 personnes passives (membres de famille), tandis que chez les non-Juifs, c'est à peine si un actif doit faire vivre une autre personne. ¹

Les Juifs, représentant 10,8 % de la population, ne forment que 6,8 % de tous les actifs, mais ils forment les 15,6 % de toutes les personnes passives.

Où chercher les causes de cette antinomie ?

Il faut d'abord considérer que les membres de famille coactifs du chef de famille, — groupe très nom-

breux et trouvant son champ d'activité surtout en agriculture (1), — sont comptés parmi les actifs. Dans ces conditions il est naturel que les Israélites, éloignés de la terre par les vicissitudes historiques et, contrairement au reste de la population, très peu intéressés à l'agriculture (2), fournissent un nombre relativement faible de membres de famille co-actifs (3) et par conséquent un pourcentage plus élevé de passifs.

Éliminons donc la population des campagnes et voyons quelle est la situation dans les villes :

TABLEAU X

Répartition de la population urbaine juive et non-juive en actifs et passifs (4) (1921).

	Population totale		Juifs		Non-Juifs	
	Chiffres absol.	%	Chiffres absol.	%	Chiffres absol.	%
Actifs	2.669.459	42,1	684.531	33,2	1.984.928	46,2
Passifs	3.676.446	57,9	1.373.084	66,8	2.303.362	53,8
Total	6.345.905	100,0	2.057.615	100,0	4.288.290	100,0

Nous voyons que dans les villes, par rapport à la population de la Pologne prise dans sa totalité, la proportion des actifs est moins élevée aussi bien pour les non-Juifs que pour les Juifs. Mais cette différence est beaucoup plus grande pour les non-Juifs (46,2 % au lieu de 56,5 %) que pour les Juifs (33,2 % au lieu de 33,9 %). Nous voyons aussi que la différence entre la population israélite et le reste de la population, quoique beaucoup moins accentuée, subsiste encore.

(1) Dans les exploitations rurales de moins de 20 ha tous les membres de famille dans la force de l'âge ont été souvent considérés comme membres de famille co-actifs.

(2) Voir tableau XVI.

(3) Voir tableau XXVI.

(4) Non compris la population recensée par les autorités militaires.

Il faut remarquer que le recensement polonais a compté parmi la population active les chômeurs, les personnes détenues dans les établissements pénitentiaires, les hospitalisés, les pensionnaires des établissements d'éducation, etc., bien que toutes ces personnes n'eussent aucune occupation lucrative le jour du recensement. De même les personnes n'exerçant aucune profession, mais ayant une position lucrative, par exemple les retraités ou pensionnés, rentiers, etc., ainsi que les déclassés (mendicité, prostitution, etc.), sont considérées comme professionnellement actives. Ces personnes furent réunies dans les relevés du recensement en un sous-groupe avec celles qui n'avaient pas déclaré leur profession et qui appartenaient pour la plupart à la catégorie des déclassés. Ce sous-groupe était donné comme celui des « personnes actives n'exerçant pas de profession », par opposition à celui des « personnes actives exerçant une profession ». Or, il faut noter que sur 100 personnes actives il y a chez les non-Juifs 12,6 personnes actives n'exerçant pas de profession, tandis que chez les Juifs il n'y en a que 9,1 % (1).

En tenant compte de la distinction que nous venons d'établir nous obtenons le tableau suivant :

TABLEAU XI.

Répartition de la population urbaine, juive et non-juive, en actifs exerçant une profession, en actifs sans profession et en passifs (1921).

	Total de la population	Juifs	Non-Juifs
Personnes actives exerçant une profession	37,2	30,2	40,4
Personnes actives n'exerçant pas de profession	4,9	3,0	5,8
Personnes passives	57,9	66,8	53,8
TOTAL	100,0	100,0	100,0

(1) A cause du manque de combinaison des espèces et d'une indication de la confession religieuse, il est difficile d'analyser de plus près ce phénomène.

La différence entre le pourcentage des actifs exerçant une profession chez les Juifs et les non-Juifs reste encore assez considérable.

Cherchons les autres causes du grand nombre des personnes passives chez les Juifs.

Nous les trouverons d'abord dans la répartition professionnelle spéciale de la population juive.

Si on analyse le rapport entre les actifs et les passifs d'après les diverses professions, on arrive au tableau suivant :

TABLEAU XII.

Nombre de personnes passives sur 100 actifs Juifs et non-Juifs selon les classes professionnelles (1921)

Classes professionnelles	Total de la population	Juifs	Non-Juifs
Agriculture	64,1	76,9	64,0
Mines et industries	178,8	215,1	167,6
Commerce et assurances .	210,7	250,3	144,5
Communic. et transports .	242,3	275,1	238,5
Emplois publics, professions libérales	130,1	182,7	122,7
Armée, marine, aviation militaire	18,2	9,8	18,6
Service domest. et personnel	23,6	38,4	20,5
Chômeurs et personnes n'exerçant pas de profession	76,7	127,1	67,0
Professions mal précisées .	149,5	192,9	142,6
TOTAL	84,6	195,1	76,6

On voit que ce sont les groupes : « communications et transports », « commerce et assurances » et « mines et industries », qui comptent le plus de passifs chez les non-Juifs aussi bien que chez les Juifs. Et c'est justement dans ces groupes que se sont concentrés 68,9 % de tous les Juifs actifs et 10,7 % seulement de non-Juifs. (Pour la population des villes cette différence est moins marquée et les rapports

sont de 73,9 % et 43,8 %. Voir tableaux XVI et XXV). On comprend donc facilement qu'étant représenté d'une façon tout à fait démesurée dans des professions où le pourcentage des passifs est particulièrement élevé, l'élément israélite accuse un grand nombre de passifs.

Mais cette nouvelle explication n'est pas encore suffisante. Nous l'observons d'après le tableau XII que pour une même profession le nombre des passifs est dans toutes les classes (à part le petit groupe « armée ») plus fort chez les Juifs. Il faut donc chercher ailleurs l'explication de cette constatation.

Elle tient peut-être au fait que le groupe des individus passifs se compose presque exclusivement d'enfants et d'un grand nombre de femmes. Il en résulte donc que si le nombre d'enfants atteint un chiffre très élevé, l'élément passif nécessairement se comporte de la même manière; et si en même temps l'élément féminin est en forte proportion, le nombre des passifs en sera d'autant plus fort.

La relation entre le nombre des femmes et celui des hommes chez les Juifs n'est-elle pas plus forte que chez les non-Juifs ?

Le tableau ci-dessous nous permet de nous en rendre compte.

TABLEAU XIII.

La population juive et non-juive de Pologne suivant les sexes (1921).

	Total de la population %	Juifs %	Non-Juifs %
Hommes	48,3	47,2	48,5
Femmes	51,7	52,8	51,5
TOTAL	100,0	100,0	100,0

Nous apercevons en effet, que le nombre de femmes est relativement plus élevé chez les Juifs que

chez les non-Juifs (52,8 % contre 51,5 %) (1). Nous avons donc établi qu'en réalité une des deux causes d'augmentation du nombre de passifs intervient ici effectivement (2).

Considérons la population enfantine :

TABLEAU XIV.

Répartition de la population urbaine juive et non-juive d'après les groupes d'âge (3) (1921).

Age	Total de la population %	Juifs %	Non-Juifs %
0-14 ans	31,6	33,3	30,8
15-19 ans	12,1	13,0	11,7
20-59 ans	49,1	46,9	50,1
60 ans et plus ..	6,8	6,6	6,9
Age inconnu	0,4	0,2	0,5
TOTAL	100,0	100,0	100,0

Nous voyons ainsi que c'est précisément chez les Juifs que nous trouvons une plus forte proportion d'enfants et d'adolescents. Chez les citadins Juifs 33,3 % appartiennent au groupe « 0-14 ans », groupe qu'on peut presque entièrement compter parmi les passifs. Chez les non-Juifs ce groupe ne forme que les 30,8 % (4). D'autre part nous voyons que le nom-

(1) Il est intéressant de constater que cet écart est spécialement fort chez les gens âgés de 20 à 25 ans. Chez les non-Juifs nous trouvons 2.180.340 habitants de cet âge dont 1.161.419 femmes ou 53,3 %, chez les Juifs 261.348 habitants dont 166.833 femmes, ou 71,5 %. (Dans la totalité de la population les chiffres respectives sont : 2.441.688, 1.328.252 et 54,4 %).

(2) Dans les villes la répartition de la population non-juive selon les sexes porte un caractère particulier à cause de l'affluence considérable de domestiques de sexe féminin venu des campagnes.

(3) Non compris la population recensée par les autorités militaires.

(4) Le pourcentage très élevé des enfants chez les Israélites ne résulte nullement de leur plus grande fécondité mais doit être attribué à la mortalité infantile de beaucoup plus faible chez les Israélites que chez les Chrétiens.

bre des Juifs le cède à celui des non-Juifs parmi les gens les plus aptes au travail, les plus nécessaires à l'activité économique et qui constituent la partie la plus active et la plus remuante de la population. Chez les non-Juifs 50,1 % appartiennent au groupe « 20-59 ans » — âge où l'on est en pleine possession des forces physiques et intellectuelles, chez les Juifs seulement — 46,9 % (1).

Si l'on considère donc toutes ces raisons, on voit qu'il est tout naturel que le pourcentage de l'élément économiquement passif soit plus élevé chez les Juifs que chez les non-Juifs. Les individus économiquement passifs ne sont, dans la plupart des cas, que les membres de famille inaptes au travail.

Soulignons enfin un dernier point. Les femmes juives sont à cause de différentes raisons psychologiques et de préjugés surannés encore influents dans les milieux orthodoxes juifs, moins actives économiquement que les femmes non-juives.

Le tableau suivant nous permet de nous en rendre compte :

TABLEAU XV.

Les femmes juives et non-juives parmi les personnes actives économiquement (1921).

Classes professionnelles	% des femmes parmi les actifs dans l'ensemble de la population	% des femmes parmi les Juifs actifs	% des femmes parmi les non-Juifs actifs
Agriculture	49,9	46,2	49,9
Mines et indus. .	18,8	16,2	19,8
Comm. et assur.	27,8	22,4	36,7

(1) On peut expliquer cette proportion particulièrement faible chez les Juifs par le fait que la catégorie correspondante des chrétiens est très nombreuses dans les villes; ce sont les paysans dans la force de l'âge qui s'en vont chercher du travail dans les villes. D'autre part, l'émigration, beaucoup plus forte chez les Juifs, leur enlève aussi l'élément adulte jeune dans une plus grande proportion.

Communications et transports ...	6,8	3,0	7,3
Emplois publics, profes. libérales	32,8	25,5	33,8
Armée	2,1	0,6	2,1
Service domestique	90,7	84,5	92,0
Chômeurs et personnes n'exerçant pas de profession	43,7	48,1	42,8
Professions mal précisées	46,1	35,6	47,7
TOTAL	44,4	27,3	45,7
Toutes les classes excepté l'agricul.	29,1	25,3	30,3

En effet, dans le total de toutes les classes nous avons, en moyenne, pour 100 non-Juifs économiquement actifs — 45,7 de femmes, et pour 100 Juifs seulement — 27,3. Cette différence vraiment démesurée est en grande partie le résultat de la faible participation des Juifs à l'agriculture qui représente le principal champ de travail des femmes non-juives : 85,7 % de toutes les femmes chrétiennes économiquement actives se livrent à l'agriculture. (L'agriculture, d'après le pourcentage des femmes actives, vient au second rang immédiatement après le groupe « service domestique » où la participation féminine est spécialement importante et se chiffre à 92 % chez les non-Juifs et à 84,5 % chez les Juifs). Mais, même en éliminant l'agriculture de nos calculs, nous voyons que dans toutes les autres classes professionnelles (hormis le groupe de « chômeurs et personnes n'exerçant pas de profession ») l'activité économique des non-Juives est plus forte que celles des Juives. Dans l'ensemble des classes, l'agriculture exceptée, chez les non-Juifs les femmes forment 30,3 % de tous les actifs, elles ne sont que les 25,3 % chez les Juifs (1).

(1) La situation est toute autre si on considère séparément la classe de travailleurs. Ici les non-Juives cèdent le

Il est donc incontestable que les femmes juives sont moins actives économiquement que les femmes non-juives. Et c'est là le dernier point que nous avons cru utile d'élucider pour expliquer le pourcentage relativement très élevé des passifs constaté chez les Juifs dans le présent chapitre.

Une forte proportion de passifs peut en général être le signe d'une certaine aisance. Ce n'est pas le cas chez les Israélites en Pologne. Ici, le trop grand nombre de personnes à la charge du chef de famille ne peut qu'aggraver la situation rendue trop souvent précaire par d'autres facteurs.

pas aux Juives. Notamment, sur 100 ouvriers non-juifs dans les villes, il y a 37,6 femmes, et sur 100 ouvriers juifs — 42,6. Il faut souligner que dans un passé peu lointain il était exceptionnel de rencontrer une ouvrière juive. La femme israélite si elle était active, était surtout commerçante, aubergiste, etc. Un métier manuel était généralement regardé comme une occupation quelque peu dégradante et déshonorante.

CHAPITRE III

De la répartition professionnelle de la population juive en Pologne.

La définition de la profession servant de base au recensement des professions fut établie comme suit : comme profession on comprend l'ensemble des occupations lucratives effectivement exercées par une personne donnée au moment du recensement.

La profession peut être traitée à deux points de vue :

1) en prenant en considération l'entreprise ou l'institution pour et dans laquelle a été exercée la fonction lucrative en question (« profession objective ») (1);

2) au point de vue de facteurs subjectifs, c'est-à-dire en prenant en considération les fonctions individuelles d'une personne donnée (« profession individuelle »).

Comme point de départ à la répartition de la population d'après la profession objective, on adopta un classement général des entreprises et institutions. Toutes les personnes occupées dans une entreprise ou institution déterminée étaient groupées indépendamment du caractère des fonctions quelles y exerçaient dans la branche professionnelle à laquelle appartenait l'entreprise ou l'institution considérée. C'est ainsi que l'agriculture réunit non seulement toutes les personnes occupées directement aux travaux agricoles, mais aussi le personnel administratif, de bureau, les artisans travaillant à la ferme (forgerons, charrons,

(1) Ce terme de « profession objective » correspond à la notion de branche économique (par opposition à la profession individuelle), mais nous avons préféré garder le terme du recensement polonais.

etc.). De même dans l'industrie pour établir la « profession objective » il n'importait pas de connaître le genre de travaux exécutés par la personne donnée; l'essentiel était de préciser le groupe industriel de l'entreprise, par exemple : le serrurier qui travaille dans une filature doit être classé dans le groupe de l'industrie textile et non dans celui de l'industrie des métaux; au même groupe appartiendraient les commis, les comptables, les surveillants, etc., employés dans une fabrique des textiles.

Le classement de la population d'après la profession individuelle n'étant pas combiné dans les résultats du recensement de 1921 avec le classement par religions, nous nous bornerons donc exclusivement dans cette étude au classement d'après la profession objective, c'est-à-dire la profession basée sur le caractère de l'établissement dans lequel travaille une personne considérée (1). D'ailleurs dans les conditions économiques actuelles, c'est la dépendance à une branche industrielle ou commerciale qui exerce une influence prédominante sur les conditions d'existence.

Le classement par professions objectives présente une triple division : en classes, branches et espèces. Mais en combinaison avec la répartition d'après les cultes nous n'avons qu'une division en 9 *classes*, comprenant les principales activités économiques, et 43 *branches* qui divisent ces classes suivant les spécialités professionnelles dont nous retrouverons les dénominations dans nos tableaux statistiques. Du fait que la division en *espèces* qui indique le détail des professions n'a pas été liée au classement par cultes, il nous sera impossible d'analyser un certain nombre de questions avec toute la précision voulue.

(1) Pourtant la profession individuelle (subjective) a servi pour une large part à la classification des personnes appartenant à la classe « service public et professions libérales » et partiellement à la classification des personnes de la classe « service domestique ».

TABLEAU XVI.

Répartition de la population active juive et non-juive en Pologne d'après les classes et branches professionnelles. (1921)

Classes et branches.	Total		Juifs		Non-Juifs		Nombre de Juifs sur 100 personnes actives.
	N. abs.	%	N. abs.	%	N. abs.	%	
Agriculture, sylviculture, élevage, jardi- nage et pêche	10.269.867	73,9	89.987	9,5	10.179.880	78,4	0,9
Mines et industries	1.266.382	9,1	297.417	31,7	968.965	7,5	23,5
dont							
Mines, carrières, etc.	93.177	0,7	2.731	0,3	90.446	0,7	2,9
Ind. des minéraux (chaux, céramique, verre)	38.671	0,3	2.190	0,2	36.481	0,3	5,7
Métallurgie	16.163	0,1	120	0,0	16.043	0,1	0,7
Industrie des métaux	91.838	0,7	14.420	1,5	77.418	0,6	15,7
Ind. des machines et électrotechnique..	31.453	0,2	1.681	0,2	29.772	0,2	5,4
Mise en œuvre de métaux précieux : horlogerie, industrie de précision ...	9.871	0,1	6.203	0,7	3.668	0,0	62,8
Industrie chimique	21.624	0,1	4.055	0,4	17.569	0,1	18,8
Industrie textile	164.640	1,2	24.408	2,6	140.232	1,1	14,8
Industrie du papier	9.260	0,1	2.094	0,2	7.166	0,1	22,6
Ind. des peaux et des cuirs	25.289	0,2	11.043	1,2	14.246	0,1	43,6
Industrie du bois	117.321	0,8	19.728	2,1	97.593	0,8	16,8
Industrie alimentaire	152.446	1,1	45.783	4,9	106.663	0,8	30,0
Industrie du vêtement, confection d'ar- ticles de mode	332.978	2,4	138.747	14,8	194.231	1,5	41,7
Industrie polygraphique	17.699	0,1	5.644	0,6	12.055	0,1	31,9
Industrie de la construction	104.569	0,7	13.277	1,4	91.292	0,7	12,7
Gaz, eau, électricité	9.798	0,1	220	0,0	9.578	0,1	2,3
Industrie sans indication de la branche.	29.585	0,2	5.073	0,6	24.512	0,2	17,1

Commerce et assurances dont	518.766	3,7	324.615	34,6	194.151	1,5	62,6
Commerce de marchandises	391.344	2,8	288.685	30,7	102.659	0,8	73,8
Sociétés coopératives	13.157	0,1	907	0,1	12.250	0,1	6,9
Hôtels, louage des logements, restaurants	74.150	0,5	17.124	1,8	57.026	0,5	23,1
Commerce d'effets	18.050	0,1	2.490	0,3	15.560	0,1	13,8
Assurances	3.915	0,0	628	0,1	3.287	0,0	16,0
Entremise de tout genre et travaux ac- cessoires du commerce	18.150	0,2	14.781	1,6	3.369	0,0	81,4
Communications et transports dont	243.870	1,7	24.807	2,6	219.063	1,7	10,2
Postes, télégraphes, téléphones	26.350	0,2	457	0,0	25.893	0,2	1,7
Chemins de fer à voie normale et vic- naux; tramways	173.459	1,2	1.479	0,1	171.980	1,3	0,8
Autres moyens de communications et de transports	27.727	0,2	11.789	1,3	15.938	0,1	42,5
Travaux accessoires des communica- tions et des transports	16.334	0,1	11.082	1,2	5.252	0,1	67,8
Emplois publics, professions libérales et travaux accessoires	327.283	2,3	40.520	4,3	286.763	2,2	12,4
Administration d'Etat, municipale et communale. Magistratures et barreau.	135.630	1,0	5.618	0,6	130.012	1,0	4,2
Service de la santé	41.381	0,3	7.278	0,8	34.103	0,3	17,6
Associations et institutions sociales ...	14.909	0,1	1.779	0,2	13.130	0,1	11,9
Cultes	30.719	0,2	5.245	0,6	25.474	0,2	17,1
Enseignement et éducation	92.354	0,6	17.969	1,9	74.385	0,6	19,4
Sciences, lettres, beaux-arts	3.020	0,0	370	0,0	2.650	0,0	12,3
Théâtres, musique, spectacles et sports.	9.270	0,1	2.261	0,2	7.009	0,0	24,4
Armée, marine, aviation militaire	350.766	2,5	15.393	1,6	335.373	2,6	4,4

(VOIR SUITE PAGE SUIVANTE).

TABLEAU XVI (suite).

Classes et branches.	Total		Juifs		Non-Juifs		Nombre de juifs sur 100 personnes actives.
	N. abs.	%	N. abs.	%	N. abs.	%	
Service domestique et personnel	275.705	2,0	46.121	4,9	229.584	1,7	16,7
dont							
Service domestique	242.000	1,7	36.231	3,9	205.769	1,6	15,0
Service personnel	33.705	0,3	9.890	1,0	23.815	0,1	29,3
Chômeurs et personnes n'exerçant pas de profession (sauf les membres de fa- milles soutenus)	418.649	3,0	67.206	7,2	351.443	2,7	16,1
dont							
Chômeurs et pensionnaires des prisons, hôpitaux, instituts d'éducation, etc...	187.396	1,3	15.734	1,7	171.662	1,4	8,4
Personnes ayant d'autres moyens de subsistance que le travail profes- sionnel	231.253	1,7	51.472	5,5	179.781	1,3	22,2
Profession mal précisée ou non désignée...	245.772	1,8	33.419	3,6	212.353	1,7	13,6
Total	13.917.060	100,0	939.485	100,0	12.977.575	100,0	6,8

A) POPULATION ACTIVE.

Le tableau XVI qui précède nous donne la répartition de la population active d'après les professions qui, comme nous le voyons, sont distribuées parmi les Juifs d'une manière très inégale et très disproportionnée. La structure professionnelle des Israélites est tout à fait différente de celle des autres habitants.

Le pourcentage des personnes occupées à *l'agriculture* atteint chez les non-Juifs presque les $\frac{4}{5}$ de tous les actifs, 8 fois plus que chez les Juifs. Sur 1.000 personnes occupées aux travaux agricoles il y a à peine 9 Juifs. Le contraste est à cet égard très marqué.

Par contre, le pourcentage de ceux qui travaillent dans *l'industrie* est chez les Juifs 5 fois supérieur au même pourcentage chez les non-Juifs (31,7 % et 7,5 %). Ne formant que 6,8 % de tous les actifs, les Juifs forment presque le quart (23,5 %) de tous les actifs dans l'industrie.

Examinons maintenant, comment les Juifs se répartissent entre les différentes branches de l'industrie. On voit tout de suite que les Israélites prennent une part insignifiante dans les industries de base : industries extractives et premiers stades de la transformation des matières premières (exploitation des mines et carrières, production de la fonte etc.), et sont par contre relativement très nombreux aux derniers échelons de la production, dans les professions s'exerçant principalement dans la petite industrie, et surtout dans deux branches : industrie du vêtement et industrie alimentaire, qui occupent à elles seules presque $\frac{1}{5}$ de tous les Juifs actifs en Pologne et seulement $\frac{1}{42}$ de non-Juifs. La différence est particulièrement grande dans l'industrie du vêtement. La proportion entre les actifs dans

cette branche et entre tous les actifs économiquement est chez les Juifs 10 fois plus forte que chez les non-Juifs (14,8 % et 1,5 %) (1). Quant au rôle des Juifs dans les différentes branches de l'industrie, nous noterons que, tandis que plus de 2/5 de toutes les personnes occupées dans l'industrie du vêtement et presque 1/3 dans l'industrie alimentaire sont des Juifs, il y a par contre seulement 7 Juifs actifs sur 1.000 en métallurgie, dans les mines 29, dans l'industrie des machines et électrotechnique 54, etc. Observons encore, que les Juifs ont des aptitudes particulières pour des métiers exigeant un travail manuel délicat. C'est dans le groupe « mise en œuvre de métaux précieux » (c'est-à-dire parmi les bijoutiers, les orfèvres, les horlogers, dans la fabrication d'instruments et d'appareils de précision, de musique, etc.) que la participation des Israélites par rapport au total des actifs dans cette branche est la plus forte et atteint 62, 8 %.

La disproportion dans la répartition des Juifs parmi les différentes branches industrielles sera encore plus facile à observer dans le tableau de la page suivante.

Nous voyons là on ne peut plus clairement, qu'en comparaison des autres branches industrielles, les Juifs s'adonnent très peu à l'industrie extractive, aux premières manipulations des matières brutes et aux industries lourdes. Ainsi les industries des mines, carrières, etc., industrie des minéraux (2) (chaux, céramique, verre), métallurgie, industrie des machines

(1) La faible participation des israélites dans « gaz, eau, électricité » s'explique par le fait que la presque totalité des usines à gaz et des établissements chargés de canalisation et de distribution d'eau et d'électricité est gérée par les communes dont la politique antisémite ne permet pas aux travailleurs juifs d'y pénétrer (v. p. 170).

(2) C'est le terme employé par la traduction officielle du Recensement de 1921, il correspond à l'expression : pierre et terre à feu.

TABLEAU XVII.

Répartition de la population juive et non juive active dans les mines et industries suivant les branches (1921).

Branches	Dans l'ensemble de la population %	Chez les Juifs %	Chez les non-Juifs %
Mines, carrières, etc	7,4	0,9	9,4
Industrie des minéraux (chaux, céramique, verre)	3,1	0,7	3,8
Métallurgie	1,3	0,0	1,6
Industrie des métaux	7,3	4,8	8,0
Industrie des machines et électrotechnique	2,5	0,6	3,1
Mise en œuvre des métaux précieux : horlogerie, industries de précision ..	0,8	2,1	0,4
Industrie chimique	1,7	1,4	1,8
Industrie textile	13,0	8,2	14,5
Industrie du papier	0,7	0,7	0,7
Industrie des peaux et des cuirs	2,0	3,7	1,5
Industrie du bois	9,3	6,6	10,1
Industrie alimentaire	12,0	15,4	11,0
Industrie du vêtement, confection d'articles de mode	26,3	46,7	20,1
Industrie polygraphique	1,4	1,9	1,2
Industrie de la construction	8,1	4,5	9,4
Gaz, eau, électricité	0,8	0,1	0,9
Industries sans indication de la branche.	2,3	1,7	2,5
Mines et Industrie	100,0	100,0	100,0

et électrotechnique, occupent à peine 2,2 % de tous les Juifs économiquement actifs dans l'industrie; chez les non-Juifs ce pourcentage est 8 fois supérieur (17,9 %). D'autre part, tandis que presque la moitié (46,7 %) de toute la population juive active dans l'industrie est occupée dans l'industrie du vêtement, cette branche occupe à peine 1/5 des non-Juifs de

l'industrie. Les industries du vêtement et de l'alimentation prises ensemble occupent presque 2/3 de tous les Juifs actifs dans l'industrie et à peine 1/3 des non-Juifs. Il faut encore souligner la forte proportion des Juifs dans l'industrie des peaux et des cuirs. Sur 100 Juifs industriellement actifs, il y en avait 3,7 dans cette branche, chez les non-Juifs le pourcentage relatif ne faisait que 1,5. Ce pléthore dans quelques branches industrielles et surtout dans l'industrie du vêtement, a pour conséquence naturelle une diminution dans les autres branches. Nous trouvons, en effet chez les non-Juifs sept branches industrielles qui occupent chacune plus de 8 % de tous les actifs dans l'industrie (métaux, construction, mines, bois, alimentation, textiles et vêtement), chez les Juifs nous trouvons seulement 3 branches comparables (textile, alimentation, vêtement).

Nos considérations sur la structure des Israélites actifs dans l'industrie en Pologne, trouvent une confirmation dans les résultats de l'enquête organisée en 1921 par le *J. D. C. (Joint Distribution Comitee)* (1).

(1) « Les entreprises industrielles juives en Pologne » (en yiddish, polonais et anglais), Tomes I-VII. (Le tome VIII qui devait comprendre un relevé pour tout le pays n'a pas paru). Varsovie 1922.

Cette enquête dont nous citerons encore les résultats à plusieurs reprises (nous l'appellerons tout court « Enquête J. D. C. ») a compris tout le territoire polonais excepté les départements de l'Ouest et la Silésie, où les Juifs forment, comme nous le savons, un pourcentage insignifiant. L'enquête s'adressait uniquement à l'activité industrielle juive, aussi bien aux grandes entreprises qu'aux petits artisans. Elle portait un caractère privé et ne disposait que de moyens limités, on était donc obligé de renoncer à englober tous les Juifs occupés dans l'industrie. On laissa de côté à l'avance toutes les petites localités de moins de 3.000 habitants juifs (sauf quelques exceptions spécialement caractéristiques) quoiqu'elles soient habitées par une partie importante de la population juive en Pologne et l'on ne considéra que 185 villes sur tout le territoire de la Ré-

L'enquête a compris 68.085 entreprises industrielles actives, occupant pendant la saison 227.101 personnes (patrons prenant part directement à la production, membres de famille co-actifs et ouvriers salariés), dont 176.996 où 77,9 % des Juifs qui se répartissaient d'après les professions, comme il suit :

publique Polonaise. L'enquête n'a englobé que les entreprises juives, (sauf quelques exceptions dans l'industrie textile à Bialystok et l'industrie pétrolière en Galicie), c'est-à-dire d'après les auteurs de l'enquête, celles dans lesquelles un Juif au moins (patron ou ouvrier) est occupé directement dans l'élaboration de la production et indépendamment de la confession religieuse du propriétaire. Naturellement ce n'étaient en fait que des entreprises dont les patrons étaient Juifs. Les entreprises appartenant à des Juifs, mais où on n'occupait pas de travailleurs juifs et où le patron lui-même ne prenait pas une part directe à la production, n'étaient pas comprises dans l'enquête. Cette limitation qui se prête d'ailleurs à bien des critiques, sous le rapport même de l'opportunité, n'a pas été observée d'une manière constante. Malheureusement l'enquête présente encore d'autres défauts et erreurs, et elle est loin de nous fournir des chiffres complets et précis. C'est pourquoi, en raisonnant sur les chiffres qu'elle donne il faut agir avec prudence. Il faut également formuler des réserves quant à l'opportunité du moment choisi (printemps 1921). La vie économique polonaise ébranlée par la grande guerre et la guerre avec l'U. R. S. S. en 1920, n'avait pas encore repris son cours normal. Les conditions politiques, surtout en Galicie n'étaient pas encore stabilisés. Sans doute le faible degré de civilisation d'une partie des gens à qui on avait affaire fut aussi un obstacle : les gens interrogés par l'enquête fournissaient assez souvent des renseignements tendancieux, par crainte du fisc ou de la police ou pour d'autres raisons.

Mais en dépit de tous ces défauts et malgré plusieurs lacunes, en partie inévitables et communes à toutes les enquêtes faites par des correspondants bénévoles, ces matériaux nous fournissent des renseignements très précieux sur certains côtés de la vie économique juive, jusque là restés dans l'ombre. Les inexactitudes des chiffres de certaines rubriques se compensent souvent et sont absorbées dans les bilans généraux, d'autant plus que dans ce travail nous emploierons non pas les chiffres absolus mais des chiffres relatifs. Les données de l'enquête J. D. C. constituent un précieux complément à la statistique officielle.

TABLEAU XVIII

*Répartition des Juifs occupés dans les entreprises
examinées par l'enquête J. D. C. en 1921,
suivant les branches d'industrie*

Branches	%
Industrie du vêtement, confection d'articles de mode	47,4
— alimentaire	12,5
— textile	9,8
— des métaux	5,2
Mise en œuvre des peaux cuirs, crins et soie de porc	4,8
Industrie du bois	4,2
— de la construction	4,0
— du papier	2,3
— du nettoieinent	2,3
— des machines et appareils	2,2
— chimique	2,1
— polygraphique	1,5
Mines et métallurgie	0,9
Industrie des minéraux	0,4
— du caoutchouc	0,3
Spectacles et divertissements	0,1
TOTAL	100,0

Il faut, noter la grande ressemblance du tableau ci-dessus et de la colonne II du tableau XVII composé d'après les résultats du recensement 1921. Dans les deux tableaux les industries qui dominent parmi les israélites et notamment : l'industrie du vêtement, l'industrie alimentaire et l'industrie textile occupent presque les 3/4 de l'ensemble des actifs dans toute l'industrie. On pourra donc se reporter aux commentaires fournis au tableau XVII. Ajoutons pourtant quelques remarques supplémentaires au tableau XVIII. La branche « mines et métallurgie » est représentée uniquement en Galicie (bassin pétrolifère de Drohobycz) où cette branche occupe les 5,2 % de tous les Juifs occupés dans les entreprises de cette région. L'industrie textile qui pour

L'état entier occupe le troisième rang avec 9,8 %, prend une importance spéciale dans les régions manufacturières de Lodz et de Bialystok. Ainsi dans le département de Lodz l'industrie textile occupe le second rang avec 29,6 % après l'industrie du vêtement avec ses 42,5 %. Pour la ville de Lodz les chiffres relatifs sont : 39,3 pour le textile et 42,5 pour le vêtement. Dans la ville de Bialystok l'industrie textile occupe déjà la première place (32,8 %) et l'industrie du vêtement la seconde (30,9 %). Dans toutes ces trois régions l'industrie alimentaire qui occupe dans les relevés généraux la deuxième place, est reléguée à la troisième.

A part une concentration dans quelques branches industrielles portant principalement les caractères de la petite industrie, c'est un fait incontestable que les Juifs se concentrent seulement dans quelques *espèces* de branches industrielles. Malheureusement l'absence dans les relevés du Recensement de 1921 d'une combinaison entre les espèces et les confessions religieuses nous rend impossible, comme nous l'avons déjà mentionné plus haut, l'examen de cette question avec toute la précision voulue.

On peut néanmoins établir dans leurs traits généraux d'après notre expérience personnelle, confirmée en partie par l'enquête J. D. C., les faits suivants :

Dans l'industrie des métaux, les Juifs sont relativement nombreux dans les tôleries, les ferblanteries (sur 9164 Juifs appartenant à l'industrie des métaux et compris par l'enquête J. D. C., il y avait 2.386 ferblantiers), fabrication des balances, poids et outils en fer (coutellerie, taillanderie, etc.). Pour l'industrie du papier les Juifs prennent une part très faible à la fabrication de la cellulose, de la pâte de bois, de papier et de carton; ils sont, par contre, relativement plus nombreux dans la fabrication d'articles en papier et en carton. Dans l'industrie

des peaux et cuirs les Juifs sont surtout nombreux dans la maroquinerie, dans les ouvrages en soie de porc et en crin (d'après l'enquête J. D. C. surtout dans la fabrication des perruques). Dans l'industrie du bois les Juifs sont peu représentés pour l'abatage, la préparation du bois et les scieries. Ils sont plus nombreux dans l'ébénisterie et tapisserie. Dans l'alimentation le travail des Juifs est très faiblement représenté dans les sucreries et raffineries de sucre, brasseries et malteries, ce qu'on peut en outre expliquer par le fait que la plupart des entreprises de ce genre se trouvent à la campagne. Les Juifs sont nombreux parmi les boulangers et les bouchers. Pour le vêtement les Juifs dominent dans toutes les espèces. Dans l'industrie de la construction, les Juifs sont peu nombreux dans la construction des voies ferrées, routes et voies fluviales, dans les terrassements, travaux souterrains, pavage des rues, maçonnerie et charpenterie. Par contre, ils sont nombreux en vitrerie, peinture en bâtiment, collage de tentures, peinture d'enseignes, ferblanterie en bâtiment, menuiserie en bâtiment, fumisterie, etc. D'après l'enquête J. D. C. sur 7133 Juifs actifs dans l'industrie de la construction, on comptait 2546 menuisiers, 1455 peintres, 920 vitriers, 772 ferblantiers, 540 fumistes, 304 peintres d'enseignes, etc. L'industrie des machines comprenait dans l'enquête J. D. C. l'horlogerie et l'industrie de précision. Sur 3796 personnes comptés par l'enquête dans cette branche il y avait 2173 horlogers, 580 techniciens dentaires et 274 charrons.

La particularité la plus frappante dans la structure professionnelle des Juifs est dans la proportion tout à fait démesurée des Juifs actifs dans *le commerce*. Revenons aux résultats du recensement général de 1921 (voir tableau XVI). Le pourcentage des actifs occupés dans cette classe est pour les Juifs

23 fois plus grand que pour les non-Juifs. Ici les Juifs constituent même une majorité absolue. Sur 518.766 personnes actives dans le commerce et les assurances en Pologne il y avait 324.615 Juifs ou 62,6 % ; dans le commerce de marchandises ce pourcentage s'élève jusqu'à 73,8 % et dans l'entremise jusqu'à 81,4 %. Sur 100 Juifs économiquement actifs en Pologne, 30,7 sont actifs dans le commerce de marchandises chez les non-Juifs à peine 0,8. En dehors du commerce des marchandises et de l'entremise, les Juifs sont relativement moins nombreux dans les autres branches du commerce et leur participation par rapport à la totalité des actifs des branches respectives, varie entre 6,9 % (sociétés coopératives) et 23,1 % (hôtels, louage des logements, restaurants).

Voyons maintenant d'un peu plus près, comment la population active dans le commerce se répartit suivant les différentes branches commerciales :

TABLEAU XIX

Répartition de la population juive et non-juive active dans le commerce et les assurances suivant les branches (1921).

	Dans le total de la population %	Chez les Juifs %	Chez les non-Juifs %
Commerce de marchandises	75,4	88,9	52,9
Sociétés coopératives .	2,5	0,3	6,3
Hôtels, louage des logements, restaurants .	14,3	5,3	29,4
Commerce d'effets ...	3,5	0,8	8,0
Assurances	0,7	0,2	1,7
Entremise de tout genre et travaux accessoires du commerce.	3,5	4,5	1,7
Commerce et Assurances	100,0	100,0	100,0

Nous constatons chez les Juifs une très forte concentration dans une seule branche : le commerce de marchandises, qui occupe à elle seule presque les 9/10 de tous les Juifs actifs dans le commerce et seulement un peu plus de la moitié des non-Juifs. En conséquence, les autres branches commerciales (l'entremise excepté) occupent chez les non-Juifs un pourcentage relativement plus élevé que chez les Juifs. Surtout les branches : sociétés coopératives, assurances (pour la plupart de grandes entreprises) et commerce d'effets (les grandes banques en première ligne) jouent une part moins grande dans l'activité commerciale juive. Toutefois dans toutes les branches du commerce (les coopératives exceptées) la participation des Juifs dépasse leur pourcentage par rapport à la totalité des actifs (6,8 %).

L'impossibilité ou nous avons été d'examiner la participation des Juifs dans les différentes espèces du commerce nous a empêché d'approfondir notre analyse. Nous ne pouvons donc répondre à plusieurs questions intéressantes qui concernent, par exemple la part prise par les Juifs dans le commerce des produits agricoles et du bétail, dans le commerce ambulancier, parmi les colporteurs, etc.

Il résulte du tableau XVI que les Israélites s'occupent de « *communications et transports* » relativement plus que les non-Juifs (2,6 % et 1,7 % de tous les actifs). Les Juifs forment les 10,2 % de tous les actifs dans cette classe. Si on prend séparément les 4 branches dans lesquelles se divise cette classe, on constate immédiatement une autre différence très importante entre les Juifs et les non-Juifs : La participation des Juifs dans les branches dépendant de l'Etat ou de l'administration municipale est minime, ainsi elle atteint dans les P. T. T. à peine 1,7 % de tous les actifs, dans les chemins de fer et les tramways, 0,8 %. Par contre, dans les 2 autres

branches exploitées par des entrepreneurs privés elle est considérable. C'est ainsi que pour les « autres moyens de communications et transports » comprenant les voitures, les automobiles, la navigation, etc. leur participation atteint 42,5 %, et dans les « travaux accessoires des communications et des transports », c'est-à-dire dans les entreprises d'expédition, dans les bureaux de voyage, agences d'émigration, parmi les commissionnaires et les portefaix cette participation atteint 67,8 %.

Le tableau suivant nous présente avec plus de netteté encore une description de ce fait :

TABLEAU XX.

Répartition de la population juive et non-juive active dans les communications et les transports suivant les branches (1921) :

	Dans le total de la population %	Chez les Juifs %	Chez les non-Juifs %
Postes, télégraphes, téléphones	10,8	1,8	11,8
Chemins de fer à voie normale et vicinaux; tramways	71,1	6,0	78,5
Autres moyens de communications et de transports	11,4	47,5	7,3
Travaux accessoires des communications et des transports ..	6,7	44,7	2,4
Communications et Transports	100,0	100,0	100,0

Les deux premières branches dépendant des autorités publiques occupent : 7,8 % de tous les Juifs actifs dans les communications et les transports et 90,3 % de non-Juifs, conséquence directe de la politique de boycottage du gouvernement polonais envers les travailleurs Juifs.

Passons maintenant à la classe : « *emplois publics, professions libérales et travaux accessoires* ». Si on considère la classe tout entière le pourcentage des actifs y est, par rapport à tous les actifs, plus élevé chez les Juifs que chez les non-Juifs (4,3 % et 2,2 %); sur 100 actifs de cette classe il y a en Pologne 12,4 Juifs. Mais en examinant chaque branche séparément, nous voyons d'abord que les Juifs sont presque entièrement exclus des emplois publics. Dans la statistique, malheureusement, l'administration d'Etat, municipale et communale et la magistrature sont groupés en une même branche avec le barreau qui n'est pas sous la dépendance directe des autorités publiques, et où les Juifs ont libre accès. Nonobstant cette circonstance la branche « administration, juridiction et barreau » reste celle où la participation des israélites est la plus faible parmi toutes les branches de la classe : « emplois publics, professions libérales » et atteint à peine 4,2 % de tous les actifs dans cette branche, tandis que dans les autres branches cette participation varie entre 11,9 % et 24,4 %.

Ces constatations ressortent avec plus de netteté encore du tableau ci-dessous :

TABLEAU XXI

Répartition de la population juive et non-juive active dans les emplois publics, professions libérales et travaux accessoires, suivant les branches (1921).

Branches	Dans le total de la population %	Chez les Juifs %	Chez les non-Juifs %
Administration d'Etat, municipale et com- munale. Magistrature et barreau	41,5	13,9	45,3
Service de la santé ..	12,6	18,0	11,9
Associations et institu- tions sociales	4,6	4,4	4,6
Cultes	9,4	12,9	8,9
Enseignement et édu- cation	28,2	44,3	25,9
Sciences, lettres, beaux- arts	0,9	0,9	0,9
Théâtres, musique, spectacles et sports.	2,8	5,6	2,5
Emplois publics, Profes- sions libérales, Tra- vaux accessoires	100,0	100,0	100,0

Quant à la classe « *service domestique et personnel* » (tableau XVI) nous constatons chez les Juifs un pourcentage relativement presque 3 fois plus élevé que chez les non-Juifs. La proportion des Israélites parmi tous les actifs de la branche en question, est plus forte dans le « *service personnel* », comprenant les barbiers, les coiffeurs, les entreprises de blanchissage, de repassage et nettoyage du linge et de vêtements, de cirage de chaussures, frottage des parquets, etc., que dans le « *service domestique* ». La division de la classe « *service* » entre

ces deux branches se voit plus clairement dans le tableau suivant.

TABLEAU XXII.

Répartition de la population juive et non-juive active dans le service domestique et personnel suivant les branches (1921).

Branches	Dans le total de la population %	Chez les Juifs %	Chez les non-Juifs %
Service domestique ..	87,8	78,6	89,6
Service personnel	12,2	21,4	10,4
Service domestique et personnel	100,0	100,0	100,0

Aussi bien chez les Juifs que chez les non-Juifs, c'est le service domestique qui occupe la première place dans cette classe. Mais parmi les Juifs actifs dans les services, le service personnel joue un rôle deux fois plus important que chez les non-Juifs.

Enfin, les personnes appartenant à la classe de « *chômeurs et personnes n'exerçant pas de professions* » sont chez les Juifs (v. tableau XVI) relativement 3 fois plus nombreuses que chez les non-Juifs. Des deux branches dans lesquelles se divise cette classe, la première (comprenant les chômeurs, les personnes détenues dans les établissements pénitentiaires, pensionnaires des maisons de santé, des hôpitaux, des établissements d'éducation avec internat, internés et personnes séjournant dans des baraques provisoires, surtout des rapatriés) ne présente qu'une petite différence entre les Juifs et les non-Juifs. Cette différence est beaucoup plus grande dans la seconde catégorie des « *personnes ayant d'autres moyens de subsistance que le travail professionnel* ». Ce n'est pas un groupe homogène, mais le manque de divi-

sion combiné aux confessions religieuses nous empêche malheureusement de discerner les groupes très différents qu'elle embrasse (rentiers, retraités, pensionnés, mendiants, pensionnaires des asiles et des établissements de bienfaisance, prostituées, etc.). Le tableau XXIII nous montre que cette branche occupe plus des 3/4 chez les Juifs et plus de la moitié chez les non-Juifs de la classe en question.

TABLEAU XXIII.

Répartition de la population juive et non-juive active appartenant au groupe « chômeurs et personnes n'exerçant pas de profession » suivant les branches (1921).

	Dans l'ensemble de la population %	Chez les Juifs %	Chez les non-Juifs %
Chômeurs et pensionnaires des prisons, hôpitaux, instituts d'éducation, etc.....	44,8	23,4	48,8
Personnes ayant d'autres moyens de subsistance que le travail professionnel...	55,2	76,6	51,2
Chômeurs et personnes n'exerçant pas de profession	100,0	100,0	100,0

Quant à la rubrique « *profession mal précisée ou non désignée* », elle comprend principalement des employés et des ouvriers non spécialisés (journaliers) qui n'ont pas indiqué l'entreprise ou l'institution pour laquelle ou dans laquelle ils exercent leur occupation professionnelle (1).

(1) On trouvera en appendice le tableau LIII qui donne la répartition professionnelle de la population active juive et non-juive en Pologne d'après les régions.

TABLEAU XXIV.

Répartition de la population juive et non-juive en Pologne d'après les classes et branches professionnelles en 1921.

Classes et branches	Total %	Juifs %	Non-Juifs %	Sur 100 habitants appartenant à une classe ou branche déterminée, on compte de juifs
Agriculture, sylviculture, élevage, jardinage et pêche	65,7	5,8	72,9	0,9
Mines et industries	13,7	33,8	11,3	26,5
dont				
Mines, carrières, etc.	1,1	0,3	1,2	3,3
Industrie des minéraux (chaux, céramique, verre)	0,4	0,3	0,4	7,1
Métallurgie	0,2	0,0	0,2	0,1
Industrie des métaux	1,0	1,8	0,9	19,2
Ind. des machines et électrotechnique	0,3	0,2	0,3	5,5
Mise en œuvre de métaux précieux : horlogerie, in- dustries de précision	0,1	0,7	0,0	66,6
Industrie chimique	0,2	0,4	0,2	21,9
Industrie textile	1,5	2,5	1,4	18,2
Industrie du papier	0,1	0,2	0,1	23,3
Industrie des peaux et des cuirs	0,3	1,4	0,2	48,2
Industrie du bois	1,4	2,5	1,3	19,1
Industrie alimentaire	1,9	6,3	1,4	36,0
Industrie du vêtement, confection d'articles de mode.	3,3	14,3	1,9	47,3
Industrie polygraphique	0,2	0,6	0,1	38,1
Industrie de la construction	1,3	1,8	1,3	14,5
Gaz, eau, électricité	0,1	0,0	0,1	1,9
Industrie sans indication de la branche	0,3	0,5	0,2	4,0

Commerce et assurances	6,3	41,0	2,1	70,5
dont				
Commerce de marchandises	5,0	36,5	1,2	79,7
Sociétés coopératives	0,1	0,1	0,1	8,4
Hôtels, louage des logements, restaurants	0,7	2,1	0,6	28,4
Commerce d'effets	0,2	0,2	0,1	16,3
Assurances	0,0	0,1	0,0	19,8
Entremise de tout genre et travaux accessoires du commerce	0,3	2,1	0,1	86,6
Communications et transports	3,2	3,4	3,2	11,1
dont				
Postes, télégraphes, téléphones	0,2	0,0	0,3	1,9
Chemins de fer à voie normale et vicinaux; tramways,	2,4	0,2	2,6	0,8
Autres moyens de communications et de transports...	0,4	1,8	0,2	46,4
Travaux accessoires des communications et des transports	0,2	1,4	0,1	71,7
Emplois publics, professions libérales et travaux accessoires.	2,9	4,1	2,8	15,2
dont				
Administration d'Etat, municipale et communale. M-	1,4	0,6	1,5	4,3
gistrature et barreau	0,3	0,6	0,3	20,6
Service de la santé	0,1	0,1	0,1	16,0
Associations et institutions sociales	0,3	0,8	0,2	26,8
Cultes	0,7	1,8	0,6	26,5
Enseignement et éducation	0,0	0,0	0,0	12,9
Sciences, lettres, beaux-arts	0,1	0,2	0,1	30,8
Théâtres, musique, spectacles et sports				

(SUITE DU TABLEAU A LA PAGE SUIVANTE).

TABLEAU XXIV (suite).

Classes et branches	Total %	Juifs %	Non-Juifs %	Sur 100 habitants appartenant à une classe ou branche déterminée, on compte de Juifs
Armée, marine, aviation militaires	1,6	0,6	1,7	4,1
Service domestique et personnel	1,3	2,3	1,2	18,7
dont				
Service domestique	1,0	1,4	1,0	14,2
Service personnel	0,3	0,9	0,2	36,4
Chômeurs et personnes n'exerçant pas de profession (à l'ex- ception des membres de famille soutenus)	2,9	5,5	2,6	20,6
dont				
Chômeurs et pensionnaires des prisons, hôpitaux, ins- tituts d'éducation, etc.	1,0	0,9	1,0	9,4
Personnes ayant d'autres moyens de subsistance que le travail professionnel	1,9	4,6	1,6	26,7
Profession mal précisée ou non désignée	2,4	3,5	2,2	16,0
Total	100,0	100,0	100,0	10,8

B) ACTIFS ET PASSIFS RÉUNIS.

Voyons maintenant de quoi vit la population juive en Pologne (V. tableau XXIV page 100).

C'est l'ensemble de la population classée selon la profession dont elle vit qui est envisagé dans ce tableau. Il s'agit donc, non seulement des actifs, mais aussi des personnes qu'ils entretiennent.

Les conclusions qu'on peut tirer de ce tableau sont dans leurs lignes générales très semblables à celles auxquelles on est arrivé à propos des actifs. Les relations entre les actifs et les passifs dans les différentes classes professionnelles chez les Juifs et les non-Juifs n'étant pas les mêmes, il y a pourtant quelques différences.

En analysant le tableau on aperçoit d'abord qu'il n'y a qu'une minime partie de la population juive (5,8 %) qui vive de *l'agriculture*, tandis que chez les non-Juifs 72,9 % tirent leur subsistance de cette branche importante de production, donc relativement 12,5 fois plus de gens. Dans un pays aussi industrialisé que l'Allemagne (1) 23,0 % de la population vit de la culture, c'est-à-dire 4 fois plus que chez les Juifs.

Par contre pour un chiffre égal d'habitants le nombre des personnes vivant de *l'industrie* est chez les Juifs 3 fois supérieur à celui des personnes qui en vivent dans le reste de la population de la Pologne (33,8 % et 11,3 %), sans atteindre néanmoins le niveau de l'Allemagne (41,3 %) (1) ou de la Belgique (43,7 %) (2). Il faut souligner le rôle spécial de l'in-

(1) D'après les données du recensement du 16 juin 1925. (« Statistik des Deutschen Reichs » tome 407, fascicule II, Berlin 1927).

(2) Voir l'article « Beruf u. Berufstatistik », dans le second volume du « Handwörterbuch der Staatswissenschaften ». Iena, 1924.

dustrie du vêtement pour les Juifs en Pologne. Un Juif sur 7 puise ses revenus de l'industrie du vêtement, chez les non-Juifs seulement 1 sur 33.

La disproportion dans la répartition professionnelle des Juifs est surtout éclatante dans *le commerce*. Plus de deux cinquièmes (41,0 %) des Juifs polonais vivent du négoce. Le chiffre relatif de la population juive en Pologne qui a comme principale source de revenu le commerce est donc 20 fois plus élevé que pour la population non-juive et de beaucoup supérieur à celui observé dans les pays les plus commerçants. Sur 100 habitants de la Pologne puisant leurs revenus dans le commerce il y a 70,5 Juifs.

Les deux principales occupations urbaines — le commerce et l'industrie — nourrissent les 3/4 de la population juive et seulement les 13,4 % des non-Juifs.

Nous trouvons aussi une différence entre les Juifs et le reste de la population dans les autres classes professionnelles. Ainsi dans les « *communications et transports* », le pourcentage des Juifs est relativement un peu supérieur à celui des non-Juifs. Mais on voit en même temps, que les P. T. T., les chemins de fer et les tramways ne présentent presque aucune source de revenus pour les Israélites. Le pourcentage relativement élevé des Juifs dans toute la classe des communications est surtout dû au grand nombre de voituriers juifs et de maisons d'expédition juives (dans notre tableau, les branches : « autres moyens de communications et de transports », et « travaux accessoires des communications et transports »). Le pourcentage des personnes vivant des « *emplois publics et professions libérales* » est chez les Juifs 1,5 fois plus grand, que chez les non-Juifs (4,1 % et 2,8 %). Mais, comme on verra par la suite, les Israélites ne sont presque pas du tout représentés dans les emplois

publics, étant relativement nombreux dans les professions libérales.

*

* *

Nous avons vu plus haut (1) que les Israélites résident généralement dans les agglomérations urbaines et cette circonstance doit nécessairement influencer d'une manière décisive la distribution des professions parmi eux. Il est donc de toute importance de comparer la place qu'occupent les différentes classes professionnelles chez les citoyens juifs et non-Juifs de Pologne.

TABLEAU XXV.

Répartition de la population active urbaine suivant les classes professionnelles (1921).

Classes	Population totale		Juifs		Non-Juifs	
	Ch. abs.	%	Ch. abs.	%	Ch. abs.	%
Agriculture, etc. . .	347.289	13,0	14.496	2,1	332.893	16,8
Mines et industries.	802.026	30,1	237.329	34,8	564.697	28,6
Commerce et assurances	407.407	15,2	246.710	36,0	160.697	8,2
Communications et transports	162.313	6,1	21.459	3,1	140.854	7,0
Emplois publics professions libér..	233.418	8,7	35.293	5,1	197.125	9,9
Armée, etc.	47.516	1,8	1.284	0,2	46.232	2,3
Service domestique et personnel	194.788	7,3	41.120	6,0	153.668	7,7
Chômeurs et personnes n'exerçant pas de professions	298.096	11,2	58.718	8,6	239.378	12,1
Profession mal précisée ou non désignée	176.606	6,6	28.122	4,1	148.484	7,4
Total	2.669.459	100,0	684.531	100,0	1.984.928	100,0

(1) Voir tableau VI.

On constate aussitôt, comme on pouvait d'ailleurs le prévoir, que la différence entre la population juive et la population parmi laquelle les Juifs vivent, se trouve ici beaucoup moins accentuée que dans le tableau XVI qui comprend toutes les classes professionnelles.

Nous voyons pourtant que même parmi la population des villes 16,8 % de tous les actifs non-Juifs se livrent à *l'agriculture*; chez les Juifs habitant les villes, ce pourcentage est 8 fois plus faible. On voit que la population chrétienne de villes n'est pas beaucoup moins *industrialisée* que la population juive. Par contre dans *le commerce* il y a encore chez les Juifs un pourcentage 4 fois et $\frac{1}{2}$ plus élevé. Rappelons, que ce pourcentage dans le tableau XVI comprenant le total de la population est 23 fois plus grand. Dans toutes les autres classes les pourcentages sont plus forts chez les non-Juifs, malgré que dans le tableau XVI, grâce au fort pourcentage des agriculteurs, nous ayons eu une situation tout à fait opposée. Il faut surtout souligner chez les non-Juifs les pourcentages plus élevés d'actifs travaillant dans communications et transports, les emplois publics et les professions libérales. Le rôle des autorités publiques en cette matière est expliqué ailleurs.

CHAPITRE IV

De la composition sociale de la population juive en Pologne.

Le criterium adopté par le recensement de 1921 pour le classement social de la population active consiste dans la relation de l'individu avec les instruments de son travail. D'après ce principe on distingue les 4 catégories sociales suivantes :

La première catégorie — « *personnes indépendantes* » — comprend les personnes possédant leur propre matériel de production et par conséquent des propriétaires des exploitations agricoles, des établissements industrielles, commerciales, de transport, etc., ainsi que les personnes indépendantes exerçant une des professions dites libérales (médecins, avocats, etc.). Cette catégorie a été pour l'ensemble de la population divisée en deux groupes : personnes indépendantes employant des travailleurs rétribués et personnes indépendantes n'employant pas de travailleurs rétribués. Cette division est très importante surtout dans la classe de l'industrie, où elle peut rendre des services utiles pour l'étude des petits artisans travaillant sans auxiliaires salariés. Malheureusement, les résultats du recensement n'ont pas été combinés pour ces deux groupes de « personnes indépendantes » avec la confession religieuse ni avec la nationalité.

La seconde catégorie comprend *les employés*, c'est-à-dire les travailleurs intellectuels rétribués (person-

nel de direction, personnel de bureau et de commerce, technique et de surveillance).

La troisième — *les ouvriers*, les travailleurs salariés manuels (ouvriers proprement dits, domestiques, surveillants subalternes). Cette catégorie comprend également les travailleurs à domicile, qui forment un groupe intermédiaire entre les personnes indépendantes et les ouvriers salariés. Ces travailleurs à domicile ont un point commun avec les personnes indépendantes : c'est qu'ils possèdent en propre leur outillage et qu'ils travaillent chez eux; par contre, vu leur étroite dépendance des industriels ou des intermédiaires pour le compte desquels ils travaillent leur situation sociale est analogue à celle des ouvriers et leur situation économique en général encore pire. Malheureusement les ouvriers à domicile juifs qui jouent un rôle important dans l'organisation économique juive à cause de leur grand nombre, ne sont pas comptés à part comme il fut fait pour la totalité des ouvriers. Nous ne trouvons pas non plus pour les ouvriers israélites la division (établie pour le total de la population) en travailleurs spécialisés et non.

La quatrième catégorie comprend — *les membres de famille co-actifs*, — c'est-à-dire les membres de famille exerçant une profession pour aider le chef de famille. C'est un élément caractéristique surtout pour les exploitations agricoles et aussi pour les petites entreprises industrielles et commerciales. Dans les exploitations rurales ayant moins de 20 ha de superficie totale, lorsque les renseignements faisaient défaut ou bien étaient insuffisants ou défectueux, tous les membres de famille âgés de 14 à 60 ans ont été considérés comme membres de famille coactifs à l'exception des enfants fréquentant l'école et les infirmes.

Pour *l'armée*, les officiers de tous grades, ainsi que les employés militaires furent comptés par

le recensement dans le groupe des employés, les soldats et sous officiers comme ouvriers. Cette répartition nous paraît artificielle et nous avons par conséquent éliminé entièrement l'armée de nos calculs sur la composition sociale. De même, la catégorie des personnes appartenant à la classe « chômeurs et personnes n'exerçant pas de profession » n'étant pas divisée au point de vue de la composition sociale n'est pas comprise dans nos tableaux.

*

* *

Si nous passons maintenant aux chiffres, nous voyons que les Juifs offrent au point de vue de la composition sociale, comme déjà sous le rapport de la profession, un contraste marqué avec les non-Juifs.

TABLEAU XXVI

Répartition de la population active juive et non-juive en Pologne d'après la situation sociale (1921).

Classes	Population totale		Juifs		Non-Juifs	
	ch. abs.	%	ch. abs.	%	ch. abs.	%
Personnes indépendantes	3.557.552	26,2	472.620	51,1	3.084.932	24,4
Employés et surveillants	405.074	3,0	47.360	5,1	357.714	2,8
Ouvriers et travailleurs à domicile.	2.986.160	22,0	205.104	22,2	2.781.056	22,0
Membres de famille coactifs	6.170.776	45,5	126.832	13,8	6.043.944	47,8
Situation sociale inconnue	446.732	3,3	72.176	7,8	374.557	3,0
Total	13.566.294	100,0	924.092	100,0	12.642.202	100,0
Armée	350.766	—	15.393	—	335.373	—
Ensemble	13.917.060	—	939.485	—	12.977.575	—

D'après ce tableau les différences de composition sociale entre les Juifs et non-Juifs sont surtout frappantes dans les classes : « personnes indépendantes » et « membres de famille coactifs ». Le pourcentage des personnes indépendantes est chez les Juifs plus de deux fois plus grand que chez les non-Juifs (51,1 % et 24,4 %), par contre, le pourcentage de membres de famille coactifs est chez les non-Juifs 3,5 fois plus grand que chez les Juifs (47,8 % et 13,8 %).

Le pourcentage des ouvriers est chez les Juifs un peu plus élevé que chez les non-Juifs, et si nous comptons l'ensemble de toutes les personnes qui sont en rapport de louage ou de service avec d'autres (c'est-à-dire outre les travailleurs physiques, les employés aussi) (1), nous obtiendrons un pourcentage des salariés relativement encore plus élevé chez les Juifs que chez les non-Juifs (27,3 % contre 24,8 %).

Une analyse plus détaillée nous montrera toutefois que ce résultat imprévu est dû principalement à la structure spéciale de la classe « agriculture ». (Voir tableau XXVII, page suivante).

Le trait le plus caractéristique de la composition sociale de cette classe aussi bien chez les Juifs que chez les non-Juifs tient dans ce fait que la catégorie de membres de famille coactifs atteint presque 3/5 de tous les actifs, tandis que le pourcentage des salariés est relativement bas. Puisque d'autre part chez les non-Juifs 78,4 % (2) de tous les actifs se livrent à l'agriculture, il est partant explicable que dans les relevés comprenant tous les actifs (tableau XXVI) la catégorie des membres de famille coactifs soit très

(1) Comme le tableau XXVI nous l'indique, les employés sont relativement presque deux fois plus nombreux chez les Juifs que chez les non-Juifs.

(2) Voir tableau XVI.

TABLEAU XXVII.

Répartition de la population juive et non-juive active dans l'agriculture d'après la situation sociale.

Classes	Population totale		Juifs		Non-Juifs	
	Ch. abs.	%	Ch. abs.	%	Ch. abs.	%
Personnes indépendantes	2.690.250	26,2	24.970	27,7	2.665.280	26,2
Employés et surveillants	38.317	0,4	2.023	2,2	36.294	0,4
Ouvriers et travailleurs à domicile..	1.486.610	14,5	9.406	10,5	1.477.204	14,5
Membres de famille co-actifs	6.053.071	58,9	53.534	59,5	5.999.537	58,9
Situation sociale inconnue	1.619	0,0	54	0,1	1.565	0,0
Total	10.269.867	100,0	89.987	100,0	10.179.880	100,0

nombreuse (47,8 %) et réduise pour ainsi dire, automatiquement le pourcentage des salariés. Par contre, chez les Juifs il n'y a qu'une proportion relativement infirme (9,5 %) d'actifs dans l'agriculture, le haut pourcentage des membres de famille coactifs dans cette classe agit donc peu sur les résultats du tableau XXVI. Il ne faut donc pas comparer une population pour les 4/5 agraire et comprenant un très grand nombre de petits propriétaires ruraux à une autre population occupée pour les 9/10 dans des branches de professions urbaines.

Pour rendre la relation plus nette et faire mieux ressortir les caractéristiques propres des Juifs, éliminons du tableau XXVI les personnes occupées dans l'agriculture et nous obtiendrons alors un tableau tout différent.

TABLEAU XXVIII.

Répartition de la population juive et non-juive active dans toutes les branches, agriculture exceptée, d'après la situation sociale (1921).

Classes	Population totale		Juifs		Non-Juifs	
	Ch. abs.	%	Ch. abs.	%	Ch. abs.	%
Personnes indépendantes	867.302	26,3	447.650	53,7	419.652	17,0
Employés et surveillants	366.757	11,1	45.337	5,4	321.420	13,1
Ouvriers et travailleurs à domicile..	1.499.550	45,5	195.698	23,5	1.303.852	53,0
Membres de famille co-actifs	117.705	3,6	73.298	8,8	44.407	1,8
Situation sociale inconnue	445.113	13,5	72.122	8,6	372.991	15,1
Total	3.296.427	100,0	834.105	100,0	2.462.322	100,0

Comparons ce tableau au tableau XXVI. Remarquons d'abord que pour les Juifs les différences entre les deux tableaux ne sont pas importantes. Seulement la catégorie de membres de famille coactifs a, dans le tableau dont nous avons éliminé l'agriculture, diminué de plus d'un tiers. Par contre, nous pouvons remarquer des différences fondamentales chez les non-Juifs. Ainsi la catégorie de membres de famille coactifs, qui dans le tableau XXVI venait chez ces derniers en première ligne et embrassait presque la moitié de tous les actifs est maintenant réduite à un chiffre négligeable (1,8 %), cinq fois plus petit que chez les Juifs (8,8 %). Nous avons déjà mentionné que la catégorie « membres de famille coactifs » trouve son champ d'action principalement en agriculture dans la petite industrie et le petit commerce. Mais chez les non-Juifs 99,3 % de

tous les membres de famille coactifs travaillent dans l'agriculture et 0,6 % seulement dans l'industrie et le commerce, tandis que chez les Juifs les chiffres relatifs sont 42,2 % et 56,5 %. Nous pouvons donc confirmer indirectement nos conclusions antérieures quant à la participation exagérée des Juifs dans les petites entreprises commerciales et industrielles. En continuant notre comparaison des tableaux XXVI et XXVIII observons que la différence constatée pour les personnes indépendantes se trouve accentuée : nous avons ici une proportion trois fois, au lieu de deux fois, plus grande de personnes indépendantes chez les Juifs que chez les non-Juifs. Enfin, (ce qui mérite spécialement d'être souligné), les salariés manuels et intellectuels, sont dans les branches urbaines plus de 2 fois plus nombreux relativement chez les non-Juifs que parmi les Juifs (28,9 % et 66,1 %).

Nous nous occuperons plus loin (v. p. 129) d'analyser spécialement les données qui concernent les travailleurs juifs. Qu'il nous suffise donc de signaler ici en passant, l'existence même d'un prolétariat juif, relativement important, prolétariat méconnu, comptant en 1921, année d'après guerre, où l'industrie commençait justement à se relever de ses ruines plus de 250.000 travailleurs salariés juifs.

Le tableau suivant nous renseigne sur le rôle des Juifs parmi les différentes classes sociales en Pologne :

TABLEAU XXIX

*Densité des Juifs dans les différentes classes sociales.
(1921).*

Sur 100 actifs il y avait de Juifs dans chaque catégorie :

Personnes indépendantes	13,3
Employés et surveillants	11,7
Ouvriers et travailleurs à domicile	6,9
Membres de famille coactifs	2,1
Situation sociale inconnue	16,1
TOTAL	6,5 (1).

Nous voyons que le pourcentage des ouvriers juifs parmi tous les ouvriers dépasse un peu le pourcentage de Juifs dans la généralité des actifs. Les autres catégories dépassent de beaucoup ce pourcentage moyen, la catégorie des membres de famille coactifs exceptée. Cette exception s'explique comme nous l'avons déjà dit, par la faible participation des Juifs à l'agriculture.

Examinons maintenant, pour plus de clarté, la composition sociale de la population juive en Pologne dans chaque branche professionnelle séparément (2). (Voir tableau XXX, page suivante).

Nous voyons que dans toutes les classes professionnelles le pourcentage des indépendants est chez les Israélites plus élevé que dans le reste de la population, et que le pourcentage des employés et ouvriers est parmi eux moindre. Examinons les proportions et les causes de ce phénomène.

Dans les « *Mines et Industries* » le pourcentage des indépendants chez les Juifs dépasse la moitié de tous les actifs dans cette branche et n'atteint même pas 1/3 chez les non Juifs. Par contre, à peine 1/3 de tous les Juifs actifs dans l'industrie appartient à la classe des ouvriers, tandis que plus des 3/5 en font partie chez les non-Juifs. Cette situation est dûe à deux causes principales, à savoir :

1) la concentration des Juifs dans les branches

(1) Parmi les actifs de toutes les classes, y compris « armée » et « chômeurs » les Juifs forment 6,8 %.

(2) Pour la classe « agriculture » voir tableau XXVII.

TABLEAU XXX

*Répartition de la population active juive et non-juive
d'après la profession et la situation sociale (1921).*

Mines et industries.						
Classes.	Total		Juifs		Non-Juifs	
	N. abs.	%	N. abs.	%	N. abs.	%
Personnes indépendan- tes	448.016	35,4	156.534	52,6	291.482	30,1
Employés et surveillants	57.151	4,5	11.262	3,8	45.889	4,7
Ouvriers et travailleurs à domicile	700.155	55,3	102.056	34,3	598.099	61,7
Membres de famille co- actifs	60.262	4,8	27.399	9,2	32.863	3,4
Situation sociale incon- nue	798	0,0	166	0,1	632	0,1
Total	1.266.382	100,0	297.417	100,0	968.965	100,0
Commerce et assurances.						
Classes.	Total		Juifs		Non-Juifs	
	N. abs.	%	N. abs.	%	90.524	%
Personnes indépendan- tes	325.158	62,7	248.836	76,6	76.322	39,3
Employés et surveillants	49.692	9,6	11.095	3,4	38.597	19,9
Ouvriers et travailleurs à domicile	90.524	17,4	20.776	6,4	69.748	35,9
Membres de famille co- actifs	52.919	10,2	43.677	13,5	9.242	4,8
Situation sociale incon- nue	473	0,1	231	0,1	242	0,1
Total	518.766	100,0	324.615	100,0	194.151	100,0

(SUITE DU TABLEAU A LA PAGE SUIVANTE).

TABLEAU XXX (suite).

Communications et transports.						
Classes.	Total		Juifs		Non-Juifs	
	N. abs.	%	N. abs.	%	N. abs.	%
Personnes indépendantes	23.254	9,5	16.200	65,3	7.054	3,2
Employés et surveillants	54.808	22,5	2.924	11,8	51.884	23,7
Ouvriers et travailleurs à domicile	163.862	67,2	4.392	17,7	159.470	72,8
Membres de famille co-actifs	1.768	0,7	1.276	5,1	492	0,2
Situation sociale inconnue	178	0,1	15	0,1	163	0,1
Total	243.870	100,0	24.807	100,0	219.063	100,0
Emplois publics, professions libérales.						
Classes.	Total		Juifs		Non-Juifs	
	N. abs.	%	N. abs.	%	N. abs.	%
Personnes indépendantes	47.987	14,7	19.644	48,5	28.343	9,9
Employés et surveillants	189.216	57,8	16.071	39,7	173.145	60,4
Ouvriers et travailleurs à domicile	88.745	27,1	4.427	10,9	84.318	29,4
Membres de famille co-actifs	632	0,2	282	0,7	350	0,1
Situation sociale inconnue	703	0,2	96	0,2	607	0,2
Total	327.283	100,0	40.520	100,0	286.763	100,0
Service domestique et personnel.						
Classes.	Total		Juifs		Non-Juifs	
	N. abs.	%	N. abs.	%	N. abs.	%
Personnes indépendantes	22.048	8,0	6.251	13,5	15.797	6,9
Employés et surveillants	753	0,3	89	0,2	664	0,3
Ouvriers et travailleurs à domicile	251.391	91,2	39.102	84,8	212.289	92,5
Membres de famille co-actifs	1.209	0,4	634	1,4	575	0,2
Situation sociale inconnue	304	0,1	45	0,1	259	0,1
Total	275.705	100,0	46.121	100,0	229.584	100,0

d'industrie et espèces portant en général un caractère de petite industrie, souvent de travail à domicile, et la faible participation dans les branches de la grande industrie qui en découle;

2) la dispersion des producteurs juifs dans plusieurs petites entreprises indépendantes et la faible pénétration des travailleurs juifs dans les grandes usines.

Ces deux facteurs s'influencent réciproquement et sont fonctions l'un de l'autre.

En ce qui concerne *le premier facteur* nous avons vu plus haut l'inégalité de la répartition des Juifs dans les différentes branches industrielles. Or, nous avons déjà observé que ce sont précisément les branches peu accessibles aux Juifs qui portent les caractères de la grande industrie, et, que par contre, les branches où les Juifs sont les plus nombreux appartiennent plutôt à l'artisanat.

A l'appui de notre affirmation nous donnons un tableau de la répartition de la population active dans les différentes branches de l'industrie d'après la situation sociale et nous pourrons voir quelles sont les branches qui occupent aussi bien chez les Juifs que chez les non-Juifs le plus grand nombre relatif de salariés et quelles sont celles qui forment le champ d'action des petits producteurs indépendants. (Voir tableau XXXI, page suivante).

Pour plus de clarté relevons sur ce tableau les chiffres exprimant chez les non-juifs des différentes branches les pourcentages des indépendants et des ouvriers (circonstances qui constituent pour l'industrie les traits distinctifs soit de la fabrique soit du petit atelier) et comparons-les à la participation relative des Juifs dans chaque branche. (Voir tableau XXXII, page 119).

Ce sont, comme on le voit, les branches à forte participation juive qui donnent relativement les plus

Répartition de la population active juive et non-juive dans les différentes branches de l'industrie d'après la situation sociale (1921).

Branches	Total de la population						Juifs						Non-Juifs					
	Total	Indép.	Employés	Ouvriers	M. de f. co-actifs	Incon.	Total	Indép.	Employés	Ouvriers	M. de f. co-actifs	Incon.	Total	Indép.	Employés	Ouvriers	M. de f. co-actifs	Incon.
Mines, carrières, etc., % ...	100,0	0,5	7,7	91,6	0,1	0,1	100,0	7,0	35,3	56,7	1,0	0,0	100,0	0,3	6,9	92,6	0,1	0,1
Ind. des minéraux (chaux, (chaux, céramique, verre, céramique, verre), % ...	100,0	11,7	6,6	79,8	1,7	0,2	100,0	46,1	20,1	27,0	6,0	0,8	100,0	9,6	5,8	82,9	1,5	0,2
Métallurgie, % ...	100,0	0,5	9,7	89,6	0,2	0,0	100,0	24,2	41,7	30,0	4,1	0,0	100,0	0,3	9,5	90,0	0,2	0,0
Industrie des métaux, % ...	100,0	41,7	2,9	48,6	6,8	0,0	100,0	61,6	2,4	24,1	11,9	0,0	100,0	38,0	3,0	53,2	5,8	0,0
Ind. des machines et électro-technique, % ...	100,0	7,5	12,5	79,3	0,6	0,1	100,0	37,4	13,5	45,1	3,9	0,1	100,0	5,9	12,5	81,2	0,4	0,0
Mise en œuvre de métaux précieux, % ...	100,0	55,7	4,5	34,0	5,8	0,0	100,0	60,9	3,3	28,4	7,4	0,0	100,0	46,7	6,6	43,5	3,1	0,1
Industrie chimique, % ...	100,0	8,2	15,3	75,0	1,5	0,0	100,0	30,2	22,5	41,1	6,2	0,0	100,0	3,2	13,6	82,8	0,4	0,0
Industrie textile, % ...	100,0	10,0	5,2	81,4	3,4	0,0	100,0	26,8	9,1	57,3	6,8	0,0	100,0	7,1	4,6	85,5	2,8	0,0
Industrie du papier, % ...	100,0	9,0	8,3	80,3	2,4	0,0	100,0	33,7	8,9	48,1	9,3	0,0	100,0	1,8	8,0	89,7	0,4	0,1
Industrie des peaux et des cuirs, % ...	100,0	38,3	3,2	52,2	6,2	0,1	100,0	41,6	2,8	47,1	8,5	0,0	100,0	35,8	3,4	56,1	4,5	0,2
Industrie du bois, % ...	100,0	42,5	4,1	48,2	5,1	0,1	100,0	52,4	10,1	29,8	7,5	0,2	100,0	40,5	2,9	51,8	4,6	0,1
Industrie alimentaire, % ...	100,0	38,2	5,6	48,2	8,0	0,0	100,0	55,3	4,2	27,8	12,7	0,0	100,0	30,9	6,2	56,9	6,0	0,0
Ind. du vêtement, confection d'articles de mode, % ...	100,0	62,4	0,4	30,4	6,8	0,0	100,0	58,0	0,3	32,1	9,6	0,0	100,0	65,5	0,5	29,2	4,8	0,0
Industrie polygraphique, %	100,0	25,3	8,8	62,9	2,9	0,1	100,0	47,6	3,7	42,6	6,0	0,1	100,0	14,8	11,2	72,4	1,5	0,1
Ind. de la construction, % ...	100,0	43,0	4,7	49,2	3,1	0,0	100,0	68,4	2,4	22,5	6,6	0,1	100,0	39,3	5,0	53,1	2,6	0,0
Gaz, eau, électricité, % ...	100,0	1,0	21,6	77,4	0,0	0,0	100,0	16,8	29,5	52,7	1,0	0,0	100,0	0,6	21,4	77,9	0,0	0,1
TOTAL	100,0	35,4	4,5	55,3	4,8	0,0	100,0	52,6	3,8	34,3	9,2	0,1	100,0	30,1	4,7	61,7	3,4	0,1

TABLEAU XXXII.

*Densité des Juifs parmi les actifs et structure sociale
des actifs non-Juifs dans les diverses branches
industrielles (1921).*

<i>Branches</i>	<i>Juifs</i> sur 100 actifs	<i>Indépendants</i> sur 100 non-Juifs actifs	<i>Ouvriers</i> sur 100 non-Juifs actifs
Métallurgie	0,7	0,3	90,0
Gaz, eau électricité ..	2,3	0,6	77,9
Mines, carrières, etc..	2,9	0,3	92,6
Industrie des machines et électrotechnique .	5,4	5,9	81,2
Indust. des minéraux.	5,7	9,6	82,9
Industrie de la cons- truction	12,7	39,3	53,1
Industrie textile	14,8	7,1	85,5
— des métaux..	15,7	38,0	53,2
— du bois	16,8	40,5	51,8
— chimique ...	18,8	3,2	82,8
— du papier ..	22,6	1,8	89,7
— alimentaire .	30,0	30,9	56,9
— polygraphi- que	31,9	14,8	72,4
— du vêtement.	41,7	65,5	29,2
— des peaux et cuirs	43,6	35,8	56,1
Mise en œuvre des métaux précieux ...	62,8	46,7	43,5
MINES ET INDUSTRIE ..	23,5	30,1	61,7

hauts pourcentages d'indépendants chez les non-Juifs, par conséquent ce sont des branches où la profession s'exerce en général dans de petits ateliers. Nous ne prétendons pas établir ici une relation rigoureuse, directe et constante. Les particularités propres à chaque branche ainsi que les différences dans la diversité des espèces à l'intérieur de branches influencent trop le résultat. Mais dans l'ensemble des industries, comprenant d'une part la métallurgie, gaz, eau, électri-

cité, les mines, l'industrie des machines, l'industrie de minéraux et des textiles et d'autre part dans l'ensemble des industries alimentaire, du vêtement, des peaux et cuirs, des métaux précieux, cette relation peut être mise en évidence d'une manière frappante. Dans les autres branches aussi, quoique moins nette, elle ne fait pas de doute.

Si donc les Juifs économiquement actifs dans l'industrie se concentrent surtout dans des branches portant un caractère de petite industrie, ce fait doit influencer le résultat général du calcul des nombres relatifs d'ouvriers et d'indépendants dans tout l'ensemble des branches de l'industrie.

Mais si nous analysons plus en détail le tableau XXXI nous constatons que dans les mêmes branches d'industrie (l'industrie du vêtement exceptée), le pourcentage des ouvriers chez les non-Juifs est partout plus haut et le pourcentage des indépendants plus bas que chez les Juifs. Cette différence est saisissante surtout dans l'industrie de minéraux et en métallurgie où le pourcentage des ouvriers est trois fois plus grand parmi les non-Juifs que parmi les Juifs, et dans l'industrie des métaux, des produits chimiques, alimentaires et du bâtiment où ce pourcentage est plus de 2 fois plus grand. Ce résultat est dû en partie à la concentration des Juifs dans certaines espèces de branches (v. p. 91) qui portent les caractères de l'artisanat. Mais il est une autre raison plus décisive.

C'est le *second de deux facteurs* mentionnés plus haut et qui correspond à l'ordre de faits suivants : La structure sociale particulière de la population industrielle juive résulte surtout de la dispersion de producteurs juifs dans plusieurs petites entreprises et de la faible pénétration des ouvriers juifs dans les grandes usines.

Le recensement de 1921 ne nous donnant pas de renseignements à cet égard, nous sommes obligés de recourir aux données de l'enquête J. D. C.

TABLEAU XXXIII.

Répartition des entreprises juives d'après leur importance pour l'année 1921.

<i>Nombre des ouvriers</i>	<i>Pourcentage des entreprises</i>
Sans ouvriers salariés	50,0
Avec 1 ouvrier	22,5
Avec 2-3 ouvriers	17,6
Avec 4-5 —	4,5
Avec 6-10 —	3,1
Avec 11-15 —	0,7
Avec 16-20 —	0,4
Avec 21-30 —	0,4
Avec 31-50 —	0,4
Avec plus de 50	0,4
TOTAL	100,0

La moitié de toutes les entreprises juives examinées n'employaient guère du travail salarié, c'étaient donc de petits ateliers appartenant à des artisans seuls ou aidés des membres de leur famille. Les 2,3 % seulement de toutes les entreprises employaient plus de 10 ouvriers. Plus des 4/5 de toutes les entreprises employant des salariés n'occupaient que 1-3 ouvriers (1).

Nous ne pouvons malheureusement pas comparer ces chiffres avec des données statistiques concernant les entreprises non-juives. Mais il est indéniable que la différence est énorme.

La classe « *commerce et assurances* » (voir tableau XXX) est de toutes les classes professionnelles

(1) A Bialystok, ville industrielle, le pourcentage des entreprises juives sans ouvriers salariés est seulement 39,0 %, par contre des entreprises avec plus de 10 ouvriers, 6,3 %.

celle qui possède le plus grand pourcentage d'indépendants aussi bien chez les Juifs que chez les non-Juifs, mais tandis que chez ces derniers, cette catégorie embrasse les $\frac{2}{5}$ de toutes les personnes actives dans cette classe, elle englobe chez les Juifs plus des $\frac{3}{4}$. La catégorie des membres de famille coactifs dans le commerce, et chez les Juifs trois fois plus forte relativement que chez les non-Juifs et atteint $\frac{1}{7}$ de tous les Juifs actifs dans cette branche. Par contre, les salariés (ouvriers et employés) sont parmi les personnes actives du commerce presque 6 fois plus nombreux chez les non-Juifs que chez les Juifs. Ce fait s'éclaire entièrement si on prend en considération les deux raisons suivantes :

1° Les Juifs sont concentrés surtout dans les branches du commerce, telles que : le commerce de marchandises et entremise et sont relativement beaucoup moins nombreux dans les autres branches du commerce, et surtout dans les branches : sociétés coopératives, commerce des valeurs et assurances (voir tableau XIX). Ce sont les deux premières branches qui forment le champ d'action des indépendants et des membres de famille coactifs, tandis que les grands établissements de crédit et d'assurances en possèdent peu et les coopératives point du tout.

A l'appui de notre affirmation, nous apportons le tableau XXXIV de la page suivante.

Toutefois ce tableau nous montre aussi, que dans les mêmes branches les Juifs fournissent un pourcentage plus élevé d'indépendants et un pourcentage de salariés moindre, que celui des non-Juifs. Pour expliquer cette dernière circonstance, il faut considérer la seconde raison exposée ci-après :

2° Le commerce juif présente un caractère très souvent arriéré; quoique les Juifs soient également assez nombreux dans le grand commerce, le commerce juif est principalement un commerce de dé-

TABLEAU XXXIV

Densité des Juifs, des indépendants et des salariés dans différentes branches commerciales (1921).

Branches commerciales	Juifs. sur 100 actifs	Indépendants sur 100 actifs			Salariés (ouvriers et empl.) sur 100 actifs.		
		Dans le total de la population	Chez les Juifs	Chez les non-Juifs	Dans le total de la population	Chez les Juifs	Chez les non-Juifs
Commerce de mar- chandises	73,8	72,4	77,8	57,3	15,5	8,2	36,0
Entremise	81,4	88,7	94,2	65,0	9,6	4,0	33,8
.....							
Sociétés coopératives..	6,9	0,0	0,0	0,0	99,7	98,5	99,8
Commerce d'effets	13,8	3,0	16,4	0,9	96,7	82,3	99,0
Assurances	16,0	3,0	9,5	1,8	96,8	89,9	98,1

tail, occupant peu d'employés et d'ouvriers. Le père de famille en personne s'occupe de son petit commerce, assisté des membres de sa famille. Possédant dans une minuscule boutique quelques centaines, voire quelques dizaines de zlotys de marchandises, ce n'est que par des miracles de sobriété et de privations, en vivant très petitement qu'ils parviennent à gagner leur vie et celle de leur famille. Beaucoup de ces commerçants mérite à peine ce nom, car ce sont de misérables petits courtiers ou bien de petits commissionnaires, des colporteurs qui ne possèdent pour tout fonds de commerce ou pour tout avoir que des sommes insignifiantes. On ne peut, en Occident, se faire une idée du « commerçant » juif si répandu dans les petites villes et les bourgs de la Pologne. Malheureusement, les chiffres nous manquent pour évaluer ce phénomène.

La structure sociale des Juifs des deux classes suivantes : « *Communications et transports* » et « *emplois publics, professions libérales et travaux accessoires* » (voir tableau XXX) est influencée en première ligne par la politique suivie par l'Etat polonais et les autorités communales qui écartent de leurs entreprises les travailleurs juifs, continuant à cet égard la tradition des gouvernements antérieurs.

Le pourcentage des indépendants dans les « communications et transports » est chez les Juifs 30 fois plus fort que chez les non-Juifs, et le pourcentage des salariés à peine trois fois moindre. La classe « communications et transports » est divisée, comme nous le savons, en 4 branches, dont les 2 premières dépendent entièrement des autorités publiques et les deux autres sont presque entièrement entre les mains des personnes privées.

Examinons la composition sociale des actifs dans chacune de ces branches. (Voir tableau XXXV, page suivante).

Nous voyons une différence fondamentale entre les 2 premières et les 2 dernières branches. Les 2 premières composées exclusivement des salariés occupent seulement 7,8 % des Juifs, mais en revanche 90,3 % des non-Juifs actifs dans cette classe (voir tableau XX), et tandis que dans les deux premières branches la participation des Juifs est insignifiante, elle est très importante dans les deux autres, où il y a relativement beaucoup d'indépendants, chez les Juifs aussi bien que chez les non-Juifs. Cet état de choses commande naturellement la composition sociale de la classe professionnelle entière. Il est vrai aussi qu'il y a dans les 2 autres branches de cette classe de grandes différences dans la structure sociale des Juifs et des non-Juifs, cette différence est toutefois incomparablement moins marquée que dans la classe entière.

TABLEAU XXXV

Densité des Juifs, des indépendants et des salariés dans différentes branches de « communications et transports » (1921).

Branches	Juifs, sur 100 actifs	Indépendants sur 100 actifs			Salariés (ouvriers et empl.) sur 100 actifs		
		Chez le total de la population	Chez les Juifs	Chez les non-Juifs	Chez le total de la population	Chez les Juifs	Chez les non-Juifs
Postes, télégraphes, téléphones	1,7	0,0	0,0	0,0	99,9	100,0	99,9
Chemins de fer, tramways, etc.	0,8	0,0	0,0	0,0	99,9	99,7	99,9
.....							
Autres moyens de communication et de transport	42,5	50,0	71,1	34,4	44,5	19,7	62,9
Travaux accessoires de communication et de transport	67,8	57,5	70,5	30,0	40,9	27,6	68,8

Dans la classe : « *emplois publics, professions libérales et travaux accessoires* » (voir tableau XXX) il y a également de grandes différences entre les Juifs et les non-Juifs : relativement 5 fois plus d'indépendants chez les Juifs et 1 3/4 de fois plus des salariés chez les non-Juifs. Ce résultat est dû en première ligne à l'éviction des Israélites des emplois publics. Il est difficile d'établir exactement la part prise par les Juifs dans les emplois publics à cause de la fusion en une seule branche de l'administration d'Etat, municipale, communale, d'une part et de la magistrature et du barreau d'autre part. Grâce à la répartition sociale nous pourrions toutefois faire quelques calculs approximatifs.

TABLEAU XXXVI.

Répartition sociale des Juifs et non-Juifs actifs dans la branche « Administration d'Etat, municipale et communale; magistrature et barreau » (1921).

	Total de la population %	Juifs %	Non-Juifs %
Personnes indépendantes	3,3	33,5	2,0
Employés	57,2	58,5	57,1
Ouvriers	39,2	7,1	40,6
Membres de famille co- actifs	0,1	0,4	0,1
Situation sociale inconnue :	0,2	0,5	0,2
TOTAL	100,0	100,0	100,0

Nous voyons d'abord que dans cette branche le pourcentage des indépendants est chez les Juifs 17 fois plus fort que chez les non-Juifs. Plus d'un tiers de tous les Juifs actifs dans l' « administration d'Etat, municipale et communale, la magistrature et le barreau » sont des indépendants, chez les non-Juifs il y en a à peine 1/50. Puisque dans l'administration publique il n'y a point d'indépendants, ce sont donc uniquement des avocats, des avoués, des propriétaires de bureaux, de consultations juridiques, etc. Parmi cette catégorie de personnes les Juifs forment les 41,5 %. Par contre, le pourcentage des ouvriers dans cette branche est chez les Juifs 5 fois et 1/2 plus petit que chez les non-Juifs (7,1 % et 40,6 %) et les Juifs ne sont que dans la proportion de 0,8 % parmi tous les ouvriers appartenant à cette branche. Ce chiffre est facilement explicable. Sur le total de 53.153 Juifs et non-Juifs classés comme ouvriers et appartenant à la branche examinée, 30.107 (56,6 %) appartiennent au « service de la sûreté publique », ce sont donc des agents de police et sergents de ville, et 18.467 ou 34,7 % à l'administration d'Etat, municipale et communale, tous des fonctionnaires subal-

ternes, huissiers, pompiers, etc. Ces deux catégories embrassant 91,3 % de tous les ouvriers de la branche appartiennent aux professions presque entièrement inaccessibles aux Juifs.

Il nous reste à analyser le groupe des employés. Le pourcentage des employés est presque le même parmi les Juifs que parmi les non-Juifs. Mais sur 100 employés appartenant à cette classe il y a à peine 4,2 de Juifs. De plus, nous avons toutes les raisons de supposer qu'une très importante partie des employés juifs, relativement beaucoup plus considérable que chez les non-Juifs, appartient au barreau où les Juifs forment, comme nous venons de l'établir, — 41,5 % parmi les indépendants. En somme, on peut admettre que le nombre de fonctionnaires juifs en Pologne est tout à fait insignifiant.

Il y a d'autres branches de la classe : « emplois publics, professions libérales et travaux accessoires » dont il est encore intéressant d'étudier la structure sociale, notamment le « service de santé », « l'enseignement et l'éducation ». (Voir tableau XXXVII, page suivante).

Ces chiffres se passent de commentaires. Ajoutons seulement que dans le « service de santé » les Juifs forment les 31,8 % de tous les indépendants (médecins, propriétaires des établissements de santé, de bains, etc.) 12,2 % parmi les employés et 8,1 % parmi les ouvriers. Dans l'enseignement des Juifs sont les 49,3 % des indépendants, c'est-à-dire des instituteurs, précepteurs particuliers, propriétaires d'établissements d'enseignement, etc., et 9,2 % parmi les employés, c'est-à-dire parmi les professeurs et instituteurs d'écoles.

Dans la classe « *service domestique et personnel* » (v. tableau XXX) le pourcentage des indépendants est chez les Juifs presque 2 fois plus grand que dans le reste de la population. Ce résultat peut paraître à

TABLEAU XXXVII.

*Répartition sociale des Juifs et non-Juifs actifs
dans les branches : « Service de la santé »,
« Enseignement et éducation » (1921).
Sur 100 actifs il y avait dans chaque catégorie
sociale :*

Catégorie	Service de santé			Enseignement et éducation		
	Total	Juifs	Non-Juifs	Total	Juifs	Non-Juifs
Personnes indépendan- tes	34,0	61,5	28,2	25,7	65,0	16,1
Employés	28,4	19,8	30,2	67,5	32,1	76,1
Ouvriers	36,5	16,7	40,7	6,6	2,4	7,6
Membres de famille co-actifs	0,6	1,6	0,4	0,1	0,4	0,1
Situation sociale incon- nue	0,5	0,4	0,5	0,1	0,1	0,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

première vue inexplicable parce que la branche « service domestique » se compose uniquement de salariés, et dans l'autre branche de cette classe « service personnel », le pourcentage des indépendants est plus élevé chez les non-Juifs que chez les Juifs, comme nous le voyons ci-dessous :

*Nombre d'indépendants — sur 100 actifs dans la
branche « service personnel » :*

Dans la totalité de la population ... 65,4
Chez les Juifs 63,2
Chez les non-Juifs 66,4

Le fait que dans la classe entière la relation est différente vient de ce que les Juifs sont comparativement beaucoup plus nombreux dans le service personnel que dans le service domestique (v. tableau XXII), ce qui influence le résultat total.

Nous ne possédons pas de données sur la situation sociale de la classe : « *chômeurs et personnes n'exerçant pas de profession* », ainsi que sur la branche « *professions non désignées* ». La branche « *professions mal précisées* » ne présente presque aucun intérêt au point de vue de la composition sociale.

*

* *

Après avoir établi les traits principaux de la structure sociale des Juifs, arrêtons-nous maintenant à une analyse un peu plus détaillée du groupe des *salariés*.

TABLEAU XXXVIII

Répartition des salariés juifs et non-juifs en Pologne d'après les classes professionnelles (1921).

Classes	Total de la population					
	Ouvriers		Employés		Total des salariés	
	N. abs.	%	N. abs.	%	N. abs.	%
Agriculture	1.486.610	49,8	38.317	9,5	1.524.927	45,0
Mines et industries ...	700.155	23,4	57.151	14,1	757.306	22,3
Commerce et assurances	90.524	3,0	49.692	12,3	140.216	4,1
Communications et transports	163.862	5,5	54.808	13,5	218.670	6,5
Emplois publics, professions libérales ..	88.745	3,0	189.216	46,7	277.961	8,2
Service domestique et personnel	251.391	8,4	753	0,2	252.144	7,4
Profession mal précisée, ou non désignée.	204.873	6,9	15.137	3,7	220.010	6,5
Total	2.980.160	100,0	405.074	100,0	3.391.234	100,0

(SUITE DU TABLEAU A LA PAGE SUIVANTE).

TABLEAU XXXVIII (suite).

Classes	Juifs					
	Ouvriers		Employés		Total des salariés	
	N. abs.	%	N. abs.	%	N. abs.	%
Agriculture	9.406	4,6	2.023	4,3	11.429	4,6
Mines et industries ...	102.056	49,8	11.262	23,8	113.318	44,9
Commerce et assurances	20.776	10,1	11.095	23,4	31.871	12,6
Communications et transports	4.392	2,1	2.924	6,2	7.316	2,9
Emplois publics, professions libérales ..	4.427	2,1	16.071	33,9	20.498	8,1
Service domestique et personnel	39.102	19,1	89	0,2	39.191	15,5
Profession mal précisée, ou non désignée.	24.945	12,2	3.896	8,2	28.841	11,4
Total	205.104	100,0	47.360	100,0	252.464	100,0

Classes	Non-Juifs					
	Ouvriers		Employés		Total des salariés	
	N. abs.	%	N. abs.	%	N. abs.	%
Agriculture	1.477.204	53,1	36.294	10,2	1.513.498	48,2
Mines et industries ...	598.099	21,5	45.889	12,8	643.988	20,5
Commerce et assurances	69.748	2,5	38.597	10,8	108.345	3,5
Communications et transports	159.470	5,8	51.884	14,5	211.354	6,7
Emplois publics, professions libérales ..	84.318	3,0	173.145	48,4	257.463	8,2
Service domestique et personnel	212.289	7,6	664	0,2	212.953	6,8
Profession mal précisée, ou non désignée.	179.928	6,5	11.241	3,1	191.169	6,1
Total	2.781.056	100,0	357.714	100,0	3.138.770	100,0

Ici les différences sont beaucoup moins saillantes que dans le tableau précédent, mais elles persistent toutefois. Ainsi les ouvriers juifs sont relativement beaucoup moins nombreux dans les classes : « communications et transports » et « emplois publics, professions libérales » — conséquence de l'exclusion des Juifs des entreprises dépendant de l'Etat, et des communes, ainsi que des chemins de fer de l'Etat et des tramways communaux. Par contre, les salariés juifs sont relativement plus nombreux dans les classes professionnelles où l'initiative privée a libre jeu, dans les classes : « mines et industrie », « commerce et assurances » et « service domestique et personnel ».

Etudions maintenant le rôle joué par les salariés juifs vis-à-vis de la totalité des salariés du pays.

TABLEAU XL.

Densité des Juifs parmi les ouvriers et employés (1921).

Classes	Sur 100 ouvriers il y avait de Juifs	Sur 100 empl. il y avait de Juifs	Sur 100 salariés (ouvriers et empl. ensemble) il y avait de Juifs
Agriculture	0,6	5,3	0,8
Mines et industries ...	14,6	19,7	14,9
Commerce et assurances	22,9	22,3	22,7
Communications et transports	2,6	5,3	3,3
Emplois publics, professions libérales ..	5,0	8,5	7,4
Service domestique et personnel	15,5	11,9	15,5
Ensemble des classes (y compris les « professions mal déterminées »)	6,9	11,7	7,5
Ensemble des classes l'agriculture exceptée	13,0	12,7	12,9

Nous voyons que les ouvriers juifs sont les moins nombreux parmi les ouvriers agricoles du pays et les plus nombreux dans le commerce. Si l'on élimine de nos calculs l'agriculture qui occupe en général un nombre infime de Juifs, on voit que sur 100 salariés en Pologne, il y a 12,9 Juifs.

Les Juifs sont-ils plus nombreux parmi les employés ou parmi les ouvriers ? D'après la catégorie « ensemble des classes, l'agriculture exceptée », on voit que sur 100 employés il y a 12,7 employés juifs, et sur 100 ouvriers, 13,0 ouvriers juifs. Mais dans tout le titre « ensemble des classes » ainsi que dans chaque classe séparément (commerce et assurances, service domestique et personnel excepté) les employés juifs forment un pourcentage plus élevé par rapport aux non-juifs que les ouvriers juifs. Ce résultat est dû au grand nombre des ouvriers agricoles en Pologne (1.486.610) parmi lesquels les juifs ne sont que pour 0,6 %.

Voyons maintenant comment se répartissent les ouvriers industriels entre les branches.

TABLEAU XLI.

*Répartition des ouvriers industriels
juifs et non-juifs, d'après les branches (1921).*

Branches	Total %	Juifs %	Non-Juifs %
Mines, carrières etc.	12,2	1,5	14,0
Ind. des minéraux	4,4	0,6	5,1
Métallurgie	2,1	0,0	2,4
Ind. des métaux	6,4	3,4	6,9
Ind. des machines et élect.	3,5	0,8	4,0
Mise en œuvre des métaux précieux	0,5	1,7	0,3
Ind. chimique	2,3	1,6	2,4
- textile	19,1	13,7	20,1
- du papier	1,1	1,0	1,1
- des peaux et cuirs ..	1,9	5,1	1,3
- du bois	8,7	5,8	8,5
- alimentaire	10,5	12,5	10,1

(SUITE DU TABLEAU A LA PAGE SUIVANTE).

TABLEAU XLI (suite)

Ind. du vêtement, confection			
d'articles de mode	14,4	43,6	9,5
- polygraphique	1,6	2,4	1,5
- de la construction ...	7,3	2,9	8,1
Gaz, eau, électricité	1,1	0,1	1,2
Industries sans indication de la branche	3,5	3,3	3,5
TOTAL	100,0	100,0	100,0

Il est intéressant de comparer ce tableau au tableau XVII. Chez les Juifs nous n'observons pas de grandes différences. L'industrie du vêtement occupe dans les 2 tableaux la première place en englobant environ les 4/9 de tous les actifs et de tous les ouvriers industriels juifs. La seconde place est tenue par l'industrie textile occupant 13,7 % de tous les ouvriers juifs. Cette industrie est parmi tous les Juifs actifs au troisième rang avec seulement 8,2 %. C'est la branche d'industrie où les Juifs ont pénétré un peu plus dans les grandes usines. Chez les non-Juifs, les tableaux XVII et XLI marquent de grandes différences. Cela est compréhensible vu la concentration des ouvriers non-Juifs dans la grande industrie par opposition aux ouvriers Juifs, qui, occupés pour la plupart dans la petite industrie, ont à peu près la même structure que leurs patrons, les artisans indépendants.

Que nous indiquent les résultats de l'enquête J. D. C. quant à la répartition par branches des ouvriers industriels juifs ?

Les 91.000 ouvriers Juifs occupés pendant la saison dans les entreprises examinées par cette enquête en 1921 se répartissaient comme il suit :

TABLEAU XLII.

*Répartition des ouvriers Juifs
compris par l'enquête J. D. C. de 1921,
selon les branches industrielles.*

	%
Industrie du vêtement, confection d'articles de mode.	44,0
Industrie textile	13,6
— alimentaire	11,5
Mise en œuvre des peaux, cuirs, crins et soie de porc.	5,5
Industrie des métaux	4,7
— du bois	4,3
— chimique	2,9
— du papier	2,6
— de la construction	2,5
— du nettoyage	2,0
— des machines et d'appareils	1,8
— polygraphique	1,8
Mines	1,8
Industrie des minéraux	0,5
— du caoutchouc	0,4
Spectacles et divertissements	0,1
Ensemble	100,0

On peut constater que les résultats de ce tableau coïncident en général avec les données du tableau XLI, composé d'après les résultats du recensement polonais de 1921.

Il serait intéressant d'examiner la participation des capitaux juifs (souvent masqués par le caractère anonyme des entreprises) dans les branches très peu accessibles aux travailleurs juifs. Le tableau ci-dessous dressé d'après le recensement polonais de 1921, peut être instructif sous ce rapport.

TABLEAU XLIII.

Densité des Juifs parmi les indépendants et parmi les ouvriers d'après les branches industrielles (1921).

Branches industrielles	Sur 100 indépendants la proportion de Juifs était de	Sur 100 ouvriers la proportion de Juifs était de
Mines, carrières etc. ...	43,4	1,8
Industries des minéraux	22,4	1,9
Métallurgie	35,4	0,2
Industrie des métaux ..	23,2	7,8
— des machines et electrotechnique	26,5	3,0
Mise en œuvre des métaux précieux	68,8	52,5
Industrie chimique	68,9	10,3
— textile	39,6	10,4
— du papier	84,6	13,5
— des peaux et cuirs	47,4	39,4
— du bois	20,7	10,4
— alimentaire ...	43,4	17,4
— du vêtement, confection d'articles de mode	38,8	44,0
Industrie polygraphique .	60,2	21,6
— de la construc- tion.	20,2	5,8
Gaz, eau, électricité	40,2	1,5
TOTAL	34,9	14,6
(y compris les industries sans indication de la branche).		

On sait que dans ces relevés statistiques, un petit artisan est compté parmi les indépendants aussi bien que le propriétaire d'une grande usine. Il est donc difficile d'apprécier dans les branches telles que : métaux, bois, peaux et cuirs, textiles, alimentation, etc., où nous trouvons encore beaucoup de petits ateliers, dans quelle mesure la forte participation des Juifs parmi les indépendants est due à

un grand nombre d'usiniers juifs. Probablement c'est plutôt le grand nombre d'artisans juifs qui agit. Mais c'est dans les branches : métallurgie, machines, mines et carrières et dans une large mesure celle des minéraux, branches dans lesquelles la participation des Juifs parmi les ouvriers varie entre 0,2 % et 3,0 % et parmi les indépendants entre 22,4 % et 43,4 %, qu'on peut incontestablement constater un nombre relativement important d'entrepreneurs juifs dans les branches où les ouvriers juifs sont représentés d'une façon insignifiante.

Pour résumer, considérons encore le tableau suivant :

TABLEAU XLIV.

Densité des Juifs dans la population entière parmi les actifs et parmi les ouvriers selon les classes professionnelles (1921).

Classes	Juifs sur 100 actifs et passifs	Juifs sur 100 actifs	Juifs sur 100 ouvriers
Agriculture	0,9	0,9	0,6
Mines et industries ...	26,5	23,5	14,6
Commerce et assurances	70,5	62,6	22,9
Communications et transports	11,1	10,2	2,6
Emplois publics, professions libérales ..	15,2	12,4	5,0
Service domestique et personnel	18,7	16,7	15,5
Professions mal préciséees, ou non désignéees	16,0	13,6	12,2
Total	10,6	6,5	6,9

Nous voyons que le rapport entre les ouvriers juifs et l'ensemble des ouvriers en Pologne (6,9 %) est inférieur au pourcentage de la population juive dans le pays (10,6 %), tout en étant un peu plus élevé que le pourcentage des Juifs parmi les personnes économiquement actives (6,5 %) (1).

Il est intéressant de constater que bien que les Juifs soient moins nombreux parmi les ouvriers dans chaque classe professionnelle prise séparément que dans la totalité des actifs, ils sont au total plus nombreux parmi les ouvriers que dans l'ensemble des actifs. C'est encore une fois la structure sociale de la population agricole, fort nombreuse chez les non-Juifs, qui produit ce résultat.

Voyons enfin, comment la dispersion des travailleurs juifs dans des petites entreprises s'exprime par les chiffres. Nous trouvons à ce sujet des données dans l'enquête J. D. C.

TABLEAU XLV.

*Répartition des ouvriers juifs et non-juifs
d'après l'importance des entreprises
pour l'année 1921 (Enquête J. D. C.)*

Entreprises	Juifs %	Non-Juifs %
Comptant 1 ouvrier	17,0	1,0
— 2-3 ouvriers	29,9	3,2
— 4-5 —	13,7	2,9
— 6-10 —	14,7	5,5
— 11-15 —	5,2	3,9
— 16-20 —	3,3	4,0
— 21-30 —	3,8	8,0
— 31-50 —	3,9	12,2
— 51 et plus ouvriers ..	8,5	59,3
TOTAL	100,0	100,0

(1) Les Juifs forment parmi les indépendants 13,3 % et parmi les membres de familles co-actifs 0,25 %.

Avant de faire une comparaison entre les ouvriers juifs et non-juifs, il faut formuler une réserve quant à la catégorie de ces derniers. L'enquête J. D. C. n'embrassait (sauf quelques exceptions) que les entreprises juives. Les ouvriers juifs n'étant presque pas du tout employés dans les entreprises chrétiennes, l'enquête a réussi à englober la plus grande partie des ouvriers juifs et notamment environ 90.000 sur 102.056 ouvriers industriels juifs comptés par le recensement de 1921. Par contre l'enquête ne s'est intéressée aux ouvriers non-Juifs que s'ils travaillaient dans les entreprises juives. En fin de compte elle a compris environ 50.000 ouvriers industriels chrétiens, tandis que le recensement de 1921 en comptait 598.099. Or ces 50.000 ouvriers chrétiens employés dans des entreprises juives, surtout peu considérables (voir tableau XXXIII), ne peuvent être admis à constituer un groupe type pour tous les ouvriers non-juifs. Nous voyons pourtant que même dans ces conditions les ouvriers juifs sont incomparablement beaucoup moins concentrés que les non-juifs. Les $\frac{3}{4}$ des ouvriers juifs travaillaient dans les entreprises occupant moins de 10 ouvriers, qui n'employaient en même temps que 12,6 % de tous les ouvriers non-juifs. Par contre tandis que près des $\frac{3}{5}$ des ouvriers chrétiens sont employés dans les grandes entreprises occupant plus de 50 ouvriers, les 8,5 % seulement des ouvriers juifs y travaillent.

TROISIEME PARTIE

De l'histoire à l'action.

Nous avons vu dans les chapitres précédents en quoi consistent les particularités de la structure professionnelle et sociale des Israélites en Pologne. Ces particularités ont de graves effets sur la vie économique des Juifs.

Sans un vaste marché non-juif ouvert aux produits de leur industrie et à leur activité commerciale, la disproportion qui règne dans la répartition des professions parmi les Juifs, rendrait leur existence impossible en tant qu'unité économique isolée et capable de se suffire à elle-même.

Comme tout phénomène économique se trouve en liaison intime avec la totalité du système dans lequel il se manifeste, à plus forte raison, la situation économique et sociale des Juifs, ne pourra être étudiée ni appréciée justement qu'en connexion et sur la base des conditions économiques générales du pays où ils vivent. On ne peut bâtir de théories sur le seul fait de la concentration des Juifs dans un nombre restreint de professions. La prospérité économique de tous les pays repose précisément sur les échanges qu'on ne pourrait certainement pas concevoir sans une spécialisation de la production. Donc, toutes les tentatives de tirer des conclusions d'une manière abstraite et en raisonnant uniquement sur

les particularités de la structure professionnelle des Juifs, sans égard au milieu environnant général, sont à priori vaines, stériles et dénuées de valeur scientifique.

Dans notre société les intermédiaires sont aussi nécessaires que les ouvriers. Le mal ne commence que quand le point de saturation d'un groupe professionnel se trouve atteint ou dépassé. La situation devient alors anormale en dehors de toute distinction entre, par exemple, l'excès des producteurs et l'excès des intermédiaires. Si certaines professions sont encombrées de gens qui n'y trouvent pas la possibilité de gagner leur vie, leur situation devient critique, et en même temps la société tout entière pour laquelle leur activité a cessé d'être utile, en souffre. Ainsi la crise actuelle de l'industrie minière anglaise a condamné au chômage de larges masses de mineurs. Le problème à résoudre pour les mineurs britanniques est analogue à celui qui se pose pour les Juifs polonais travaillant dans des professions qui ne peuvent nourrir leur trop grand nombre. De même que de nouveaux débouchés pour le charbon anglais pourraient résoudre la question des mineurs anglais, de même un marché suffisamment vaste pour l'écoulement des produits de la petite industrie et du commerce juif en Pologne, pourrait dans une large mesure résoudre la question économique juive.

Certes du point de vue éthique ou même esthétique, on peut admettre que certaines professions soient moins sympathiques que d'autres. Mais c'est seulement à propos d'un particulier qu'on peut porter une pareille appréciation. Quant il s'agit de groupes sociaux le point de vue éthique passe au second rang devant le mobile principal de toute action économique qui est la recherche du gain.

CHAPITRE PREMIER

Tendances de l'évolution et perspectives d'avenir.

Nous avons déjà indiqué au commencement de notre travail que pour obtenir une juste perspective sur l'avenir économique et social des Juifs en Pologne afin d'en dégager les tendances générales, on ne peut se contenter de fixer un moment de la situation présente et d'en tracer un tableau statique, mais qu'il faut étudier la structure professionnelle et sociale des Juifs, dans son devenir. Ce n'est qu'ainsi qu'on pourra se rendre compte de la mesure dans laquelle le développement même de la vie économique contribue à « productiviser » (ou selon le terme de l'économiste juif M. J. Leschtschinsky —, « laboriser ») (1), à « industrialiser » et à « prolétarianiser » les Juifs en même temps qu'à accomplir leur absorption dans l'organisme économique dans les cadres duquel ils vivent.

A cette fin le moyen le plus rationnel pour étudier cette évolution serait de se servir d'une statistique comparative, c'est-à-dire de confronter les chiffres mesurant la situation économique ainsi que ceux de

(1) M. J. Leschtschinsky porte sa préférence sur le mot « laboriser » parce que « productiviser » comprend une certaine nuance de jugement éthique parfois peu exacte. Ainsi certaines fonctions de circulation (commerce, entremise, etc.) considérées très souvent comme « improductives » sont pourtant, comme nous l'avons déjà dit, utiles et même indispensables dans la société capitaliste actuelle.

la répartition professionnelle et sociale des Juifs prise à diverses périodes. Nous avons vu plus haut (voir Aperçu historique) que l'insuffisance de données statistiques a gêné dans une large mesure les recherches que nous nous sommes proposées sur la situation des Israélites en Pologne à la fin du XVIII^e siècle et au commencement du XIX^e siècle, et que la vérité même des chiffres fort incomplets dont nous disposions était douteuse. Nous avons réussi toutefois à tracer un tableau général.

Nous avons donc pu constater qu'il y a quelques générations, dans l'ancienne République Polonaise la répartition des professions parmi la population juive était beaucoup plus inégale qu'aujourd'hui; que les Juifs plongés dans la misère, luttant désespérément pour leur existence, exerçaient dans leur grande majorité de métiers tels que : le commerce, l'entremise, sous leurs formes les plus arriérées, le « fermage » sous sa forme spéciale, le débit de spiritueux, prêt à intérêt, etc., qu'un très fort pourcentage d'Israélites appartenait au groupe des déclassés, sans profession définie; que les couches laborieuses (artisans) étaient représentés parmi les Juifs par un nombre tout à fait négligeable. Nous avons exposé brièvement plus haut les différentes circonstances historiques et les restrictions juridiques qui étaient la cause directe de cet état de choses et qui avaient poussé les Juifs à ces occupations. Mais le fait n'en subsiste pas moins (1).

Or, avec le développement économique du pays,

(1) Notons cependant à ce sujet la réserve suivante du prof. *L. Hersch* (Revue yiddish « *Wirtschaft un lebn* » février 1929) : Dans l'Europe Orientale jusque vers la fin du XIX^e siècle, les commerçants juifs eux-mêmes ne tiraient généralement de leur commerce qu'une partie de leurs subsistance, vivant encore partiellement sous le régime de l'économie naturelle et produisant eux-mêmes maints objets de leur consommation.

et malgré les nombreuses restrictions juridiques ou de fait qui restaient toujours en vigueur, le pourcentage de Juifs qui se livraient à l'industrie en général et en particulier au travail physique (ouvriers, artisans) ainsi que le pourcentage des intellectuels professionnels croissait rapidement, tandis que le nombre relatif des négociants, des commerçants, des courtiers, des cabaretiers, de petits intermédiaires, etc. diminuait. On a assisté également à la décroissance rapide d'une catégorie de gens très nombreuse chez les Juifs, de personnes déclassées, qu'on peut sans conteste, considérer comme des parasites sociaux, les « luftm^{enschen} » (c'est-à-dire ceux qui vivent d'air), gueux sans profession définie qui acceptent de faire toutes les menues besognes, pour la plupart indigents ou candidats à l'indigence, vivant dans un état de crise continuelle et obligés souvent de recourir à la charité publique ou privée. En un mot — la structure professionnelle et sociale des Juifs régulièrement, quoique lentement, s'élevait à un niveau supérieur et se rapprochait relativement de la structure de la population environnante qui à son tour avec l'extension croissante du régime capitaliste consacrait de plus en plus ses forces productives aux occupations urbaines — occupations traditionnelles des Juifs.

Les recensements officiels, le recensement russe de 1897 et les recensements autrichiens de 1900 et de 1910 (voir tableaux I et III) attestèrent formellement ces changements.

L'état de choses dépeint par ces recensements avait présenté une progression notable en comparaison de la situation du siècle précédent pendant lequel toute la nation juive était encore composée presque exclusivement d'éléments dits « improductifs », dont l'utilité sociale était pour le moins douteuse.

*

* *

Depuis le recensement russe de 1897 et le recensement autrichien de 1910 jusqu'au recensement polonais de 1921, il n'y eut sur le territoire polonais aucun recensement officiel général. On peut se demander quels changements sont survenus pendant un si long intervalle dans la répartition professionnelle des Juifs.

Quant aux données du recensement russe de 1897, nous ne pouvons, à cause des changements survenus dans la division administrative, les comparer aux résultats du recensement de 1921 que pour le territoire constituant l'ancien Royaume de Pologne officiellement appelé « Pays de la Vistule ». Ce territoire se divisait alors en 10 gouvernements : Varsovie, Kalish, Kielce, Lublin, Piotrkow, Plock, Radom, Siedlce, Suwalki et Lomza. Les huit premiers correspondent à peu près au territoire actuel des 4 départements centraux de la Pologne actuelle. (Varsovie, Lodz, Lublin et Kielce) (1).

TABLEAU XLVI

*Répartition de la population juive (active et passive)
d'après les classes professionnelles.*

Classes	Recensem. de 1897 : Royaume de Pologne (gouvernements Suwalki et Lomza excepté)	Recensem. de 1921 : Les 4 départements centraux de la Républ. Polonaise
	%	%
Agriculture	1,8	2,2
Industrie	34,7	38,7
Commerce	40,3	41,2

(1) Les arrondissements Przasnysz, Ciechanow et Makow faisant partie actuellement du département de Varsovie, appartenaient toutefois au gouvernement de Lomza. Le manque de données par arrondissements quant à la structure professionnelle et à la confession nous empêche d'introduire les correctifs nécessaires. Mais la différence ne doit pas être cause de grands changements.

Communications et transports	3,4	3,7
Emplois publics, professions libérales	4,2	3,6
Autres classes	15,6	10,6
TOTAL	100,0	100,0

Nous ne voyons dans les principales branches professionnelles que des différences peu importantes. Comme le mode de classement et les méthodes de ces recensements différaient, le territoire n'étant pas très précisément le même, on ne pourrait inférer de ces chiffres un changement de la structure juive. On peut plutôt affirmer que cette structure était en 1921 analogue à celle de 1897.

Si nous venons (voir tableau XLVII) à comparer les résultats des recensements qui avaient lieu sur le territoire de la Galicie (1900, 1910 et 1921) nous nous heurtons à de plus grandes différences de méthode. Ainsi en 1900 une catégorie très nombreuse chez les Juifs de Galicie (7,9 % de tous les actifs en 1910) et notamment celle des « hôtels, cabarets, commerce de spiritueux » fut comptée dans la classe « industrie », en 1910 et en 1921 — dans la classe « commerce ». Puis, les recensements de 1900 et 1910 distinguent un groupe « journaliers et service domestique », qu'ils comptent dans le commerce. Le recensement de 1921 compte le service dans une classe spéciale (figurant dans notre tableau sous le titre : « autres classes »). Si nous tenons compte de ces facteurs nous constaterons pour la Galicie le même phénomène observé plus haut, quant au territoire des départements centraux, c'est-à-dire des différences peu notables (1).

(1) Quant à la stagnation constatée entre 1900-1910, elle constituait un résultat des conditions particulières à la Galicie.

TABLEAU XLVII

*Répartition professionnelle de la population juive
(active et passive) en Galicie
d'après les recensements de 1900, 1910 et 1921.*

Classes	1900 %	1910 %	1921 %
Agriculture	14,3	10,7	10,8
Industrie	28,7	24,6	22,7
Commerce et communications ..	43,6	53,0	48,6
Emplois publics, professions libérales, armée	6,1	6,0	5,3
Autres classes	7,3	5,7	12,6
TOTAL	100,0	100,0	100,0

On pourrait d'après les deux tableaux comparatifs, ci-dessus, croire au premier abord à un état de stabilité et de constance sous le rapport de la répartition professionnelle des Israélites. On pourrait penser que le dernier quart de siècle constitue la négation du processus évolutif, dont nous avons parlé plus haut. Nous allons voir qu'il n'en est pas ainsi.

Il faut d'abord prendre en considération un facteur social important dans la vie juive : *l'émigration* (1). Le taux d'émigration chez les Juifs était très fort jusqu'à ces derniers temps (2). Il s'élevait (1900-1910) en Galicie à environ 11 0/00 et sur le territoire de l'ancien Royaume de Pologne, à environ 8 0/00. Or en examinant les professions des émigrants juifs aux Etats-Unis, pays par excellence de

(1) Comp. pages 174 et 175.

(2) En ce qui concerne les proportions énormes de l'émigration juive avant la guerre voir plus particulièrement : *L. Hersch* : *Le Juif errant*, Paris, 1913.

l'émigration juive, dans les années 1900-25 nous obtiendrons le tableau suivant (1) :

TABLEAU XLVIII

*L'immigration juive aux Etats-Unis
suivant les professions (2). (1900-1925).*

	%
Industrie	60,3
Commerce	10,1
Agriculture	2,4
Professions libérales	2,0
Autres professions	25,2
TOTAL	100,0

Nous voyons donc que les personnes appartenant à la classe « industrie » sont environ deux fois plus nombreuses et celles de la classe « commerce » environ 4 fois moins nombreuses parmi les émigrants aux Etats-Unis que parmi la population de l'Est de l'Europe. L'émigration entraînait relativement peu d'éléments commerciaux, 2/3 de tous les immigrants Juifs aux Etats-Unis venaient des couches laborieuses, la moitié était des ouvriers et artisans qualifiés. Si donc, malgré des pertes si fortes d'éléments laborieux la structure professionnelle des Juifs n'a pas empiré, si le nombre relatif des personnes appartenant aux couches industrielles n'a pas diminué, le fait constitue déjà une preuve que le processus d'amélioration, dont il était question plus haut, s'était poursuivi.

Tous les autres indices en effet, nous montrent

(1) *J. Leschtschinsky. Di yidishe wanderungen far di letzte 25 yior. (Les migrations juives au cours des 25 dernières années; en yiddish). Berlin, 1927.*

(2) Ces calculs concernent toute l'immigration juive aux Etats-Unis mais les 75-80 % venaient de Russie ou de Galicie. Notre généralisation n'est donc pas trop large

également que les transformations dans la structure professionnelle et sociale des Juifs, commencées il y a plus de cent ans se poursuivaient sans interruption et même à une allure croissante, jusqu'au commencement de la Grande Guerre.

A la fin du siècle dernier et au commencement du XX^e siècle les Juifs progressaient économiquement de plus en plus rapidement, leur situation économique, quoique encore peu satisfaisante était sur le territoire de l'ancien Royaume de Pologne (1) en amélioration continue. La hausse des prix des produits agricoles avait accru le pouvoir d'achat des paysans, principaux clients de petits producteurs et commerçants juifs. D'autre part, l'industrie dans le Royaume de Pologne et surtout dans les textiles de Lodz, était florissante grâce à de larges débouchés sur le vaste marché de l'immense Empire Russe. Les gisements de houille et de fer dans la région de Sosnowice ont contribué d'autre part au développement de l'industrie métallurgique.

Nous citerons quelques chiffres concernant le rapide développement de la grande industrie dans le Royaume de Pologne (2). (Voir tableau XLIX, page suivante).

Nous observons pendant ce laps de temps (1877-1910) non seulement un rapide développement, mais en même temps une forte concentration. Le nombre d'usines augmente peu, tandis que le nombre des ouvriers a augmenté 4,5 fois et la valeur de production presque 8 fois et demie. Ce grand essor industriel avait son influence sur la situation des Juifs. Les entrepreneurs et les capitalistes juifs ont trouvé

(1) En Galicie à cause des conditions économiques générales, la situation était moins favorable.

(2) Z. Daszynska-Golinska. *Rozwoj i samodzielność gospodarcza ziem polskich*. (Le développement et l'indépendance économique de régions polonaises; en polonais) Varsovie, 1914.

TABLEAU XLIX.

*Développement de la grande industrie dans le
Royaume de Pologne (1877-1910).*

Années	Nombre d'usines et d'entreprises	Nombre d'ouvriers	Valeur de la production industrielle en milliers de roubles
1877	8.349	90.767	103.404
1895	12.987	205.827	278.600
1905	10.479	276.747	413.858
1910	10.953	400.922	860.148

la possibilité de déployer leurs qualités personnelles. Les ouvriers juifs, en petit nombre il est vrai, commençaient à pénétrer dans les grandes usines. L'immense majorité de travailleurs juifs qui était restée, dans la petite industrie, améliorait également sa situation d'une façon presque satisfaisante. Malgré différentes restrictions, la petite industrie du Royaume de Pologne ne se contentait plus des marchés locaux, mais exportait en masse des marchandises vers les marchés lointains des gouvernements centraux de la Russie. La loi empêchait aux Juifs de sortir de la « zone » légale, mais ne pouvait les empêcher de placer hors de cette zone les produits de leur fabrication. Ainsi plusieurs entreprises de l'industrie des chaussures envoyaient leurs produits au Caucase, en Sibérie, en Asie centrale russe, etc. (Ainsi, par exemple la ville de Radom expédiait annuellement sur différents points de l'Empire pour plus de 1 million de roubles de chaussures). A part les chaussures, on exportait beaucoup d'autres produits de petite industrie juive du Royaume de Pologne; par exemple de Varsovie c'étaient encore des meubles, des vêtements confectionnés, des articles de mode; de Tourek (gouv. de Kalisz), des cotonnades, des vê-

tements confectionnés; de Grodzisk (gouv. de Varsovie), des bas; Brzezín (Gouv. de Piotrków) vendait surtout ses vêtements de confections à bon marché au Midi de l'Empire Russe (Caucase et Transcaucasie) etc., etc. On exportait également en grande quantité de la ferblanterie, des casquettes, etc. — produits, par excellence des branches « juives ».

Un fait intéressant à noter. L'existence d'un grand marché transforma le caractère même de la petite industrie juive. Très souvent on ne travailla plus directement pour le consommateur. Un entrepreneur-capitaliste faisait des commandes chez plusieurs artisans et exportait ensuite leurs produits à l'intérieur de la Russie. La fonction économique de ces artisans se rapprochait donc de celle des ouvriers salariés.

D'après les évaluations et calculs de la Société industrielle du Royaume de Pologne l'exportation globale du Royaume de Pologne s'est élevée annuellement de 1909 à 1911 à 1.460.150.000 frs. or, dont 1.343.550.000 frs. dans l'Empire russe et seulement 116.600.000 frs. à l'étranger (1).

La prospérité des Juifs croissait malgré une propagande antisémite qui faisait circuler des mots d'ordre : « N'achetez pas chez les Juifs », « Chacun chez les siens », etc. et malgré les restrictions juridiques. Les facteurs économiques se sont montrés plus forts. La structure professionnelle et sociale des Juifs subissait une transformation régulière. L'élément commerçant restait il est vrai toujours très nombreux; la dissémination des producteurs juifs dans de petites entreprises et la concentration dans

(1) Voir : « Vie économique du Royaume de Pologne ». I^{er} volume, III^e fascicule. Publié par le Comité de publications encyclopédiques sur la Pologne. Fribourg-Lausanne. 1917; et : H. Tenenbaum. Bilans handlowy Krolestwa Polskiego (La balance commerciale du Royaume de Pologne; en polonais) Varsovie, 1916.

un nombre restreint de branches subsistait également. Mais c'était comme un vestige du passé et la situation matérielle générale s'améliorait continuellement. L'évolution conduisait à un progrès vers les échelons supérieurs de la vie économique, vers l'assainissement. C'était la route normale de la libération. Mais un événement historique — la Guerre Mondiale de 1914 — arrêta ce processus, et ramena même la structure économique des Juifs bien loin en arrière.

Avec la Guerre des changements importants survinrent dans la vie des masses juives. Le cataclysme qui ébranla toute la vie économique de l'Europe eut une influence spécialement destructive sur celle des Juifs. Nombreuses furent les petites villes et bourgs habités en grande partie par des Juifs qui furent détruits ou pillés. Bientôt ce fut l'occupation allemande qui suspendit toute activité industrielle en Pologne et plus particulièrement l'activité industrielle des Juifs. Les nouvelles frontières orientales de la Pologne créées par les récents traités achevèrent la perte définitive des *débouchés russes* pour l'industrie polonaise, ce qui frappa tout particulièrement la petite industrie juive, qui comme nous l'avons vu, travaillait dans une large mesure pour le marché russe.

Il faut reconnaître aussi que le commerce juif, et surtout le grand commerce juif n'a pas relativement autant souffert et s'est remis de sa chute beaucoup plus vite que le travail juif. Tandis que bon nombre d'ouvriers chrétiens sans travail pendant la guerre et la période de chômage dans la crise générale d'après guerre, retournaient à la campagne avec laquelle ils n'avaient pas encore rompu tous les liens, une importante partie des ouvriers, des artisans, voire des intellectuels juifs condamnés au chômage, surtout dans les petites villes, abandonnaient leurs anciennes occupations et passaient aux occupations

commerciales, qui par suite de la perturbation des relations économiques, des difficultés d'approvisionnement et de communications, prirent les formes de la spéculation sur les marchandises et sur les changes (époque d'inflation monétaire) et de la contrebande.

Pour se rendre compte de cette diminution du nombre absolu des travailleurs juifs, il est très instructif d'examiner les données de l'enquête J. D. C. Sur les 68.085 entreprises examinées en 1921 par le J. D. C. 56.468 existaient en 1914, et occupaient alors 192.868 ouvriers juifs. Les mêmes entreprises n'occupaient plus en 1921 que 73.426 ouvriers juifs, donc seulement 38,1 % du nombre de 1914. Il ne faut pas oublier que de nombreuses entreprises occupant des ouvriers juifs et fonctionnant en 1914 ont cessé d'exister au cours de la guerre et par conséquent ne furent pas comprises par l'enquête de 1921. Leur nombre est certainement plus élevé que le nombre des entreprises créées au cours de la guerre et pendant l'après-guerre jusqu'en 1921.

A part cette diminution du nombre absolu des travailleurs juifs, nous pouvons également observer une dégradation dans leur situation. La concentration des ouvriers juifs n'était déjà pas grande avant la guerre. Ils appartenaient en majeure partie à la petite industrie et à l'industrie à domicile. Mais, comme nous l'avons déjà dit, la grande industrie avançait à grands pas et les ouvriers juifs pénétraient peu à peu dans les grandes usines. Ce processus fut arrêté par les événements de la guerre. Au surplus nous pouvons constater un important recul, beaucoup de positions conquises furent perdues. La classe ouvrière juive qui dans les années d'avant la guerre commençait à s'élever à un niveau supérieur fut de nouveau rejetée dans la situation de la fin du XIX^e siècle.

Nous pouvons nous en assurer par l'examen du tableau ci-dessous composé d'après les données de l'enquête J. D. C.

TABLEAU L

Répartition des ouvriers juifs d'après l'importance des entreprises.

Entreprises	Pourcentage des ouvriers juifs	
	en 1914	en 1921
Avec 1 ouvrier	3,9	17,0
— 2-5 ouvriers	32,8	43,6
— 6-10 —	22,2	14,7
— 11-20 —	15,5	8,5
— 21-50 —	12,0	7,7
— plus de 50 ouvriers ...	13,6	8,5
TOTAL	100,0	100,0

Bien que ces chiffres ne puissent prétendre à une exactitude complète et rigoureuse, ils prouvent néanmoins une régression dans la condition des ouvriers juifs dont il était question plus haut. L'émiettement de la classe ouvrière juive dans les petits ateliers de moins de 5 ouvriers s'est accrue. La concentration dans les entreprises moyennes et grandes a diminué.

On peut également constater une décadence de la petite industrie. M. Kwiatkowsky, Ministre polonais de l'industrie et du commerce écrit à ce sujet : (1) « A cause de l'appauvrissement général de la population, à cause de la perte des marchés russes et enfin, à cause du manque des crédits, la production moyenne d'un travailleur dans l'artisanat est tombé jusqu'à 30 % de la production d'avant-guerre ».

Nous ne possédons malheureusement pas de données générales relativement à la structure des Juifs polonais dans les années qui précédèrent directement la guerre. Nous pouvons toutefois établir comme un fait absolument incontestable, que l'état présenté

(1) E. Kwiatkowsky : *Postep gospodarczy Polski*. (Le progrès économique de la Pologne; en polonais) Varsovie, 1928.

par le recensement polonais de 1921, année où la spéculation commerciale et financière était en plein épanouissement, prouve une grande régression en comparaison de la situation en 1914.

Le manque de différences entre les données du recensement de 1921 et des recensements antérieurs n'est donc pas le signe d'un arrêt spontané dans l'évolution progressive, mais un effet des calamités de la guerre.

*

* *

Quelle est la *situation actuelle* et quelles sont les *perspectives pour l'avenir* ?

Le processus de l'adaptation de la Pologne aux nouvelles conditions de l'indépendance n'est pas accompli. La Pologne ressuscitée, telle qu'elle est sortie des traités de paix de 1919 se compose de 3 parties différentes auxquelles elle doit actuellement donner l'unité d'un nouvel organisme économique. Pendant 150 ans les 3 régions appartenrent à 3 entités économiques différentes (la Russie, l'Autriche-Hongrie et le Reich) auxquelles elles se sont assimilées, accomodées et adaptées.

La Galicie et les départements de l'Ouest ont perdu leurs grands marchés monétaires d'avant guerre, Vienne et Berlin, et l'ancienne Pologne-russe son contact avec les marchés russes (1). Cette dernière circonstance est spécialement nuisible à l'industrie et au commerce des départements centraux de la Pologne. Faute d'un traité de commerce avec l'U. R. S. S., les barrières douanières entravent toute relation économique de quelque importance (2).

(1) L'exportation polonaise vers la Russie s'élevait en 1927 à peine à 45 millions zlotys.

(2) Sauf l'arrêt dans l'exportation en Russie dont il était question plus haut, remarquons également qu'on ressent assez souvent le manque de matières premières russes.

Observons, en passant, que même un traité de commerce avec la Russie ne constituerait pas d'ailleurs à lui seul une planche de salut. Le pouvoir d'achat de la Russie en général et surtout des paysans, à cause de la disproportion entre le prix des marchandises provenant de la ville avec ceux des produits agricoles (« ciseaux »), s'est beaucoup affaibli. La Russie d'autre part a déjà organisé chez elle la fabrication de certains produits qu'elle importait autrefois du Royaume de Pologne. Enfin, elle a renoué des relations commerciales avec d'autres pays qui ne cesseront pas du seul fait de la signature d'un nouveau traité de commerce avec la Pologne. Pour recevoir la préférence, il faut vendre meilleur marché et surtout offrir de meilleures conditions de crédit, parce que l'U. R. S. S. n'achète presque rien au comptant. Or les fabricants polonais ne reçoivent pas du gouvernement polonais des crédits suffisants pour satisfaire les commandes russes. Et il est peu probable que cette situation change, vu le défaut des capitaux dont la Pologne elle-même souffre au plus haut degré.

Avec l'autre voisin de la Pologne, avec l'Allemagne, une guerre économique se poursuit depuis des années. Des pourparlers qui traînent depuis longtemps restent sans résultat effectif, à cause de diverses difficultés d'un caractère surtout politique.

On voit donc que le commerce extérieur de la Pologne se trouve ainsi entravé sur les frontières les plus importantes.

Quant au *marché intérieur*, il faut remarquer que

Ainsi par exemple dans l'industrie de triage des soies de porc, la soie était achetée ordinairement dans différentes localités de la Russie et après un triage et un nettoyage elle était exportée à l'étranger. A cause du manque de cette soie toute cette industrie qui se concentrait surtout à Międzyrzecz et qui occupait quelques milliers d'ouvriers juifs, est maintenant en décadence.

la Pologne, dans ses conditions actuelles, ne constitue pas un marché d'écoulement suffisamment vaste pour le commerce et la petite industrie juive, dans ses formes actuelles, même si la population chrétienne ne faisait aucune distinction dans ses achats, entre Israélites et Chrétiens.

Déjà avant la guerre la campagne polonaise souffrait d'un surpeuplement, qui était la cause de deux phénomènes : 1) un exode de campagnes vers les villes; 2) un large courant d'émigration outre mer et dans quelques pays continentaux (1), arrêté pendant la guerre et soumis à différentes restrictions après la guerre, d'où une augmentation du surpeuplement.

Les chiffres suivants (2) nous renseignent sur le surpeuplement actuel en Pologne : Sur 18 millions 774.000 ha de terre arable nous avons en Pologne environ 10.270.000 personnes actives en agriculture, ce qui fait moins de 1,9 ha par personne en moyenne. En comptant largement il faut 80 jours ouvriers par an pour 1 ha. Donc chaque personne active dans la culture ne s'emploie que 152 jours sur les 290 jours de travail de l'année c'est-à-dire à peine plus de six mois ouvrables. Autrement dit presque la moitié de la population active en agriculture reste inoccupée sur la terre, par laquelle elle doit être nourrie. La réforme agraire votée par le « Sejm » polonais, il y a quelques années ne fut cependant pas mise en vigueur : la noblesse a conservé la propriété d'immenses domaines. Quant au paysan, la terre

(1) Dans les dernières années d'avant guerre l'émigration annuelle outre mer des territoires constituant actuellement la République Polonaise, s'élevait à environ un quart de millions d'individus. En outre près d'un demi million s'en allait chaque année pour des travaux saisonniers en Allemagne et dans quelques autres pays continentaux.

(2) Dr. Mieczysław Szawlewski : « Polska na tle gospodarki światowej » (Place de la Pologne dans l'économie mondiale; en polonais) Varsovie, 1928.

déjà insuffisante lors de l'affranchissement s'est encore plus émiettée avec le temps : 64,7 % de toutes les exploitations rurales possèdent moins de 5 ha de terre arable et ne peuvent par conséquent, nourrir suffisamment leurs habitants, 34,0 % possèdent moins de 2 ha de terre arable et comprennent en tout 5,1 % à peine de toute la terre arable en Pologne, tandis que 0,5 % de toutes les exploitations comprennent chacune plus de 100 ha et possèdent 25,2 % de la terre arable en Pologne (1). L'accroissement naturel de la population en Pologne s'élève à environ 450.000 âmes par an (2). Par suite de l'ignorance qui règne dans la campagne polonaise et son niveau très bas de civilisation, et à cause de plusieurs autres facteurs la production du blé en Pologne sur une superficie de terre arable de 25 % inférieure à celle de l'Allemagne, est 2 fois plus faible que la production allemande (3). La Pologne se trouve donc dans un état permanent de crise de l'économie paysanne. Les paysans sont pour la plupart très pauvres et partant la demande des produits manufacturés ne peut être importante de leur part et ne peut pas augmenter.

Dans ces conditions, tout le temps que le pouvoir d'achat pour les produits manufacturés restera faible, le progrès économique lent et les échanges peu intenses, la population non-agricole en Pologne ne pourra rester nombreuse qu'au prix d'une concurrence acharnée, du chômage et de la misère. Or c'est précisément le cas d'une importante partie de la population juive en Pologne, population dont les deux principales occupations sont, comme nous le savons, le commerce et les petits métiers.

Dans le *commerce* en Pologne, il faut constater

(1) Rocznik Ministerstwa Skarbu (Annuaire du Ministère de Finance), Varsovie, 1924.

(2) L'accroissement naturel en Pologne s'élevait en 1926 à 15,2 0/00 et en 1927 à 14,2 0/00 de la population totale.

(3) E. Kwiatkowski, o. c.

qu'il règne un encombrement. Le nombre de commerçants, surtout en détail, est trop grand en Pologne. Non que le nombre absolu des marchands soit excessif, mais dans l'état économique actuel du pays, avec le niveau de civilisation et de bien-être qui est le sien, la Pologne est sursaturée de marchands. Le commerce, ne produisant par lui-même il est vrai, aucune richesse nouvelle, est pourtant nécessaire et même utile dans la société capitaliste actuelle. Mais l'excès des commerçants, cas malheureusement assez fréquents en Pologne, conduit à la création de rouages superflus, donc nuisibles. Le trop grand développement de l'entremise constitue presque toujours un phénomène de *parasitisme social*. D'autre part le trop grand nombre de commerçants provoque entre eux une concurrence de plus en plus âpre et meurtrière et rend leur position intenable. Les chiffres suivants éclairent la question. La différence entre les prix d'achat et les prix de vente de marchandises dans les sociétés coopératives de consommation en Pologne varie entre 8 % et 9 %. La même différence atteint à l'étranger 20-25 %. Et il faut ajouter que les sociétés coopératives en Pologne, fidèles aux principes des pionniers de Rochdale achètent et vendent au prix du marché. Si de ces 8 à 9 % nous déduisons les frais généraux, les impôts, etc. nous nous rendrons compte que le commerce de détail en Pologne est bien peu rémunérateur et qu'il n'attire que des gens qui se trouvent acculés à cette occupation par l'impossibilité de trouver un gagne-pain ailleurs. Le nombre vraiment exagéré de ces petits commerçants juifs témoigne de la crise économique de toute la population juive en Pologne. M. Kwiatkowski démontre lui aussi (1), l'insuffisance du rendement du commerce en Pologne.

(1) O. c.

Il est encore intéressant de comparer les variations dans le nombre de patentes annuelles délivrées aux entreprises commerciales suivant les catégories.

TABLEAU LI.

Patentes annuelles délivrées aux entreprises commerciales en Pologne (1).

Catégories de patentes (2)	1924		1925		1926	
	N. abs.	%	N. abs.	%	N. abs.	%
I	3.476	0,8	1.715	0,4	1.026	0,3
II	45.384	11,5	36.592	9,3	27.863	7,4
III	204.432	51,7	187.329	47,7	180.677	47,7
IV et V	142.324	36,0	167.590	42,6	168.951	44,6
Total	395.616	100,0	393.226	100,0	378.517	100,0

On voit d'abord que non seulement le commerce ne progresse pas, mais que le nombre total des entreprises commerciales diminue. Au lieu de 395.611 patentes délivrées en 1924 on n'en a délivré que 378.517 en 1926. On peut noter ensuite que le nombre relatif et absolu de patentes des trois premières catégories baisse et celui des IV^e et V^e augmente. La baisse est surtout importante pour la première catégorie. Le commerce en Pologne regresse donc visiblement : le nombre de grandes entreprises diminue et celui des petites augmente.

Une situation assez analogue quoique moins prononcée, se présente dans la *petite industrie* qui est la principale forme d'activité industrielle des Juifs. Les Juifs sont les plus importants fournisseurs de

(1) Annuaire Statistique de la République Polonaise pour l'année 1928.

(2) I^e catégorie, commerce en gros; II^e, commerce moyen (gros et détail); III^e, commerce de détail; IV^e et V^e, baraques, foire, commerce ambulante.

produits de la petite industrie surtout en objets de première nécessité, tels que les vêtements, chaussures, articles de ménage, etc. L'artisan juif apparaît donc comme un travailleur aussi indispensable au citadin qu'à l'habitant des campagnes. Mais il n'est pas douteux que tout milieu économique a ses limites de saturation pour le travail de la petite industrie à laquelle par sa nature même, on ne peut reconnaître une grande importance internationale; même dans les limites d'un pays son rôle est secondaire à côté d'une production capitaliste développée.

Or, la participation si marquée des Juifs dans la petite industrie ne correspond nullement à la demande réelle des produits de cette industrie. Par suite d'une offre surabondante une grande partie des artisans chôme périodiquement et arrive à peine à subsister, même lorsqu'elle a du travail, à cause d'une concurrence acharnée qui produit comme conséquence inévitable l'appauvrissement général.

On peut constater également que le travail sur commande individuelle est assez souvent remplacé par le travail destiné aux magasins et aux commerçants en gros. Une grande partie des artisans tombe dans la dépendance des capitalistes, grands ou petits, qui leur fournissent la matière première, parfois même les instruments du travail et acquièrent leurs produits à un prix forfaitaire et aussi bas que possible. Les artisans perdent ainsi dans une large mesure leur indépendance et se transforment en ouvriers à domicile. Les intermédiaires, jouant parfois en même temps le rôle d'usuriers, pratiquent le plus souvent le fameux « sweating-system », exploitation abusive du travail de l'artisan, qui ruine sa santé et dans laquelle la durée du travail s'étend à presque toutes les heures de sa vie. L'offre excessive de travail oblige les petits producteurs juifs à accepter toutes les conditions.

Pour caractériser la petite industrie juive, les données suivantes, recueillies par l'enquête J. D. C. sont instructives :

L'enquête nous apprend tout d'abord que les petits ateliers où s'exercent les métiers sont installés pour la plupart dans des locaux étroits et malsains, et servent très souvent en même temps de cuisine et de chambre à coucher. Un pourcentage élevé des entreprises examinées se trouvait dans des pièces destinées à la fois à l'habitation et à l'exercice du métier. A Varsovie notamment, 49,1 % de toutes les entreprises étaient installées de cette manière, dans le département de Varsovie, il y en avait 55,3 %, dans le département de Lodz — 46,8 %, dans les départements Kielce-Lublin — 56,2 %, dans les départements de l'Est 49,3 % (1). Naturellement partout où les Juifs ont pénétré en plus forte proportion dans la grande industrie ce pourcentage est sensiblement plus faible. C'est ainsi qu'à Lodz (ville) il n'atteint que 31,1 %, et à Bialystok (ville) — 20,3 %.

Il est également intéressant de se rendre compte du niveau technique de l'industrie juive. (Voir tableau LII, page suivante).

Le moteur mécanique est toujours une preuve plus ou moins précise de l'importance d'un atelier. D'après ce tableau, dans un nombre considérable d'entreprises juives c'est le travail manuel sans machines qui domine, une autre fraction importante des entreprises juives n'est pourvue que de machines à pied ou à main et un pourcentage insignifiant d'entreprises, en dehors des régions industrielles, possède des moteurs mécaniques.

Ajoutons enfin que différentes lois sociales ne protègent que les ouvriers employés dans des entreprises occupant au moins 5 ouvriers (par exemple l'as-

(1) Le chiffre de 24,1 % pour la Galicie nous paraît douteux.

TABLEAU LII

Les entreprises juives d'après leur outillage.

	ENTREPRISES JUIVES			
	munies de moteurs mécaniques %	munies de ma- chines à force motrice humaine %	sans machines %	Total %
Ville de Varsovie .	6,1	61,9	32,0	100,0
Département de Var- sovie	1,6	51,9	46,5	100,0
Ville de Lodz	18,7	79,1	2,2	100,0
Départ. de Lodz ..	4,0	64,8	31,2	100,0
Départements Kiel- ce-Lublin	2,0	46,5	51,5	100,0
Départements de l'Est	3,3	47,4	49,3	100,0
Galicie	4,3	50,5	45,2	100,0

surance et l'allocation de chômage, les congés, etc.). Une majorité des ouvriers juifs occupés dans de petits ateliers est donc privée des bienfaits de ces lois.

On peut dire en définitive que dans la misère où vit une partie de la petite bourgeoisie juive (petits commerçants et petits artisans) la situation de salarier peut lui paraître souvent vraiment enviable; se saignant de toutes ses veines dans la lutte pour l'existence elle ne trouve pas la possibilité d'employer ses forces productives et ses qualités particulières, et du point de vue des exigences de notre vie économique elle reste toujours en surnombre.

La politique économique des gouvernements polonais d'orientation nettement agraire, entrave aussi le développement des occupations urbaines. Le pouvoir

effectif et la puissance économique appartiennent dans une large mesure à la noblesse terrienne et aux riches paysans. Les intérêts des villes sont donc sacrifiés et subordonnés aux intérêts des campagnes. C'est le commerce et l'industrie qui portent presque seuls le fardeau des *impôts*. Ainsi (1) en 1927 le commerce et l'industrie ont payé en taxes et impôts de toutes sortes 1.096 millions de zlotys et l'agriculture 300 millions seulement (donc, respectivement, 78,5 % et 21,5 %). Dans l'année budgétaire 1927-28 les impôts directs ont donné 517 millions de zlotys dont l'impôt industriel sur le chiffre d'affaires payé presque entièrement par le commerce et l'industrie a donné 282 millions, l'impôt sur le revenu payé pour plus des 4/5 par les villes — 171 millions, et l'impôt foncier seulement 64 millions. La participation de la campagne à tous les impôts directs atteignait à peine 18,0 %. Rappelons que seulement 25 % de la population en Pologne habitent les villes et 75 % la campagne.

Dans l'attribution des *crédits* (2) de l'Etat, les villes viennent aussi en dernier lieu. La part accordée au commerce par les crédits de la Banque Polonaise s'exprime par les chiffres suivants : en 1924, 1,1 % ; en 1925, 5,5 % ; en 1926, 5,3 % en 1927, 2,2 %. Le tableau est le même quant au crédit accordé par une autre banque d'Etat, la Banque de l'Economie Nationale. Ici le commerce a reçu en 1927 par exemple environ 3 % de tous les crédits. A titre de comparaison disons qu'en Allemagne le com-

(1) « Tygodnik Handlowy » (« Journal hebdomadaire du commerce ») en polonais, N° 1 de l'année 1929, Varsovie.

(2) La question des crédits est particulièrement importante en Pologne, où les capitaux privés, ne jouent qu'un rôle secondaire dans la vie économique, et où l'Etat est une des sources principales du crédit pour tous les domaines d'activité économique.

merce recevait 25 % des crédits à court terme de l'Etat (1).

Cette politique économique du gouvernement polonais paraît revêtir un caractère antisémite (2), mais l'objet de ses préoccupations est surtout la sauvegarde des intérêts de la campagne; il est vrai du reste que les Israélites sont le plus souvent doublement atteints, comme Juifs et comme citoyens.

En conséquence de toute cette politique gouvernementale l'industrialisation du pays avance très lentement. Un chômage chronique sévit dans le pays : le nombre des chômeurs enregistrés dans les bureaux de placement le 2 février 1929, s'élevait à 166.184 (3); des milliers de travailleurs sont obligés de quitter leur patrie en quête d'un travail quelconque (4).

Il faut encore souligner que les Juifs, relégués dans les branches de l'industrie et du commerce les plus arriérées et les plus exposées aux aléas et aux perturbations économiques, sont parmi les premiers à être atteints par *les crises*. Une dépression écono-

(1) « Przegląd Kupiecki » (Revue commerciale) en polonais, N. 18, mai 1928, Cracovie.

(2) Le commerce juif se plaint également et accuse d'antisémitisme le mouvement coopératiste qui se développe de plus en plus. Cela est naturellement faux en principe, le coopératisme voulant diminuer le nombre d'intermédiaires entre le producteur et le consommateur, sans égard à sa nationalité. L'antisémitisme ne lutte pas contre le commerce, mais plutôt pour arriver à l'hégémonie dans le commerce. Il veut ruiner les commerçants juifs au profit des commerçants polonais.

(3) « *Informations statistiques* » de l'Office Central de statistique de Pologne, fascicule 4 de 1929. Il est intéressant à remarquer en passant, qu'à peine la moitié du nombre des chômeurs (81.056) avait droit aux secours de l'Etat ou des départements. Les ouvriers de petites entreprises (employant moins de 5 salariés) où travaille la grande majorité des ouvriers juifs n'ont pas droit aux allocations.

(4) D'après les données officielles en 1927, 147.614 personnes ont émigré de Pologne, en 1928 — 186.630.

mique provoque en première ligne une diminution de la consommation individuelle des produits industriels. Ce sont surtout les métiers « juifs » (du vêtement, du cuir, etc.) qui, les plus proches du consommateur, ressentent les premiers le contre-coup des fluctuations du marché. Les larges masses paysannes, satisfaisant elles-mêmes dans une grande mesure à leurs besoins, ne souffrent pas beaucoup, grâce à leur position de fournisseurs de produits alimentaires, indispensables à la vie, et dont il est difficile de diminuer beaucoup la consommation. Pareillement, la population urbaine non-juive, répartie plus régulièrement parmi toutes les branches professionnelles et employée en grand nombre dans l'administration de l'Etat et des communes, dans les chemins de fer, dans les monopoles (tabac, allumettes, alcool) dans les industries qui travaillent pour l'Etat, (défense nationale, fournitures diverses, etc.), éprouve sensiblement moins les funestes résultats de ces crises.

Tout dernièrement, la crise qui a éclaté en 1924 et qui avait atteint son apogée au début de 1926 a frappé les Juifs d'une façon particulièrement cruelle (nombreux suicides, même parmi la classe relativement aisée des commerçants moyens). D'après une enquête des syndicats ouvriers juifs en Pologne dont les résultats nous ont été communiqués, le chômage qui sévissait à cette époque causa parmi les ouvriers juifs beaucoup plus de victimes que chez les non-Juifs.

*

* *

Analysons encore les différents facteurs qui étaient cause de la *faible pénétration des travailleurs juifs* dans les *grandes usines* mécaniques de Pologne.

A l'époque où la grande industrie naissait, les Juifs commençaient seulement à se libérer de leur triste héritage historique, de cette structure sociale presque entièrement dépourvue d'une classe de travailleurs manuels. De plus, le petit nombre d'artisans qu'il y avait alors parmi eux se concentrait dans quelques métiers qui jusqu'à présent portent encore par excellence un caractère de petite industrie (tailleurs, boulangers, bouchers, etc.). Par contre, c'était surtout les artisans non-juifs qui étaient tisserands, forgerons, serruriers, charrons, etc. et qui ont formé par la suite les premiers cadres d'ouvriers spécialisés de la grande industrie textile, des métaux, etc. Quant aux travaux non spécialisés n'exigeant pas d'enseignement professionnel il était difficile aux Juifs de rivaliser avec de robustes campagnards venus travailler en ville, ayant peu d'exigences, n'ayant très souvent personne à leur charge, leurs familles restant d'ordinaire à la campagne, d'où eux-mêmes pouvaient au besoin recevoir un appui. La crise agraire, le taux élevé de l'accroissement naturel de la population, ainsi que l'attrait de la ville poussaient de plus en plus les paysans à abandonner en grand nombre la campagne et à affluer dans les villes. Grâce au développement de l'outillage de la grande industrie le travail se divisait en une série d'opérations simples et le campagnard non-spécialisé habitué aux gros travaux, s'adaptait plus vite à la nouvelle besogne que l'ancien commerçant juif.

L'antisémitisme a joué et joue encore maintenant un rôle primordial dans la faible pénétration des prolétaires juifs dans les grandes fabriques : directement dans les entreprises de l'Etat et auprès des entrepreneurs chrétiens, et indirectement chez les entrepreneurs juifs qui avec toute la grande industrie vivent dans une dépendance constante du gouvernement (crédit, fourniture, etc.).

Quant à la politique des pouvoirs publics envers les travailleurs juifs nous citerons à titre d'exemple quelques événements récents. Nous avons déjà souligné, en analysant les résultats du recensement de 1921, le pourcentage insignifiant des travailleurs juifs dans l'administration et les entreprises d'Etat et des communes. Or, depuis cette date, au lieu d'une amélioration, nous pouvons plutôt constater un recul (1). Dans l'industrie du tabac, il y avait avant la guerre environ 3000 ouvriers juifs. Même dans les fabriques non-juives on avait dû employer des ouvriers juifs (par exemple dans les fabriques de Kalinowski et Przepiorkowski à Varsovie, il y avait 50 Juifs sur 200 ouvriers) (2). Au moment de l'introduction du monopole du tabac (1925) on licencia la grande majorité des ouvriers juifs. Ainsi à Varsovie où avant la guerre il y avait environ 1000 ouvriers juifs dans les tabacs, il n'y en a que 3 à présent sur un total de 1600 ouvriers. A Grodno 500 ouvriers juifs dans les tabacs furent congédiés en 1925. Dans cette ville les Juifs formaient avant la guerre 95 % de tous les ouvriers dans la fabrique de tabac de Szereszewski, actuellement, après la monopolisation, 6 %. Nous constatons la même situation dans les manufactures de tabac de Wilno, de Bialystok, etc. Les ouvriers juifs employés pendant des années par les entrepreneurs privés, donnant donc probablement complète satisfaction quant à leurs qualités professionnelles, furent congédiés. C'est le même sort que subirent les ouvriers juifs employés dans les distilleries d'alcool et les manufactures d'allumettes, lors de la monopolisation de ces branches.

Rappelons qu'en 1918, lorsque le gouvernement

(1) Données du Bureau pour le droit au travail auprès du Conseil National des syndicats ouvriers juifs (section de la C. G. T. de Pologne).

(2) Enquête J. C. A.

polonais a pris en mains la direction de l'imprimerie nationale à Varsovie, un de ses premiers actes fut de congédier tous les ouvriers juifs, qui y étaient employés. Dans les années 1918 et 1919 les 6000 cheminots juifs employés sur le territoire de l'ancien Royaume de Pologne et en Galicie furent tous chassés.

Une situation analogue se manifeste dans les entreprises communales. Une enquête a été organisée à ce sujet par le Bureau du travail auprès des syndicats ouvriers dans 30 villes polonaises. L'enquête a confirmé le fait, d'ailleurs connu, que malgré un pourcentage élevé de Juifs parmi la population urbaine, le pourcentage des travailleurs juifs dans les bureaux et entreprises communales, est très faible. Par exemple à Varsovie où les Juifs forment environ 33 % de la population, ils ne sont parmi les travailleurs communaux que 4 %. Dans les tramways de Varsovie il y a sur un total de 4.721 employés, 4 (quatre) Juifs, reçus d'ailleurs récemment et après plusieurs interventions de la part des représentants des ouvriers juifs.

Une des causes importantes de la non pénétration des ouvriers juifs dans la grande industrie où règne la technique moderne représentée par de puissantes machines, étaient également les coutumes rituelles et surtout *le repos du samedi*. Il est difficile de concevoir de grandes fabriques employant un personnel exclusivement juif qui pourrait chômer le samedi et travailler le dimanche. Comme une loi de 1919 défend rigoureusement le travail du dimanche de telles usines devraient d'ailleurs chômer deux jours par semaine. Même avant la loi interdisant le travail dominical, les ouvriers juifs ne voulant pas enfreindre la règle du samedi se privaient par cela même de la possibilité de travailler dans une grande usine employant des ouvriers chrétiens. Car, avec l'obli-

gation d'observer partiellement deux jours de repos, l'usine ne pourrait fonctionner avec tout son personnel au complet que 5 jours par semaine. Actuellement, sous l'influence des idées modernes, l'indifférence aux dogmes religieux se répand de plus en plus et une grande partie des ouvriers juifs, dans leur lutte pour le droit au travail, est prête, d'accord avec la position des syndicats ouvriers juifs, de renoncer à l'observance du Sabath. Le nombre des ouvriers juifs, qui n'hésiteraient pas à travailler le samedi est à l'heure actuelle très élevé, ce qui n'empêche que, d'une façon générale le Sabath est encore assez rigoureusement observé par les Juifs. Il est intéressant d'examiner les données de l'enquête J. D. C. à cet égard. Dans la ville de Varsovie, le département de Varsovie, la ville de Lodz, le département de Lodz, ville de Bialystok, département de Bialystok et la ville de Lwow (1) l'enquête a relevé 36.350 entreprises juives avec 52.609 ouvriers juifs qui se répartissaient comme il suit :

	Pourcentage des entreprises	Pourcentage des ouvriers juifs
Chômant dimanche	5,1	8,5
— samedi	87,0	77,0
— — et dimanche.	6,1	13,5
Ne chômant ni samedi ni dimanche	1,8	1,0
TOTAL	100,0	100,0

Ajoutons encore que dernièrement dans plusieurs cas les entrepreneurs juifs orthodoxes refusaient d'embaucher ou congédiaient leurs coreligionnaires déjà employés, à cause du « sabath ». Le travail du

(1) L'enquête ne donne pas des renseignements pour les autres régions à cet égard.

dimanche étant défendu par la loi, plusieurs de ces entrepreneurs décidèrent de laisser en activité leurs usines le samedi. Mais la religion défend de faire travailler un Juif pendant ce saint jour, les fabricants orthodoxes, soucieux du salut éternel de leurs ouvriers juifs, les licencièrent donc purement et simplement en les condamnant au chômage ou à une vie de misère, et les remplacèrent par des chrétiens.

Il faut encore souligner que les entrepreneurs sont souvent mal disposés à l'égard des ouvriers juifs parce qu'ils les considèrent comme les fauteurs de toutes les grèves qui éclatent dans les usines. Ils allèguent également le progrès du mouvement socialiste parmi les prolétaires juifs. En effet, les ouvriers chrétiens, assez souvent nouveaux venus de la campagne, sont dans une certaine mesure, plus obéissants, moins pénétrés de l'esprit de classe, que les travailleurs juifs. De plus, comme nous l'avons déjà signalé, l'ouvrier chrétien qui a un *standard of life* inférieur à celui de l'ouvrier juif et dont la famille restée souvent au village natal arrive à pourvoir elle-même à ses besoins, est pour toutes ces raisons en mesure de vendre sa force ouvrière à meilleur marché.

Tous ces facteurs ont créé au cours des années précédentes un état de choses qui a éloigné la classe ouvrière juive des ateliers de la grande industrie moderne. Dans la classe ouvrière chrétienne se formait peu à peu un contingent d'ouvriers d'usines expérimentés, dont les Juifs restaient écartés. Les premiers ouvriers non-juifs des fabriques, attiraient de nouvelles recrues également non-juives, ayant en commun avec eux la langue, les habitudes, la psychologie même, etc.

L'éloignement des ouvriers juifs des fabriques a eu pour conséquence l'absence presque complète de

contremaîtres juifs dans les usines (1), car la plupart des contremaîtres sont d'anciens ouvriers (2). La pénurie de contremaîtres juifs contribue beaucoup à son tour à rendre plus difficile aux ouvriers juifs l'accès des fabriques. L'embauchage d'un ouvrier de même que son renvoi dépendent souvent du contremaître.

En définitive, nous sommes arrivés à observer, d'un côté de grandes masses d'ouvriers polonais, organiquement liés à l'usine et, de l'autre côté des masses d'artisans juifs, ne connaissant que le travail manuel et étrangers aux habitudes de la fabrique. Ce n'est qu'au prix de grands sacrifices et d'une lutte pénible et prolongée que l'ouvrier juif peut réussir à pénétrer dans la grande industrie. Nous avons vu que jusqu'ici il n'y a réussi que fort médiocrement.

(1) Excepté les grandes usines textiles à Bialystok où les ouvriers juifs avaient conquis de haute lutte le droit de travailler dès l'avant guerre.

(2) Comp. : Enquête J. C. A.

CHAPITRE II

Problèmes pratiques

Quelle issue trouver à la situation difficile où sont plongées les masses juives de Pologne ?

Avant la guerre *l'émigration* était un des phénomènes les plus importants de la vie économique et sociale juive où elle jouait un rôle de soupape de sûreté, en atténuant dans une certaine mesure l'acuité des maux dont souffraient les Juifs. Par l'émigration du trop-plein des professions encombrées, la disproportion dans la répartition des professions juives se réduisait et un certain équilibre tendait à s'établir entre l'activité économique des Juifs et les besoins de l'organisme dont ils ne forment qu'une partie. L'émigration constituait en même temps pour les Israélites un puissant facteur de regroupement économique et contribuait également à différencier leur composition sociale, à faciliter à la petite bourgeoisie juive un passage dans le salariat industriel.

L'émigration juive qui affectait un caractère définitif, se dirigeait surtout vers des pays industriels et principalement aux Etats-Unis d'Amérique. Ainsi sur 3.648.500 Juifs, chiffre par lui-même très considérable, qui entre 1881 (année des premiers « pogroms » en Russie) et 1925 ont quitté l'Europe Orientale — 2.650.000 ou 72,7 % se sont rendus aux Etats-Unis (1).

(1) Vers la Palestine à peine 2,6 %. Voir J. Leschtschinsky, o. c.

Or ce flot d'émigrés arrêté pendant la guerre fut réduit au minimum par la politique restrictive des principaux pays d'immigration. L'année 1924 surtout fera date dans l'histoire de l'émigration juive. C'est alors qu'entrèrent en vigueur les mesures rigoureuses dont il était depuis longtemps question aux Etats-Unis. (Bill Johnson du 26 mai 1924). Des lois ultérieures vinrent encore réduire dans des proportions considérables le contingent, « la quota », de l'émigration. Toutes ces lois ont frappé avec une dureté particulière l'émigration des Juifs et l'ont réduite à une quantité pour ainsi dire négligeable. Si en 1914 sur 1.218.480 immigrants aux Etats-Unis il y avait 138.051 Juifs ou 11,3 %, par contre en 1925 sur 294.314 immigrants seulement 10.292 ou 3,5 % étaient Juifs. L'immigration totale aux Etats-Unis en 1925 forme 23 % de l'immigration totale en 1914, l'immigration juive de 1925 n'est que les 8 % de l'immigration juive de 1914. Et cet état de choses ne semble pas devoir changer dans un avenir immédiat. D'autre pays d'immigration, comme l'Argentine, le Brésil, le Canada, tout en encourageant l'affluence des éléments agricoles dont ces pays ont besoin pour remédier au défaut de main-d'œuvre paysanne, font leur possible pour écarter l'immigration des citadins en multipliant les difficultés d'entrée à cette catégorie d'immigrants.

D'ailleurs même dans les années 1899-1914, période où l'émigration des Juifs de l'Europe Orientale vers les Etats-Unis avait atteint son maximum d'intensité, elle n'a même pas absorbé tout l'accroissement naturel de la population juive (1).

C'est donc se faire illusion que de s'imaginer que l'émigration est à même de supprimer la question juive en Pologne.

Mais même si l'on fait abstraction de toutes les

(1) Voir L. Hersch, o. c.

restrictions et entraves créées contre les immigrants et en supposant qu'elles puissent être supprimées, il faut reconnaître que l'émigration est loin de fournir une solution satisfaisante à la crise économique juive. L'émigration est la solution du moindre effort et comporte également des effets regrettables. Elle enlève à la population juive de Pologne ses éléments les plus jeunes, les plus actifs, les plus énergiques et les plus productifs. Parmi les travailleurs elle entraîne précisément ceux qui sont les plus conscients de leurs intérêts, les plus énergiques pour lutter et pour élever leur « *standard of life* », ce qui affaiblit considérablement l'élan des masses ouvrières juives de Pologne sur la voie d'une amélioration de ce « *standard* ».

D'autres raisons peuvent être invoquées contre l'émigration regardée comme une solution du problème juif en Pologne. M. Fr. Philippson, Président du Conseil d'Administration de la Jewish Colonization Association (J. C. A.) a dit entre autres choses dans son allocution prononcée à Paris le 17 octobre 1925 à l'Assemblée générale de cette Association (1) :

... « nous croyons toujours qu'il est préférable, tant au point de vue moral qu'au point de vue matériel que nos coreligionnaires restent dans leur pays et s'y attachent ».

M. Philippson s'explique en ces termes :

« La question de la différence des frais est déjà décisive... En conservant nos coreligionnaires dans leur pays nous pouvons aider quatre ou cinq fois plus de familles qu'en les établissant dans des pays éloignés »...

Les affirmations de M. Philippson sont doublement justifiées en ce qui concerne la Terre Sainte. C'est ici qu'il faut dire quelques mots des *illusions sio-*

(1) Rapport de la Jewish Colonization Association, Paris 1926.

nistes entretenues à la faveur de la situation difficile des Juifs, dans une partie importante de la petite bourgeoisie juive. Ce serait nous laisser entraîner trop loin de notre sujet que de faire l'analyse approfondie des arguments sionistes et de toutes les insurmontables difficultés d'ordre politique, économique ou même purement géographique (vu l'exiguïté du territoire palestinien) que rencontre la réalisation du rêve de Herzl. Le sionisme a déjà englouti des capitaux énormes, des milliers de jeunes vies animées d'idéalisme et n'a donné en retour que des résultats à tout le moins médiocres. Qu'il nous suffise de constater qu'après 50 ans de colonisation (1) la Palestine entière compte à peine 150.000 Juifs, autant qu'en contiennent à elles seules 2 ou 3 rues de New-York ou quelques quartiers juifs de Varsovie. La situation économique des Juifs en Palestine n'est même pas satisfaisante. La dernière crise qui a commencé en 1926 et qui dure encore a provoqué une forte émigration de Palestine vers les pays du « goluth » (pays de dispersion de la race juive), émigration qui dépassait même ces dernières années l'immigration artificiellement soutenue par l'aide philanthropique de l'organisation sioniste (2). L'expérience du retour à la terre des masses juives obtint même beaucoup plus de succès en U. R. S. S.

(1) Vers 1879 fut créée la première colonie agricole israélite en Palestine, *Petach Tikwo*.

(2) En 1927 ont émigré de Pologne vers la Palestine 839 Juifs (dont 545 femmes), dans la même année 2.214 personnes sont revenues de Palestine en Pologne. L'office d'émigration polonais qui fournit ces chiffres affirme que bon nombre de personnes regagnèrent probablement la Pologne à l'insu de l'office. Il faut également observer qu'un certain nombre de réémigrants en quittant la Palestine, au lieu de retourner en Pologne se sont rendus vers d'autres pays d'immigration. En 1928, 383 personnes seulement ont émigré de Pologne vers la Palestine. Nous ne possédons pas encore, au moment où nous écrivons, les chiffres concernant le rapatriement.

qu'en Palestine. Il faut donc considérer que la réalisation de l'idéal sioniste n'est qu'une pure chimère et que la Palestine ne peut au mieux résoudre la question économique que pour une petite poignée des Juifs, tandis que l'accroissement naturel des Juifs en Pologne dépasse 40.000 âmes par an (1).

Le sionisme favorise d'autre part, chez les Juifs l'indifférence et l'abstentionnisme politique dans les pays qu'ils habitent depuis des siècles et détourne leur énergie des efforts qu'ils devraient faire pour améliorer leur situation économique dans ces pays mêmes, il fait donc œuvre nuisible.

Nous ne croyons pas non plus qu'un *retour à la terre* en Pologne même, puisse résoudre la question économique des Juifs dans ce pays. C'est un phénomène tout à fait exceptionnel que des citadins quittent la ville pour les champs afin d'y gagner leur vie. On sait combien est difficile en général le passage massif d'une classe professionnelle dans une autre, bien plus difficile est le passage des occupations urbaines à l'agriculture et nous savons en effet, que depuis des siècles l'évolution économique de tous les peuples contemporains est partout orientée dans une direction diamétralement opposée. Ce sont les travailleurs des champs qui de la campagne affluent vers la ville à la recherche du travail. Mais il est un argument autrement décisif : c'est qu'il n'y a pas en Pologne de terres libres. Les projets de drainage de marais de Polesie (région de Pinsk) sur une étendue de 2 million d'ha, ne sont que pure fantaisie dans les conditions actuelles. La réforme agraire, d'ailleurs très incomplètement appliquée, ne profite aussi en rien aux Juifs. Sur 56.739 acquéreurs de terres mor-

(1) Pour plus de détails voir : Prof. L. Hersch. La population de la Palestine et les perspectives du sionisme, Rome, 1928. Edition « Metron ». Le livre a paru en yiddish, à Varsovie en 1928.

celées soit par les offices fonciers, soit par les institutions spécialement autorisées, soit par des personnes privées, il y avait en 1926 un total de 464 Juifs (1).

Les Juifs seront donc forcés, sauf événements historiques imprévus, de rester dans les villes et de continuer à s'occuper de métiers urbains. Mais la notion de « métiers urbains » est très large et comprend aussi bien l'intermédiaire que le fabricant, le commerçant ambulant que l'ouvrier salarié d'une grande usine. Et il n'est pas indifférent pour le progrès économique de savoir dans quelles proportions tous ces éléments sont représentés parmi la population juive, et c'est précisément là le problème à résoudre.

A la lumière de notre étude *une solution radicale* de tout cet ensemble de problèmes qu'on désigne sous le nom de question juive, *ne nous paraît donc pas possible dans la société capitaliste* fondée sur la production anarchique. Le problème économique juif n'est qu'une partie du problème général de l'utilisation économique la plus rationnelle et la plus favorable des forces humaines. L'utilisation sociale des forces vives de la population juive (et aussi chrétienne) en Pologne exige une politique sociale consciente de ses buts et de profonds changements économiques préalables. On peut considérer la question économique juive comme un cas particulier du grand problème du chômage et il faut bien avouer que jusqu'ici on n'a pas encore réussi à éviter ce terrible fléau en conservant les principes de l'économie individualiste.

Cela dit, nous ne prétendons pas toutefois que dans les cadres de la société actuelle nous nous trouvions dans une impasse, et qu'aucune amélioration de la

(1) « Annuaire statistique de la République Polonaise » pour l'année 1927.

situation ne soit possible sans un nouveau régime économique. Un tel pessimisme serait en opposition avec les faits, avec les tendances d'évolution dégagées par nous dans le chapitre précédent. Nous ne voulons pas non plus affirmer qu'une activité consciente (naturellement dans la mesure où une telle activité peut en général influencer les phénomènes de la vie sociale) ne puisse pas faciliter et accélérer le progrès historique.

Le développement de la vie économique de la Pologne, l'extension du marché industriel et commercial peuvent fortement contribuer aussi bien à une amélioration de la situation économique des Juifs qu'à une modernisation de leur structure professionnelle et sociale. Les perspectives économiques de la Pologne ne sont pas mauvaises. C'est un pays riche en charbon, en pétrole, en bois et producteur de grandes quantités de blé. La Pologne est située entre un pays hautement industrialisé, l'Allemagne, et un pays agricole, au surplus ruiné par les guerres extérieures et civiles, l'U. R. S. S. La Pologne devra s'adapter aux nouvelles conditions et savoir tirer profit de sa situation. Une politique habile du gouvernement pourrait contribuer au relèvement économique et social de toute la population, et de ce fait même soulagerait également la situation des Juifs.

L'afflux des capitaux étrangers pourrait suppléer à la pénurie des capitaux nationaux et pourrait jouer un rôle très important dans la pleine exploitation des grandes richesses naturelles de la Pologne et dans le relèvement de sa production.

En dehors des conditions économiques générales le régime politique et l'attitude du pouvoir devant les problèmes des minorités nationales et particulièrement envers la minorité juive, présentent une importance de tout premier ordre pour les Israélites en

Pologne. Les Juifs ont déjà acquis, il est vrai, une égalité formelle devant la loi, mais ils sont encore loin de l'égalité de fait et de l'égalité dans les rapports économiques. Comme expression la plus éclatante de l'antisémitisme économique, nous avons indiqué plus haut le boycottage des travailleurs juifs soit par les entrepreneurs privés, soit par l'Etat et les communes, boycottage, qui est, comme nous l'avons dit, un des principaux facteurs de la faible pénétration des salariés juifs dans les grands ateliers industriels. Les pouvoirs publics — l'Etat et les communes — constituent en Pologne le patron le plus important. Sous la dépendance directe de l'Etat se trouvent l'administration, la justice, les chemins de fer, les P. T. T., les monopoles (alcool, tabac, sel, allumettes), de nombreuses mines de charbon et de pétrole, un tiers des forêts, des mines de sel gemme, des usines métallurgiques et autres travaillant surtout pour la défense nationale, des imprimeries, des stations climatiques, des banques, etc. etc. De même les communes gèrent directement un très grand nombre d'entreprises tels que les moyens de transport (tramways, autobus), distribution d'eau, usines à gaz, centrales électriques, etc., etc. On compte qu'environ 10 % de la population en Pologne tire sa subsistance des budgets de l'Etat et des communes (1). Et si on en déduit la population rurale, ce pourcentage s'élèvera jusqu'à 30 % environ de toute la population urbaine. De plus, le domaine de l'activité économique des pouvoirs publics tend à s'agrandir au cours d'une étatisation et municipalisation de plus en plus étendues. Une telle évolution, tout en constituant un progrès économique, entraîne cependant, par suite de la *politique antisémite des autorités*, des conséquences

(1) A. Krzyzanowski « Pauperyzacja Polski współczesnej » (La pauperisation de la Pologne contemporaine; en polonais). Cracovie, 1926.

funestes aux Juifs. On comprend donc facilement l'importance qu'aurait pour les masses juives un revirement dans la politique gouvernementale envers les travailleurs juifs. Pareillement un changement dans l'attitude des pouvoirs publics influencerait fortement les relations dans les entreprises privées. Les ouvriers juifs ont bien compris l'importance de ces problèmes et l'égalité du *droit au travail* est devenu l'un des principaux mots d'ordre de la grande majorité des ouvriers juifs que dirige le parti socialiste juif, le « *Bund* ».

L'industrialisation des Juifs et surtout l'accès des ouvriers juifs à la grande industrie se heurte également au manque d'enseignement professionnel parmi les Israélites. Un système d'écoles professionnelles, d'écoles techniques, créées par l'Etat ou les communes serait à même de pourvoir à ce besoin.

Malheureusement l'Etat et les communes ne créent pas un nombre suffisant de ces écoles, et l'accès des établissements existants est difficile et peu attrayant pour les Juifs (1). (Dans les écoles professionnelles communales à Varsovie il y a à peine 1 à 2 % de Juifs). Il faut donc reconnaître la grande utilité des efforts de l'« *Ort* » (Société de Propagation du Travail industriel et agricole parmi les Juifs) et des autres sociétés juives fondant et dirigeant des écoles professionnelles pour la jeunesse ouvrière juive (2). Il ne faut cependant pas oublier que cette activité volontaire est forcément limitée dans ses moyens et devrait être remplacée par les efforts des autorités à qui elle incombe normalement.

(1) Ajoutons que dans ces écoles la langue d'enseignement est le polonais et non la langue maternelle des Juifs, le « *yiddish* ».

(2) En 1928 l'« *Ort* » entretenait 24 établissements d'enseignement professionnel avec 113 classes et environ 2.400 élèves. Dans les années 1922-1927 ont appris un métier dans les écoles professionnelles du « *Ort* » 6022 élèves.

Nous avons vu plus haut que depuis plus d'un siècle une évolution se développe, que le progrès social contribue à moderniser l'économie des Juifs, que petit à petit la population juive passe en grande partie à de nouvelles occupations et surtout du commerce à l'industrie. Si la Pologne, atteinte gravement par la guerre dans son développement économique, arrive à augmenter ses forces productrices et devient un pays de grande production industrielle; si en même temps certains autres obstacles dont nous avons parlé sont surmontés des centaines de milliers des Juifs pourront trouver du travail dans les différentes branches de l'industrie manufacturière.

Nous ne nous faisons point d'illusions, nous savons que les Juifs se sont habitués pendant des siècles à des travaux qui leurs sont devenus familiers et que ce n'est pas de but en blanc qu'ils pourront prendre de nouvelles habitudes et s'adapter à un genre de vie différent. Nous savons que l'acheminement de la masse juive vers la grande industrie sera long et pénible. Pourtant la facilité avec laquelle les Juifs émigrés en Amérique se sont adaptés à des conditions de travail nouvelles, y compris le machinisme, nous prouve suffisamment que le facteur psychologique joue ici un rôle secondaire. C'est pourquoi nous pensons qu'une fois la tradition rompue, une fois que les portes des usines s'ouvriront largement aux prolétaires juifs, en Pologne aussi le développement ultérieur sera de plus en plus aisé.

Un tel processus historique n'en sera pas moins long. La population juive doit faire son possible pour l'accélérer et dans ce but orienter ses efforts dans deux directions :

- 1) Coopérer à l'amélioration de la situation économique générale du pays et à élargir le marché d'écoulement pour l'industrie et le commerce;
- 2) Aider dans la mesure du possible à la modifi-

cation de la structure professionnelle et sociale des Juifs (lutte pour le droit au travail, enseignement professionnel, industrialisation, modernisation des industries arriérées, etc.).

Le passage à de nouvelles branches industrielles, l'accès à la grande industrie, aux emplois publics, etc. en décongestionnant les professions encombrées, en élargissant la sphère d'activité des Juifs, atténueront dans la mesure du possible la situation pénible des masses juives en Pologne.

Les obstacles à ce développement étant surtout d'ordre politique c'est dans le domaine politique que doivent se porter en premier lieu les efforts de tous ceux qui songent sérieusement à contribuer à la solution du problème économique juif. De toutes les forces politiques agissant à l'heure actuelle dans la vie sociale polonaise il n'y a cependant, semble-t-il, que *le mouvement socialiste* qui puisse avec efficacité mettre en pratique les principes d'ordre général que nous venons d'indiquer.

Vu : *Le Doyen,*
BERTHÉLEMY.

Le Président
WILLIAM OUALID.

Vu et permis d'imprimer,
Le Recteur de l'Académie de Paris,
CHARLÉTY.

APPENDICE

Répartition professionnelle de la population active juive et non-juive en Pologne d'après les régions.

—

BIBLIOGRAPHIE

(Nous avons mis entre parenthèses la traduction des titres des ouvrages yiddish, polonais et russe).

- Almanach zydowski* (Almanach juif; en polonais), Vienne, 1918.
- Analyse des résultats du recensement de 1921 à Varsovie* (N° 3 des publications du Bureau de statistique de la ville de Varsovie; en polonais avec un résumé en français), Varsovie, 1928.
- Annuaire statistiques de la République Polonaise*, paraissant depuis 1922 à Varsovie. Publiés par l'Office Central de statistique de la République Polonaise.
- Annual Report of the Commissioneer General of Immigration to the Secretary of Labor*; Fiscal years ended june 30; Washington, 1900-1925.
- BALABAN M. : *Dzieje Zydow w Galicji*. (L'histoire des Juifs en Galicie; en polonais), Lwow, 1914.
- Bleter far idishe demografie, statistik un ekonomik*. (Pages de démographie, statistique et économie juives). Revue en langue yiddish. Berlin 1922-25.
- BROUTSKOUS M. B. : *Professionalnyj sostaw yewrejskavo naselenia Rassyi*. (La structure professionnelle de la population juive en Russie; en russe); publiée par la Jewish Colonization Association (J. C. A.). Saint-Petersbourg, 1908.
- BROUTSKOUS B. : *Di idishe landwirtschaft in mizrach europa* (L'agriculture juive en Europe Orientale; en yiddish). Edition « Ort ». Berlin 1926.
- BUTRYMOWICZ : *Sposob uformowania Zydow w pozytecznych obywateli* (Moyen de faire des Juifs des citoyens utiles; en polonais), Varsovie, 1789.
- CORCOS F. : *Le Foyer national juif*, Paris, 1926.
- CZACKI T. : *Rozprawa o Zydach* (Discours sur les Juifs; en polonais). Cracovie, 1860.
- DIAMAND H. : *O programie gospodarczym Polski* (Le programme économique de la Pologne; en polonais). Varsovie, 1926.

- Die ekonomishe lage fun di yiden in Poilen un di yidishe kooperatzie.* (La situation économique des Juifs en Pologne et le mouvement coopératif juif; en yiddish). Travail collectif. Edition de l'Union de coopératives juives en Pologne. Wilno, 1926.
- Die yidische emigratzie* (L'émigration juive; en yiddish). Revue paraissant depuis 1924 à Berlin. Edition de la Société : « Hias-Emigdirekt ».
- DUBNOW S. : *Die neueste Geschichte des jüdischen Volkes.* Berlin, 1928.
- EBERLIN E. : *Les Juifs d'aujourd'hui.* Paris, 1927.
- Ergebnisse der Volkszählung 1910.* Ausgabe der K. K. Statistischen Zentralkommission. Vienne 1912.
- ERRERA L. : *Les Juifs russes.* Bruxelles 1893.
- Essai d'un plan de réforme ayant pour objet d'éclairer la nation juive en Pologne et la redresser par ses mœurs.* Varsovie, 1789.
- FRENKIEL A. : *Sytuacja Żydów w Polsce w chwili obecnej.* (La situation des Juifs en Pologne à l'heure actuelle; en Polonais). Varsovie, 1923.
- GESSEN J. : *Istoria yievreiev v Rassyi* (L'histoire des Juifs en Russie; en russe), St-Petersbourg, 1914.
- HERSCH L. : *Le Juif errant d'aujourd'hui.* Paris, 1913.
- HERSCH L. : *La population de la Palestine et les perspectives du sionisme.* Edition « Metron ». Rome 1928. (Paru également en yiddish à Varsovie en 1928 dans l'édition du Bureau Ouvrier d'Emigration de Varsovie).
- HOLSCHKE : *Geographie und Statistik von West, Süd und Neuostpreussen.* Berlin, 1800.
- Istoria yiewrejskavo naroda* (L'histoire du peuple juif; en russe). En collaboration de plusieurs auteurs. Edition « Mir », Tome XI, concernant les Juifs de l'ancienne Pologne-russe. Moscou, 1914.
- KAPLUN-KOGAN W. W. : *Die jüdische Sprach-und Kulturgemeinschaft in Polen.* Berlin-Vienne, 1917.
- KRZYWICKI L. : *Rozbior krytyczny wyników spisu* (Analyse critique des résultats du recensement polonais de 1921; en polonais). Varsovie, 1923.
- KRZYŻANOWSKI : *Pauperyzacja Polski współczesnej* (La paupérisation de la Pologne contemporaine; en polonais). Cracovie, 1926.
- KWIATKOWSKI E. : *Postęp gospodarczy Polski* (Le progrès économique de la Pologne; en polonais). Varsovie, 1928.
- LEROY-BEAULIEU Anatole : *Israël chez les nations.* Paris. 1893.

LEROY-BEAULIEU Anatole : *L'antisémitisme*. Paris, 1897.

LEROY-BEAULIEU Anatole : *L'empire des tzars et les russes*. Paris, 1889.

Les entreprises industrielles juives en Pologne (en yiddish, polonais et anglais). D'après l'enquête du Jewish Distribution Comitee (J. D. C.) de 1921. Tomes : I-VII. Varsovie, 1922.

Les Juifs de Russie (Recueil d'articles et d'études sur leur situation légale, sociale et économique). Paris 1891.

LESCHTSCHINSKY J. : *Die berufliche Zusammensetzung der jüdischen Einwanderung in die Vereinigten Staaten 1900-1925*. Weltwirtschaftliches Archiv., tome 97, fascicule I. Iena, 1928.

LESCHTSCHINSKY J. : *Di yidishe wanderung far di letzte 25 yor* (L'émigration juive au cours des dernières 25 années; en yiddish). Edition de la Société : « Hias-Emigdirekt ». Berlin, 1927.

MARX KARL : *Zur Judenfrage*. « Deutsch-französische Jahrbücher » N. 1/2. Paris, 1844.

Mémoire sur la situation des Israélites en Pologne. (Extrait des articles insérés aux Journaux en 1856 et 1858). Paris, 1858.

Mémorandum des sociétés J. C. A. et Hias-Emigdirekt à la Conférence Internationale d'émigration à La-Havane en 1928.

Neue jüdische Monatshefte. Revue mensuelle N. 9/10 de 1918 consacré spécialement aux Juifs en Galicie.

NUSSBRECHER Z. : *Sejmowa ankieta w sprawie « nedzy zy-dowskiej »*. (L'enquête de la Diète sur la « misère juive »; en polonais). Lwow, 1910.

OUALID WILLIAM : « *Emigration et profession* », dans le Journal « Paix et Droit ». Paris, février, 1929.

Palestine. Nouvelle Revue Juive. Paris. Paraît depuis 1927.

Recueil de matériaux sur la situation économique des Israélites de Russie, d'après l'enquête de la Jewish Colonization Association (J. C. A.). Tome I : Introduction. Agriculture. Artisans et manœuvres. Tome II : Grande industrie. Misère et bienfaisance. Instruction. Paris 1906.

Relevé général des résultats du dépouillement des données du premier recensement de la population en 1897 dans l'Empire Russe. St-Petersbourg, 1905.

Rocznik Ministerstwa Skarbu (Annuaire du Ministère de Finance; en polonais). Varsovie, 1924.

ROSENFELD M. : *Die Polnische Judenfrage*. Vienne-Berlin, 1918.

RUPPIN A. : *Die Juden der Gegenwart*. Berlin, 1918.

- SCHIPPER I. : *Studja nand stosunkami gospodarczemi Zydow w Polsce podczas sredniowiecza* (Etudes sur les conditions économiques des Juifs en Pologne médiévale; en polonais). Lwow, 1911.
- Shriften far ekonomik un statistik* (Mémoire économique et statistique; en yiddish avec un résumé en allemand), tome I. Berlin, 1928.
- SŁOWACZYNSKI A. : *Statistique du Royaume de Pologne*, Paris, 1837.
- SMOLENSKI W. : *Stan i sprawa Zydow polskich w XVIII w.* (L'état et le problème des Juifs polonais au XVIII^e siècle; en polonais). Varsovie, 1876.
- SOŁOWEITSCHIK L. : *Un prolétariat méconnu* (Etude sur la situation économique et sociale des ouvriers juifs). Bruxelles, 1898.
- Statistique de la Pologne. Le premier recensement de la République Polonaise du 30 septembre 1921.* Logements, population, profession. Les tomes XIV-XXX comprennent chacun un département, le tome XXXI, les tableaux relatifs à la Pologne entière. Publié par l'Office Central de statistique de la République Polonaise. Varsovie, 1926-1928.
- STÖGER : *Darstellung der gesetzlichen Verfassung der galizischen Judenschaft.* 2 tomes. Lwow, 1833.
- SZAWLESKI M. : *Polska na tle gospodarki swiatowej.* (Place de la Pologne dans l'économie mondiale; en polonais). Varsovie, 1928.
- SZCZEPANOWSKI S. : *Nedza Galicji w cyfrach* (Ce que les chiffres nous disent de la misère de la Galicie; en polonais). Lwow, 1888.
- TENENAUUM J. : *Zydowskie problemy gospodarcze w Galicji*, (Les problèmes économiques juifs en Galicie; en polonais). Vienne, 1918.
- « *Unzer Tzajt* ». (Notre Temps), revue mensuelle paraissant à Varsovie depuis 1927.
- VANDERVELDE E. : *Le pays d'Israël*, Paris, 1929.
- WASIUTYNSKI B. : *Ludnosc zydzowska w Krolestwie Polskiem.* (La population israélite dans le Royaume de Pologne; en polonais). Varsovie 1911.
- Wirtshaft un lebn* (L'économie et la vie; en yiddish), revue bi-mensuelle paraissant depuis 1928 à Berlin. Editée par la Société « Ort ».
- Yewrejskaia Starina* (Antiquité juive; revue russe). Tome de l'année 1909. St.-Petersbourg.
- Zeitschrift fur Demographie und Statistik der Juden.* Revue mensuelle paraissant à Berlin depuis 1905.

INDEX DES TABLEAUX

	Pages
Tableau I. — Répartition professionnelle de la population juive de Galicie d'après le recensement de 1910	28
Tableau II. — Répartition sociale des Juifs et de l'ensemble de la population de Galicie d'après le recensement de 1910.	29
Tableau III. — Répartition professionnelle de la population juive du Royaume de Pologne d'après le recensement de 1897	46
Tableau IV. — Répartition de la population dans le Royaume de Pologne d'après les « ordres » (1897)	50
Tableau V. — La population totale et juive en Pologne d'après les départements. (D'après le recensement de 1921)	63
Tableau VI. — Répartition de la population juive et non-juive en population urbaine et rurale (Ibidem)	65
Tableau VII. — Le pourcentage des Israélites dans la population globale et urbaine par départements (Ibidem).	66
Tableau VIII. — Répartition des villes polonaises d'après le nombre des habitants et le pourcentage des Israélites (Ibidem)	68
Tableau IX. — Répartition de la population juive et non-juive en actifs et passifs (Ibidem)	71
Tableau X. — Répartition de la population urbaine juive et non-juive en actifs et passifs (Ibidem)	72
Tableau XI. — Répartition de la population urbaine, juive et non-juive, en actifs exerçant une profession, en actifs sans professions et en passifs (Ibidem)	73
Tableau XII. — Nombre de personnes passives sur 100 actifs Juifs et non-Juifs selon les classes professionnelles (Ibidem)	74
Tableau XIII. — La population juive et non-juive de Pologne suivant les sexes (Ibidem)	75
Tableau XIV. — Répartition de la population urbaine juive et non-juive d'après les groupes d'âge (Ibidem)	76
Tableau XV. — Les femmes juives et non-juives parmi les personnes actives économiquement (Ibidem)	77

	Pages
Tableau XVI. — Répartition de la population active juive et non-juive d'après les classes et branches professionnelles (Ibidem)	82
Tableau XVII. — Répartition de la population juive et non-juive active dans les mines et industries suivant les branches (Ibidem)	87
Tableau XVIII. — Répartition des Juifs occupés dans les entreprises examinées par l'enquête <i>J. D. C.</i> en 1921, suivant les branches d'industrie	90
Tableau XIX. — Répartition de la population juive et non-juive active dans le commerce et les assurances suivant les branches (D'après le recensement de 1921) ..	93
Tableau XX. — Répartition de la population juive et non-juive active dans les communications et les transports suivant les branches. (Ibidem)	95
Tableau XXI. — Répartition de la population juive et non-juive active dans les emplois publics, professions libérales et travaux accessoires suivant les branches (Ibidem)	97
Tableau XXII. — Répartition de la population juive et non-juive active dans le service domestique et personnel suivant les branches (Ibidem)	98
Tableau XXIII. — Répartition de la population juive et non-juive active appartenant au groupe « chômeurs et personnes n'exerçant pas de professions » suivant les branches (Ibidem)	99
Tableau XXIV. — Répartition de la population juive et non-juive suivant les classes et branches professionnelles (Ibidem)	100
Tableau XXV. — Répartition de la population active urbaine suivant les classes professionnelles (Ibidem)	105
Tableau XXVI. — Répartition de la population active juive et non-juive d'après la situation sociale (Ibidem)	109
Tableau XXVII. — Répartition de la population juive et non-juive active dans l'agriculture d'après la situation sociale (Ibidem)	111
Tableau XXVIII. — Répartition de la population juive et non-juive, active dans toutes les branches, agriculture exceptée, d'après la situation sociale (Ibidem)	112
Tableau XXIX. — Densité des Juifs dans les différentes classes sociales (Ibidem)	113
Tableau XXX. — Répartition de la population active juive et non-juive d'après la profession et la situation sociale (Ibidem)	115
Tableau XXXI. — Répartition de la population active juive	

	Pages
et non-juive dans les différentes branches de l'industrie d'après la situation sociale (Ibidem)	118
Tableau XXXII. — Densité des Juifs parmi les actifs et structure sociale des actifs non-Juifs dans les diverses branches industrielles (Ibidem)	119
Tableau XXXIII. — Répartition des entreprises juives d'après leur importance pour l'année 1921. (Enquête J. D. C.)	121
Tableau XXXIV. — Densité des Juifs, des indépendants et des salariés dans différentes branches commerciales. (Recensement de 1921)	123
Tableau XXXV. — Densité des Juifs, des indépendants et des salariés dans différentes branches de « communications et de transports » (Ibidem)	125
Tableau XXXVI. — Répartition sociale des Juifs et non-Juifs actifs dans la branche : « Administration d'Etat municipale et communale; magistrature et barreau ». (Ibidem)	126
Tableau XXXVII. — Répartition sociale des Juifs et non-Juifs actifs dans les branches : « Service de santé », « Enseignement et éducation » (Ibidem)	128
Tableau XXXVIII. — Répartition des salariés juifs et non-juifs d'après les classes professionnelles (Ibidem)	129
Tableau XXXIX. — Répartition des salariés d'après les classes professionnelles, agriculture exceptée (Ibidem).	131
Tableau XL. — Densité des Juifs parmi les ouvriers et employés (Ibidem)	132
Tableau XLI. — Répartition des ouvriers industriels juifs et non-juifs d'après les branches (Ibidem)	133
Tableau XLII. — Répartition des ouvriers juifs compris par l'enquête J. D. C. de 1921 selon les branches industrielles	135
Tableau XLIII. — Densité des Juifs parmi les indépendants et parmi les ouvriers d'après les branches industrielles. (D'après le recensement de 1921)	136
Tableau XLIV. — Densité des Juifs dans la population entière parmi les actifs et parmi les ouvriers selon les classes professionnelles (Ibidem)	137
Tableau XLV. — Répartition des ouvriers juifs et non-juifs d'après l'importance des entreprises pour l'année 1921. (Enquête J. D. C.)	138
Tableau XLVI. — Répartition de la population (active et passive) d'après les classes professionnelles. (Tableau comparatif du recensement de 1897 et du recensement de 1921 pour le territoire de l'ancien Royaume de Pologne)	146

	Pages
Tableau XLVII. — Répartition professionnelle de la population juive (active et passive) en Galicie d'après les recensements de 1900, 1910, 1921	148
Tableau XLVIII. — L'immigration juive aux Etats-Unis suivant les professions (1900-1925)	149
Tableau XLIX. — Développement de la grande industrie dans le Royaume de Pologne (1877-1910)	151
Tableau L. — Répartition des ouvriers juifs d'après l'importance des entreprises, en 1914 et 1921. (Enquête J. D. C.)	155
Tableau LI. — Patentes annuelles délivrées aux entreprises commerciales en Pologne (1924-1926)	161
Tableau LII. — Les entreprises juives d'après leur outillage. (Enquête J. D. C.)	164
Tableau LIII. — Appendice. — Répartition professionnelle de la population active, juive et non-juive en Pologne d'après les régions. (D'après le recensement de 1921).	187

TABLE DES MATIERES

	Pages
INTRODUCTION	x
PREMIERE PARTIE : APERÇU HISTORIQUE	1
<i>Chapitre premier</i> : Les Juifs en Pologne jusqu'à la fin du XVIII ^e siècle	5
<i>Chapitre II</i> : Les Juifs dans les parties de la Pologne annexées à la Prusse et à l'Autriche.	19
A) La Posnanie	19
B) La Galicie	21
<i>Chapitre III</i> : Les Juifs dans la partie de la Pologne annexée à l'Empire russe	30
A) Epoque antérieure au recensement de 1897	30
B) Les données du recensement de 1897.	45
C) Les données de « l'enquête J C A » ..	51
SECONDE PARTIE : DE LA STRUCTURE PROFESSIONNELLE ET SOCIALE DES JUIFS EN POLOGNE RESTAURÉE	59
REMARQUES PRÉLIMINAIRES	59
<i>Chapitre premier</i> : La population juive en Polo- gne, son importance et sa répartition dans les départements, les villes et les campagnes.	62
<i>Chapitre II</i> : De la répartition des Juifs en actifs et passifs	70
<i>Chapitre III</i> : De la répartition professionnelle de la population juive en Pologne	80
A) Population active	85
B) Actifs et passifs réunis	103
<i>Chapitre IV</i> : De la composition sociale de la population juive en Pologne	107
TROISIEME PARTIE : DE L'HISTOIRE A L'ACTION	141
<i>Chapitre premier</i> : Tendances de l'évolution et perspectives d'avenir	143
<i>Chapitre II</i> : Problèmes pratiques	174
BIBLIOGRAPHIE	189
INDEX DES TABLEAUX	193

IMP. DES PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE
PARIS-BOURG
